

En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original. Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : odsef@fss.ulaval.ca

ODSEF Observatoire démographique
et statistique de l'espace francophone

www.odsef.fss.ulaval.ca

Boulam

ETUDES

ET

ENQUETES DE L'I.N.S



N° 4

Avril 1974

Enquête Migration et Emploi
Tunis 1972 - 73

Résultats - Série Migration

A - Analyse

Fascicule 4

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

31, AVENUE DE PARIS

TUNIS -

Etudes

et

Enquêtes de l' I.N.S.

N° 4

Enquête Migration et Emploi

Tunis 1972 - 73

Résultats · Série · Migration

A - Analyse

Fascicule 4

Avril 1974

Picouet M.

LA MIGRATION VERS L'AGGLOMERATION DE TUNIS

(x)

A - ANALYSE

- Définition
- Technique d'enquête
- Questionnaires
- Déplacements temporaires et migrations
- Exploitation
- Région et milieu d'origine
- Année de la dernière installation dans l'AT
- Type du déplacement
- Limites de l'étude

P.

Chapitre I. Caractéristiques du déplacement vers l'Agglomération de Tunis	10
1- <u>Chronologie de l'émigration vers l'AT</u>	10
- Evolution générale avant 1956.	
- Evolution générale depuis 1956.	
- Milieu d'origine et année d'arrivée.	
- Région d'origine et année d'arrivée.	
- Evolution suivant le sexe.	
2- <u>Modalités du déplacement des migrants</u>	20
- Origine du ménage auquel appartiennent les migrants récents.	
- Modalités du déplacement des migrants récents.	
- Modalités du déplacement et origine du ménage pour les migrants récents.	
- Importance de la migration volontaire.	
- Importance de la migration individuelle dans la migration volontaire.	
3- <u>Rang du déplacement des migrants volontaires</u>	24
- Proportion de migrants volontaires de rang 1 par sexe, année d'arrivée et région.	
- Modalités du déplacement et rang du déplacement.	
- Importance de la migration individuelle dans la migration volontaire et rang du déplacement.	
- Itinéraires des migrants de rang 2 et plus.	
Chapitre 2. Caractéristiques démographiques et d'instruction de la population non originaire	31
4- <u>Age au moment de l'enquête</u>	31
- Remarques préliminaires.	
- Age et année d'arrivée.	
- Rapports de masculinité suivant l'âge.	
- Age suivant l'origine du ménage.	
- Age moyen des migrants "1962-1971" selon la région et le milieu d'origine.	
- Age, milieu et région d'origine des migrants récents (1962-1971).	

5-	<u>Age au moment de l'enquête et âge au 1er déplacement</u>	38
	- Importance de la population ayant effectué le 1er déplacement avant 15 ans.	
	- Mobilité passée et mobilité du moment.	
	- Age au 1er déplacement par génération suivant le milieu d'origine.	
6-	<u>Age-sexe et état matrimonial</u>	46
7-	<u>Degré d'instruction de la population migrante</u>	47
	- Suivant l'année d'arrivée et le milieu d'origine.	
	- Degré d'instruction suivant l'âge au premier déplacement.	
8-	<u>Raisons du premier déplacement</u>	50
	- Raisons du 1er déplacement et sexe.	
	- Raisons du 1er déplacement et période d'arrivée.	
	- Motifs du déplacement évoqués par les hommes.	
	- Motifs du déplacement évoqués par les femmes.	
<u>Chapitre 3.</u>	<u>Caractéristiques de l'emploi en relation avec la migration</u>	56
9-	<u>Les conditions spécifiques de l'emploi dans le lieu d'origine</u>	57
	- Activité et âge au moment du déplacement.	
	- Taux de chômage au moment du 1er déplacement.	
	- Profession au moment du départ.	
10-	<u>Situation d'origine et situation actuelle de l'emploi de la population non originaire</u>	59
	- Relation entre situation de l'emploi à l'origine et actuelle Tableau M1 13.	
	- Situation de l'emploi à l'origine, à l'arrivée et actuelle Tableau M1 14.	
	- Distribution suivant le milieu.	
11-	<u>Revenu mensuel de la population active non originaire</u>	65
	- Revenu moyen.	
	- Distribution des revenus.	
12-	<u>Proportion de migrant actif ayant répondu OUI à la question "un emploi vous attendait-il dans l'Agglomération de Tunis ?"</u>	69

<u>Chapitre 4.</u>	Relation de la migration volontaire avec le milieu d'origine et le milieu d'accueil.....	70
13 -	<u>Liens avec le pays d'origine</u>	70
	- Liens familiaux avec le pays d'origine.	
	- Fréquence des visites au pays d'origine.	
	- Possession de biens fonciers ou agricoles.	
14 -	<u>Conditions d'installation dans l'agglomération de Tunis</u>	73
	- Q 29 - Aviez-vous des connaissances dans l'AT avant votre arrivée ?	
	- Q 30 - les connaissances que vous aviez dans l'AT vous-ont-elles aidé ?	
	- Proportion de migrants dont le conjoint était déjà installé dans l'AT.	
15 -	<u>Conditions de logement des migrants</u>	76
	- Localisation du logement d'arrivée dans l'Agglomération.	
	- Type du logement d'arrivée.	
	- Temps moyen d'occupation du logement d'arrivée.	
	- Nombre de logements moyens occupés depuis l'installation dans l'AT.	
16 -	<u>Intentions de départ</u>	79
	Annexe 1 - Liste des planches et graphiques dans le texte	83
	Annexe 2 - Classification suivant le milieu des villes et communes.	84
	Annexe 3 - Questionnaire migration utilisé dans l'enquête	85
B -	<u>ANNEXE STATISTIQUE - TABLEAUX HORS TEXTE</u>	
	- Liste des Tableaux Migration contenus dans l'annexe statistique.	
	- Tableaux Migration.	
	- Classification suivant le milieu des villes et communes.	

LA MIGRATION VERS L'AGGLOMERATION DE TUNIS

L'enquête Migration - Emploi Tunis se proposait d'étudier le mécanisme des flux migratoires vers la capitale, l'intensité de ces flux dans l'espace et le temps, et les caractéristiques des émigrants en relation avec le milieu d'origine et le milieu d'accueil.

DEFINITION

La définition retenue est a priori très large. Toute personne non originaire stricto sensu de l'AT est considérée comme "migrante", c'est-à-dire toute personne dont le lieu de naissance n'est pas l'AT. Rappelons, pour qu'il n'y ait pas de confusion possible, que la définition du lieu de naissance retenue par l'enquête est le lieu de résidence des parents au moment de la naissance (lieu de naissance domicilié et non le lieu de naissance déclaré pourant correspondre à un hôpital, une clinique dans une ville, ou le domicile des grands parents etc...).

TECHNIQUE D'ENQUETE

La question sur la situation de résidence éliminait d'office les personnes de passage. Par ailleurs deux questions filtres permettaient de ne remplir les questionnaires migrants que pour les individus pouvant être considérés a priori comme migrants. Les questions portaient sur :

- Le lieu de naissance : Question 10 de la feuille de ménage
- Avez-vous toujours résidé dans l'AT : Question 11 (1)
- Si non en quelle année vous y êtes-vous installé : Question 12.

Pour toutes les personnes n'ayant pas leur lieu de naissance dans l'AT et ayant répondu non à la question 11, une feuille migration était remplie. Une première distinction était opérée entre le déplacement du ménage (dont seuls le chef de ménage son épouse et les personnes âgées de 15 ans et plus étaient interrogés) et le déplacement de l'individu interrogé sans limitation d'âge.

(1) Un ménage ou un individu qui a changé de résidence à l'intérieur de l'AT est considéré comme ayant toujours résidé dans l'AT. La réponse à la question 11 est donc OUI et il n'était pas rempli de feuille de migration.

QUESTIONNAIRES

L'ensemble des questions se regroupent autour des deux thèmes principaux : formation des flux vers l'AT et caractéristiques des émigrants ; la première partie (voir le questionnaire "migrant" en annexe) est la plus importante, puisqu'à partir du lieu de naissance l'ensemble des déplacements du migrant jusqu'au moment de l'enquête était reconstitué. A chaque déplacement la situation de l'emploi, la raison, la durée du déplacement étaient demandés. L'enquêteur ne cherchait pas à faire un tri parmi les déplacements, il enregistrerait automatiquement tous les déplacements dont la durée excédait six mois. Les questions suivantes (22 à 24) permettaient de contrôler la cohérence des dates données dans le premier tableau avec plus de précision, en liant la résidence de l'émigrant à une date déterminante que nul tunisien n'ignore.

DEPLACEMENTS TEMPORAIRES ET MIGRATIONS

Une fois l'ensemble des déplacements enregistré, on a opéré à posteriori et lors de la réception des documents d'enquête pour chiffrement, une distinction entre les déplacements temporaires et les migrations. Cette distinction s'est faite principalement à partir des questions 17 à 21 du 1er tableau. Notons néanmoins que l'ambiguïté entre les déplacements temporaires et définitifs n'a pu souvent être levée qu'au prix d'une lecture d'ensemble des informations contenues dans le dossier du ménage. Les divers recoupements obtenus ainsi et la connaissance quasi "intimiste" de la vie du ménage permettait de trancher les cas les plus douteux.

Ce travail s'est effectué au cours du chiffrement, et après que l'agent chiffeur ait pris connaissance de l'ensemble du dossier du ménage.

Voici quelques exemples de déplacements qui n'ont pas été retenus comme migration :

- service militaire,
- visite prolongée à un parent,
- visites périodiques pouvant être considérées comme une double résidence avant l'installation dans l'AT,
- déplacements touristiques (de plus de six mois),
- pèlerinage à la Mecque,
- affectation (militaire, douanier, garde national), non suivie du déplacement du ménage et n'excédant pas une année,
- étudiant.

En fait il est très difficile de systématiser, chaque individu a son histoire, chacun est un cas d'espèce. Pour l'un le service militaire ne sera pas compté, dans la mesure où dès sa libération le jeune homme est rentré chez lui ; pour un autre, il sera compté si après sa libération le jeune homme est resté quelques temps dans sa ville de garnison pour chercher du travail... ou pour s'y installer définitivement.

De toutes façons, dans la mesure du possible, le critère de durée a été impératif. Les déplacements pour être comptabilisés comme migrations devaient être suivis d'un séjour de plus de six mois;

exception faite du dernier déplacement si l'intention du nouveau venu était de s'installer définitivement dans l'AT.

La deuxième partie du questionnaire portait sur les caractéristiques du migrant en relation avec le milieu d'origine et le milieu d'accueil.

EXPLOITATION

Les données sur la migration ont fait l'objet d'une exploitation à part. Une carte mécanographique a été établie pour chaque migrant. N'ont été retenus que les migrants originaires d'un cheikhat rural ou d'une commune. Sont donc exclues de cette exploitation les personnes de nationalité étrangère et les personnes originaires de l'AT qui ont résidé un certain temps en dehors de l'agglomération (cette population est faible : 0,5 %, voir fascicule 1 p. XII),

sur 3289 immigrants
144 sont originaires de l'étranger,
3145 originaires de l'intérieur.

En réalité l'exploitation n'a porté que sur 3081 fiches pour lesquelles l'année d'arrivée était déclarée sans ambiguïté. Pour 64 personnes, seule la qualité de migrant a pu être déterminée sans aucune autre information, soit 2 % de l'ensemble de l'exploitation.

L'analyse détaillée porte donc sur le chiffre de 3081 immigrants qui font 32 % de la population totale enquêtée.

REGION ET MILIEU D'ORIGINE

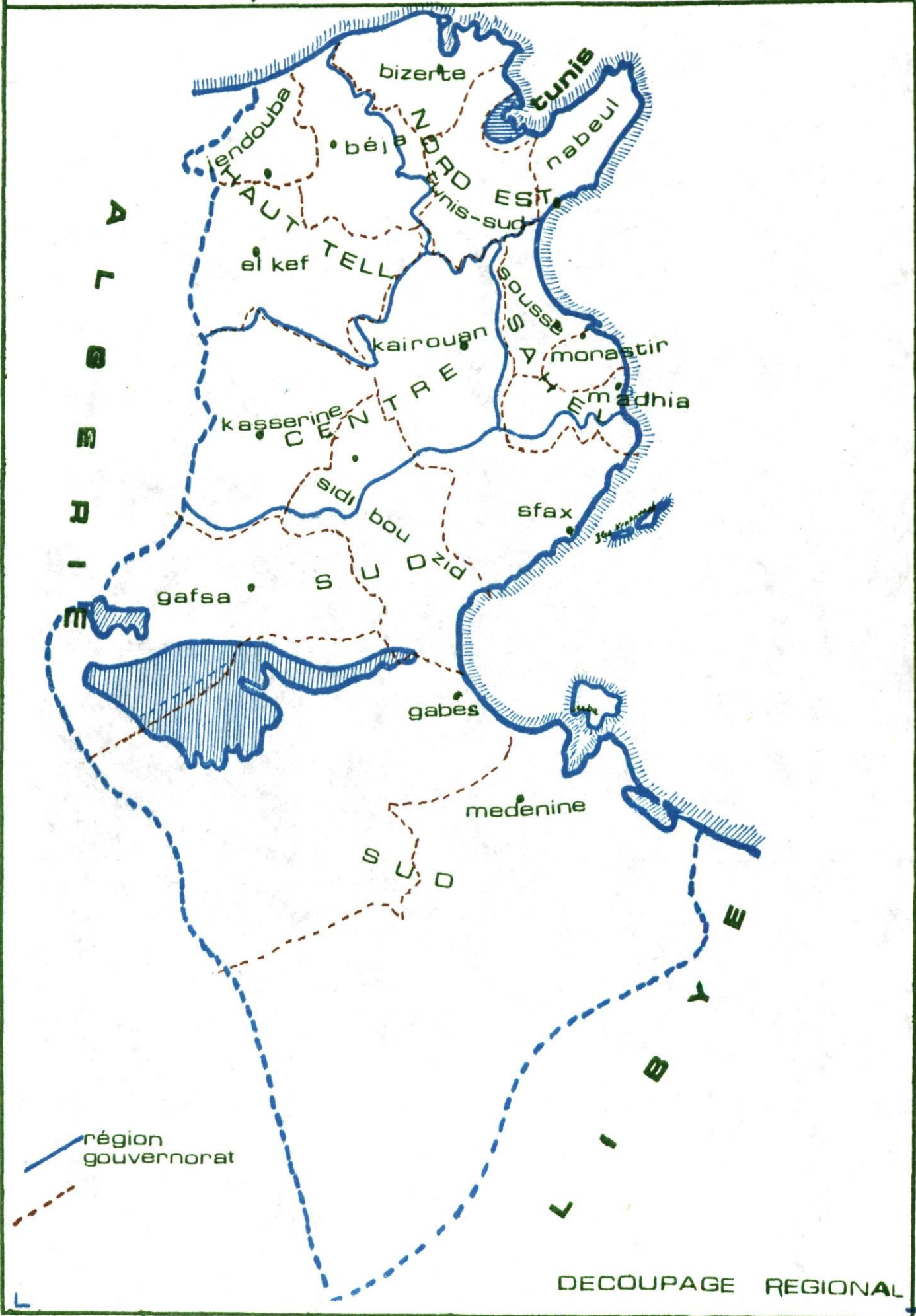
Cette population non originaire est ventilée suivant la région d'origine et le milieu. Les effectifs étant réduits on a distingué dans presque tous les tableaux trois types de milieu :

- Le milieu urbain groupant les grandes villes du littoral, les villes de l'intérieur et les centres urbains secondaires
- Le milieu semi urbain comprenant les communes moyennes et les petites communes - (en règle générale les communes ayant moins de 20.000 personnes.
- Le milieu rural.

(se référer à l'annexe 2 pour le détail des classifications employées).

Si l'on parle du milieu communal il s'agit de l'ensemble de la population originaire d'une commune soit la réunion du milieu urbain et du milieu semi urbain. Le découpage régional employé fait référence à celui adopté par l'Aménagement du Territoire qui a semblé le plus adéquat pour une analyse des migrations (1). Six régions (avec l'AT) sont retenues dont on trouvera le tracé sur la carte ci-joint (carte 1).

(1) "Villes et développement en Tunisie" - Direction de l'Aménagement du Territoire - Groupe 8 - Tunis 1973.



DECOUPAGE REGIONAL

ANNEE DE LA DERNIERE INSTALLATION DANS L'A.T.

Seul le premier tableau de cette série donne la répartition des immigrants par année. Un regroupement quinquennal ou décennal est opéré pour le reste des tableaux de la manière suivante :

Migrants avant 1957	!	avant 1957	!		!
Migrants entre 1957 et 1961	!	1957 - 61	!	avant 1962	! Anciens
	!		!		!
Migrants avant 1962 et 1966	!	1962 - 66	!		!
	!		!		!
Migrants entre 1967 et 1971	!	1967 - 71	!	1962 - 1971	! Récents
	!		!		!

Par commodité on appellera les migrants installés dans la capitale avant 1962 : les migrants anciens, et ceux installés au cours de la décennie précédent l'enquête : les migrants récents. Les migrants 1972 ont été exclus du champ de l'étude en raison de la faible durée de la période de résidence dans l'AT (3 à 4 mois).

TYPE DU DEPLACEMENT

La distinction entre migration ménage et migration individuelle n'est pas suffisante pour mener une analyse fixe du phénomène migration. En effet, bien que constituant un progrès, les informations sont encore dépendantes de la structure des ménages. Pour éliminer cet effet perturbateur on a introduit à partir de plusieurs caractéristiques du déplacement une nouvelle distinction entre les migrants ayant migré volontairement, et les migrants n'ayant qu'un rôle passif dans le déplacement. Conceptuellement on a adopté le principe suivant : la migration ménage a comme moteur la décision d'une personne : le chef de ménage, les autres membres du ménage n'ont qu'un rôle passif. La réalité n'est certes pas aussi simple notamment au niveau de la décision (d'autres membres du ménage, l'épouse ou les frères interviennent probablement).

On a appelé migration "volontaire" la migration des chefs de ménage des ménages migrants plus la migration des individus. De nombreux tableaux ne portent que sur les migrants volontaires récents notamment les tableaux concernant les relations entre la migration et le milieu d'origine et les conditions d'accueil.

LIMITES DE L'ETUDE

Il importe de souligner que les effectifs de migrants sont des effectifs nets, le nombre de migrants d'une année donnée dépend donc de l'effectif des immigrants qui se sont installés réellement cette année là, mais également de l'intensité des retours ou des départs vers d'autres lieux (étranger par exemple) depuis cette date à la date de l'enquête et de la mortalité des immigrants au cours de cette même période. Les effectifs observés sont donc la résultante de mouvements dont nous ne saisissons que les effets à la date de l'enquête. C'est là une des contraintes de l'observation rétrospective auxquelles on ne peut échapper.

Enfin, s'agissant d'une enquête par sondage, les problèmes de signification sont d'autant plus vivaces que l'on est tenté en cours d'analyse de ventiler au maximum les migrants suivant le milieu ou la région d'origine ; il suffit que l'on travaille sur l'âge pour que les chiffres deviennent très petits et que la plupart des tableaux se transforment en "peau de chagrin" inutilisable. Des regroupements sont donc nécessaires qui font disparaître souvent l'intérêt de l'information.

Rappelons que l'erreur de sondage est d'autant plus importante que le chiffre est petit. Pour une proportion de 5 %, l'intervalle de confiance à 95 % est (4 % - 6 %), soit une erreur relative de l'ordre de 20 % (voir fascicule 2 p.3)

Ce fascicule comporte quatre chapitres correspondant chacun à une série de tableaux de la population non originaire.

- 1 - Caractéristiques du déplacement vers l'AT.
- 2 - Caractéristiques démographiques et d'instruction des migrants.
- 3 - Relation entre l'emploi et la migration - Population active migrante.
- 4 - Relation de la migration "volontaire" avec le milieu d'origine et le milieu d'accueil.

CHAPITRE - 1 - CARACTERISTIQUES DU DEPLACEMENT VERS L'AGGLOMERATION

DE TUNIS

1 - Chronologie de l'émigration vers l'A.T.

Le tableau Mi - 1 donne pour chaque année, à partir de 1956, la ventilation des migrants par sexe, région et milieu d'origine.

- Evolution générale avant 1956

Constatons en premier lieu la forte proportion d'immigrants installés dans la capitale avant l'Indépendance (34,5 % avant 1956). Ce qui confirme que l'attraction de Tunis sur le reste du territoire n'est pas un phénomène nouveau.

Cette proportion varie considérablement suivant le milieu, la région et le sexe comme le montre le tableau ci-dessous.

PROPORTION D'IMMIGRANTS INSTALLEES DANS LA CAPITALE AVANT 1956 (par rapport à l'ensemble des immigrants)

REGION D'ORIGINE	Sexe Masculin				Sexe Féminin				Ensemble			
	Urb.	S.Ur.	Rur.	Tot.	Urb.	S.Ur.	Rur.	Tot.	Urb.	S.Ur.	Urb.	Tot.
Nord	34,0	34,3	32,5	33,5	28,7	36,0	33,3	32,6	31,2	35,2	32,9	33,1
Haut Tell	46,4	40,1	37,0	39,6	35,8	38,7	27,8	33,5	40,3	39,3	32,7	36,5
Centre	27,7	50,0	38,7	39,8	26,6	55,1	31,8	39,8	27,2	52,5	35,4	39,8
Sahel	20,6	41,3	36,8	29,5	22,8	28,1	25,9	24,6	21,7	35,8	32,3	27,3
Sud	23,3	39,8	48,2	37,7	18,0	31,4	35,3	28,5	20,9	36,0	42,6	33,6
Ensemble	30,7	40,6	38,9	37,1	26,9	37,5	30,8	31,9	28,8	29,0	35,1	34,5

Sur 100 personnes originaires du milieu urbain, moins de 30 % se sont installées avant 1956, alors que pour le milieu semi-urbain on en compte 40 % et pour le milieu rural 35 %. Il semble donc qu'avant cette date les habitants des grandes villes et villes secondaires s'installent assez peu dans la capitale. Ce n'est qu'après l'indépendance que le mouvement se renverse.

Cette évolution n'est pas identique selon les régions ; on peut noter ainsi que les proportions de migrants installés dans la capitale avant 1956 sont, pour les régions du Haut Tell et du Sud, de sens contraire lorsqu'on va du milieu le plus urbanisé au milieu rural (Haut Tell : de 46,4 % à 40,1 % puis 37,0 %, Sud : de 23,3 % à 39,8 % puis 48,2 % - voir tableau ci-dessus -).

Cette proportion est encore plus faible pour les femmes, indice que l'immigration féminine ne s'est développée que tardivement.

Donc - Faible participation du milieu urbain à côté d'une forte participation des petites communes. L'importance relative de chaque milieu dans la population migrante "avant 1956" comparée à celle de la population migrante "1956 et après" montre bien que la tendance s'est inversée entre le milieu urbain et le milieu semi-urbain en présence d'une permanence de la participation de la population du milieu rural.

- Proportion faible de femmes qui se traduit par une importance relativement forte des hommes dans l'immigration avant 1956, 55 % d'hommes alors que l'on observe plus de femmes dans la population non originaire installée depuis l'Indépendance (49,4 % d'hommes seulement).

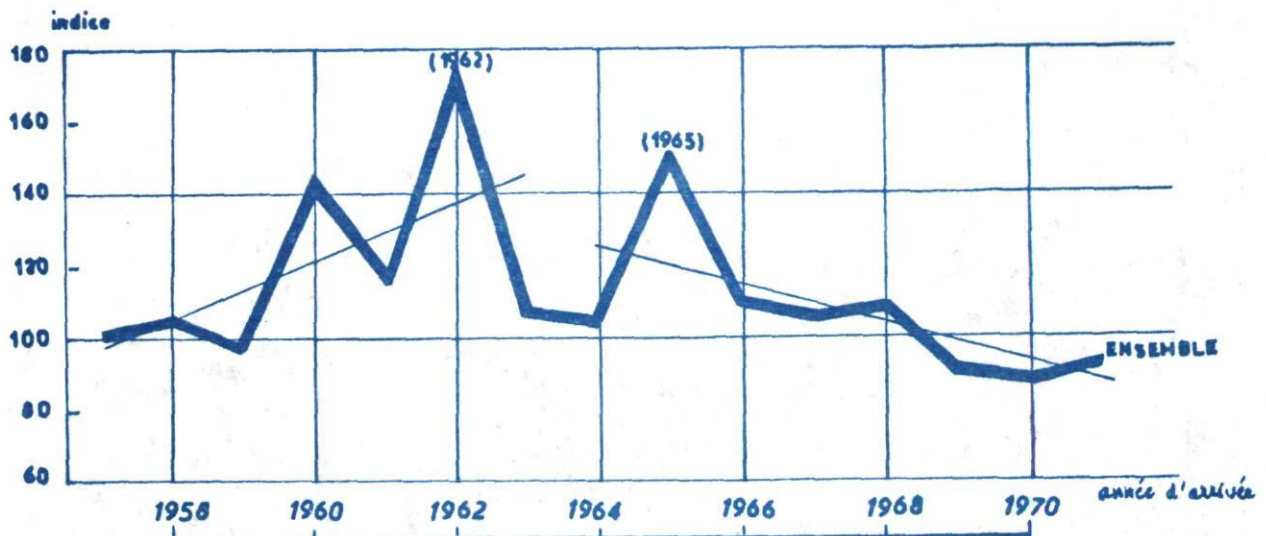
IMPORTANCE RELATIVE DE CHAQUE MILIEU DANS LA POPULATION IMMIGRANTE

Milieu d'Origine	Avant 1956		1956 et Après		Total Migrants	
	VA	%	VA	%	VA	%
Urbain	259	24,3	640	31,8	899	29,2
Semi Urbain	390	36,7	609	30,2	999	32,5
Rural	415	39,0	765	38,0	1180	38,3
Ensemble	1064	100,0	2014	100,0	3078	100,0

- Evolution Générale depuis 1956

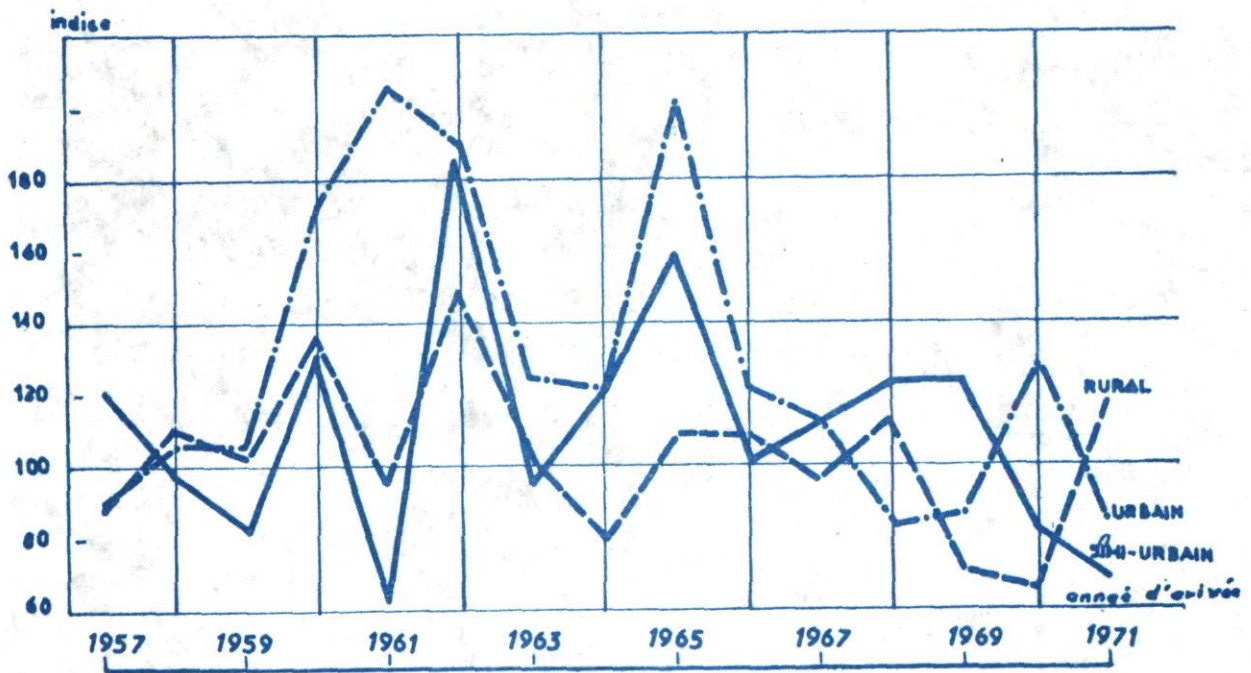
Les constatations que l'on a pu faire montrent que la situation depuis 1956 a évolué rapidement. Les données du tableau Mil permettent de suivre cette évolution année par année. Pour l'illustrer avec commodité, on a pris comme indice de base les trois premières années de l'Indépendance 1957, 1958 et 1959 en laissant de côté l'année 1956 trop perturbée par les événements et on a calculé les variations de cet indice jusqu'en 1971 (tableau I).

Pour l'ensemble des migrants on peut observer sur le graphique 1 une évolution en deux séquences très distinctes. Jusqu'en 1962, l'indice grimpe très rapidement, puis chute pendant deux années, reprend



Graphique : 1

Variation suivant l'année d'arrivée dans l'A.T. de l'indice de développement pour l'ensemble des émigrants.



Graphique : 2

Variation de l'indice de développement suivant le milieu

en 1965 puis, après une baisse rapide, descend progressivement en-dessous de l'indice de base 100. La rupture de rythme se situe entre 1963 et 1965.

[Ce qui est remarquable, c'est la concordance entre la progression des effectifs de migrants jusqu'en 1962 et la chute rapide des effectifs d'étrangers jusqu'à cette date (1).

La remontée de 1965 peut s'expliquer en partie par les départs qui ont suivis la reprise des terres coloniales opérée en Septembre 1964. Ces départs, bien que nettement moins nombreux que ceux des années 1960-61 et 62, semblent avoir provoqué une mobilité très forte de la population tunisienne. Le recensement de 1966 enregistre ainsi dans toutes les régions des accroissements se situant entre 50 et 100 % (2).

Après cette flambée, la tendance est à la baisse progressive. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse qui dure depuis 1962, si l'on considère l'année 1965 comme exceptionnelle.

L'une des raisons principales de cette évolution tient à ce que la Tunisie a vécu après l'Indépendance une période historique sans précédent. Le départ des étrangers a créé des conditions exceptionnelles d'accueil dans la capitale, il en est résulté une attraction très forte sur le reste du pays. La baisse des taux après 1962 correspond donc en grande partie à un retour progressif à la normale.

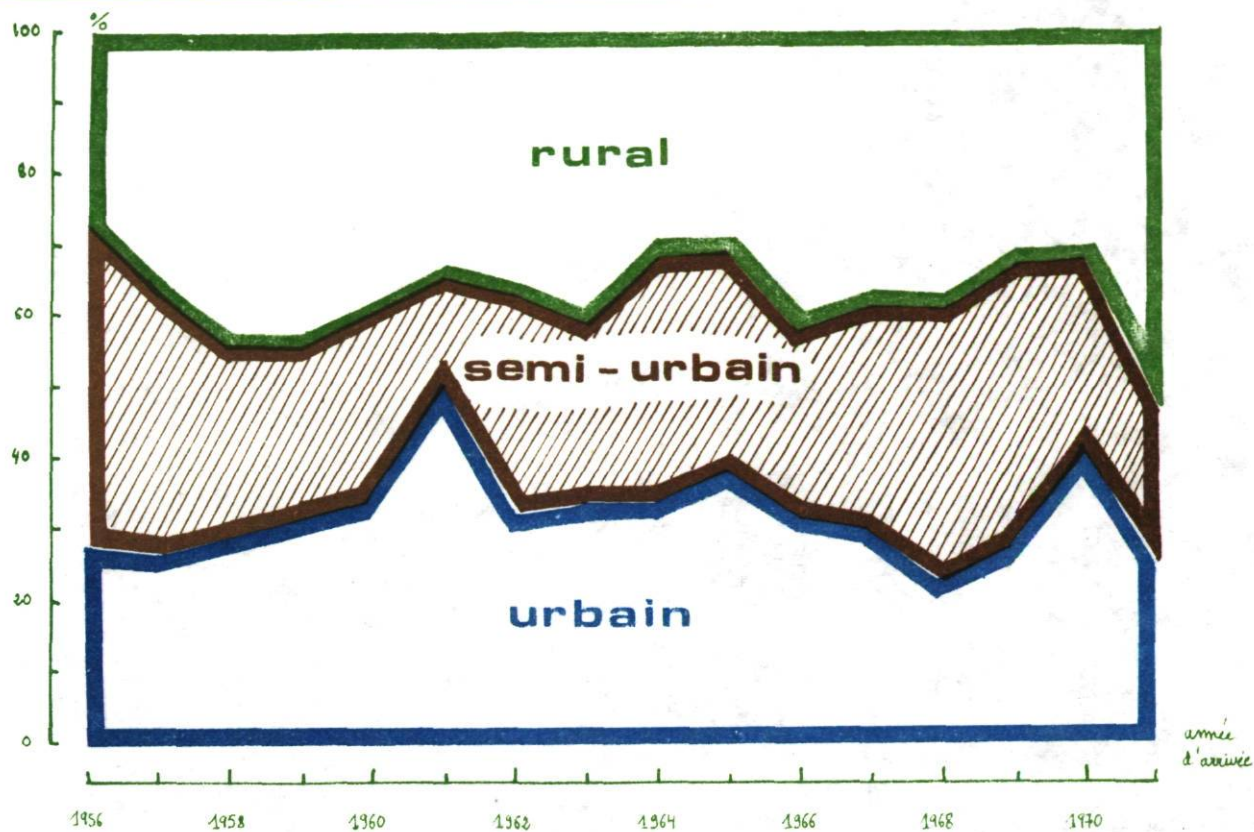
En second lieu, le développement de l'émigration internationale a entraîné deux effets : un effet indirect car elle a probablement diminué l'attraction de Tunis en incitant un certain nombre de personnes à se diriger plutôt vers l'étranger que vers la capitale où les conditions de vie sont jugées par beaucoup difficiles sans contrepartie d'un gain supplémentaire, et un effet direct, les émigrants au départ de Tunis se recrutent plutôt dans la population non originaire (d'après les observations faites au 2ème passage), ce qui entraîne une diminution relative de cette population - Tunis ne serait plus qu'un relais pour une partie de la population non originaire (c'est une hypothèse à retenir).

En troisième lieu, une nouvelle dynamique régionale a permis le développement de certains centres régionaux qui sont devenus à leur tour des pôles d'attraction. Ce phénomène mal connu peut avoir une influence non négligeable sur l'attraction de Tunis par le rôle de "tampon" que joueraient ainsi les centres secondaires.

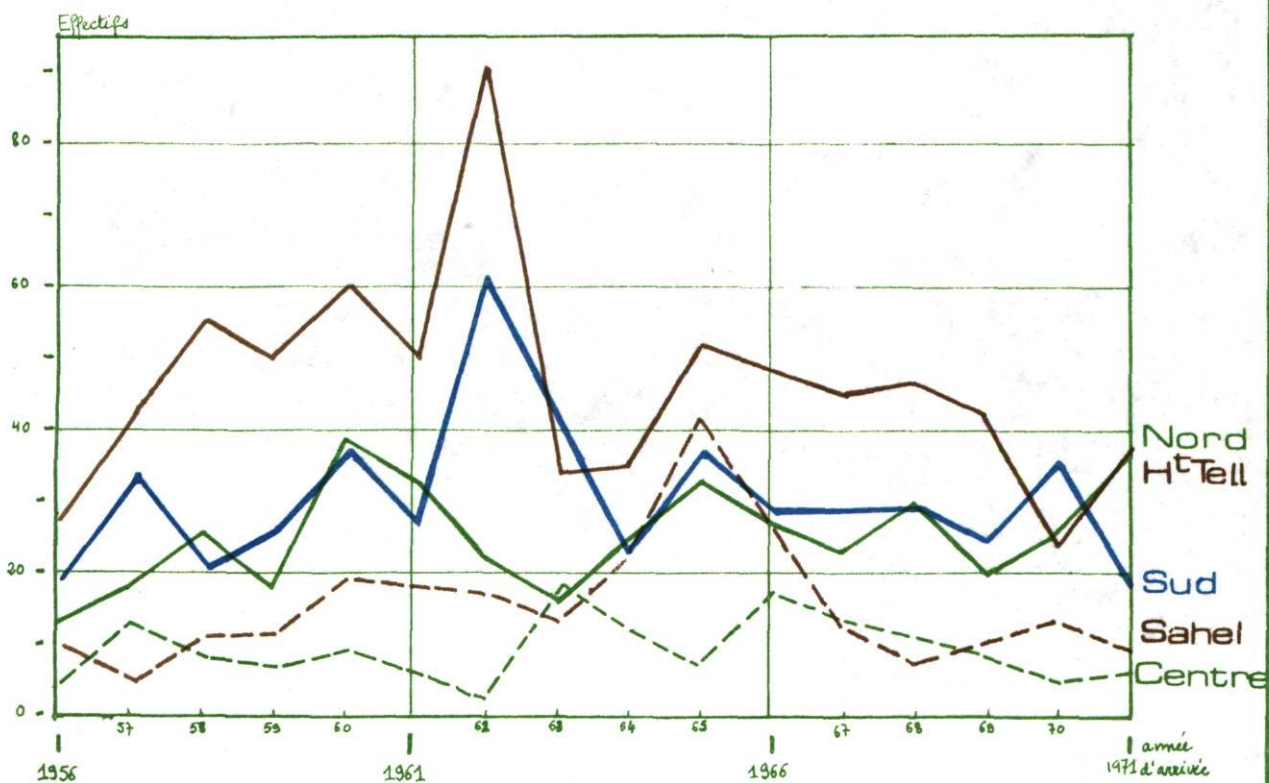
On assiste donc à une sorte de régularisation de l'émigration vers la capitale qui reste au niveau de l'accroissement global forte. Rappelons les composantes du taux moyen de l'accroissement de l'AT au cours de la

(1) A. MARCOUX - "La population étrangère en Tunisie 1956.1970" RT SS n° 25 - Mai 1971.

(2) Se référer à "Résultats du Recensement de mai 1966" - Migration fascicule 3 - INS - Tunis 1969.



Graphique n°3 - Importance relative du milieu d'origine suivant l'année d'arrivée



Graphique n°4 - Migrants suivant l'année et la région d'origine

période 1966 - 1972 (voir fascicule 1).

- + 2,44 d'accroissement naturel
- + 2,32 migration interne nette
- 0,82 migration internationale nette.

Le bilan des mouvements migratoires sur Tunis reste donc largement positif : + 1,5 % par an.

- Milieu d'origine et année d'arrivée

- La variation des effectifs de migrants suivant la milieu montre (graphique 2 ; tableau 1) qu'après 1956, c'est le milieu urbain qui a surtout participé aux forts accroissements de la mobilité jusqu'en 1962 et à la flambée de 1965. Le milieu rural a suivi une évolution similaire mais semble-t-il beaucoup plus émoissée, comme si les événements s'étaient répercutés avec moins d'intensité. Le milieu semi-urbain montre par contre une évolution très perturbée, de fortes intensités sont suivies de dépressions dont le sens général va vers une participation moins importante de ce milieu à l'émigration vers l'AT.

- Cette évolution se traduit par une relative stabilité de la participation du milieu rural à l'émigration vers Tunis (tableau 2 ; graphique 2), et par des fluctuations assez fortes entre le milieu urbain et semi-urbain allant toutefois dans le sens d'un accroissement de l'importance des grandes villes et centres secondaires dans l'émigration vers l'AT au détriment des petites communes qui fournissaient avec le milieu rural les plus forts contingents d'émigrants.

- Région d'origine et année d'arrivée

Au niveau des régions, les tendances se dessinent mieux. Ainsi, la plus forte participation du milieu urbain tient en grande partie à la tendance plus marquée des sahéliens à émigrer vers Tunis au cours de la décennie qui a suivi l'Indépendance (1957 - 1966) : 63,5 % des migrants du Sahel de cette période sont originaires du milieu urbain, 16,7 % seulement viennent des campagnes.

Après 1966, cette émigration retrouve un niveau faible comparable à celui qui existait avant l'Indépendance.

IMPORTANCE RELATIVE DU MILIEU POUR LES IMMIGRANTS ORIGINAIRES DU SAHEL

Période d'arrivée	Urbain	S.Urbain	Rural	Ensemble
Avant 1957	43,8	33,3	29,9	100,0
1957 - 61	74,6	20,3	5,1	100,0
1962 - 66	57,9	19,3	22,8	100,0
1967 - 71	47,8	21,8	30,4	100,0

Le Haut Tell et le Sud, foyers traditionnels d'émigrations vers la capitale, semblent marquer une évolution générale vers la baisse après la flambée de 1962. Baisse qui a tendance à s'accroître depuis 1969. Pour le Nord, l'émigration se maintient à un niveau assez élevé depuis 1965 devenant en 1971 la région qui fournit le plus d'effectifs.

En dehors de l'accroissement de la mobilité de 1959 à 1962 et en 1965 dû principalement aux vagues de départs des étrangers, aussitôt remplacés par des habitants de l'intérieur, on peut déceler un double mouvement qui pour l'instant cumule ses effets vers la baisse : un mouvement qui exprime un retour à la normale du volume de l'émigration vers l'AT et un mouvement de baisse sensible depuis 1968-69 qui serait dû principalement au développement de l'émigration internationale. Le deuxième mouvement expliquerait que l'intensité de l'émigration des régions qui fournissaient les plus gros contingents soit en baisse, en raison d'un changement dans la direction des flux. L'attraction de l'étranger concurrence l'attraction de la capitale avec d'autant plus de force que l'intensité de l'émigration vers l'AT était élevée.

La baisse de l'importance des petites communes dans l'émigration vers Tunis viendrait également d'un changement de direction de l'émigration.

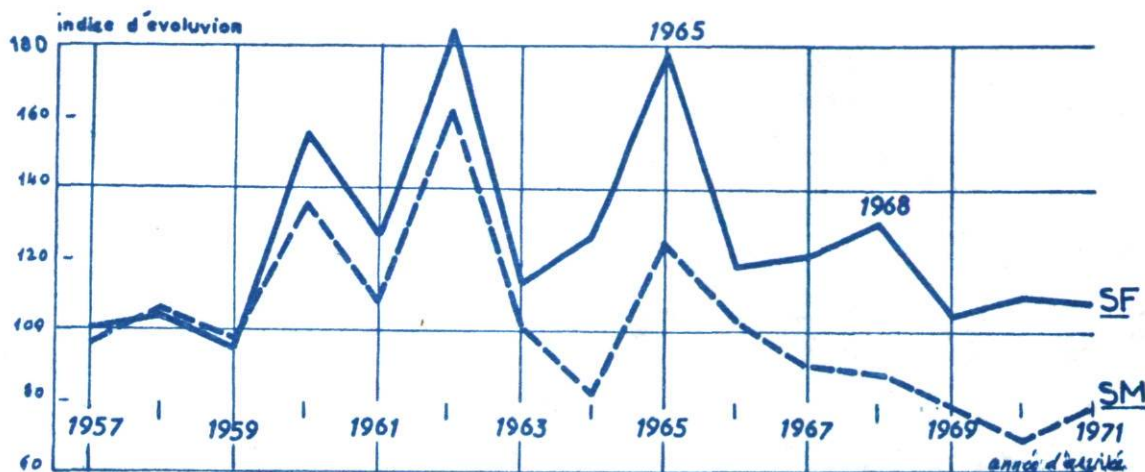
Ces facteurs ne sont pas seuls en cause et il faudrait en particulier tenir compte de l'émigration au départ de Tunis. La variation de l'intensité des retours, le développement de l'émigration vers l'étranger sont des éléments qui interviennent directement sur les effectifs observés. Nous avons vu qu'une enquête rétrospective ne permet pas de saisir l'intensité de ces éléments de la balance. En attendant les résultats du second passage qui doivent donner une vue des mouvements de sortie de l'AT, on peut à partir de l'analyse des rapports de masculinité en saisir quelques effets.

- Evolution suivant le sexe

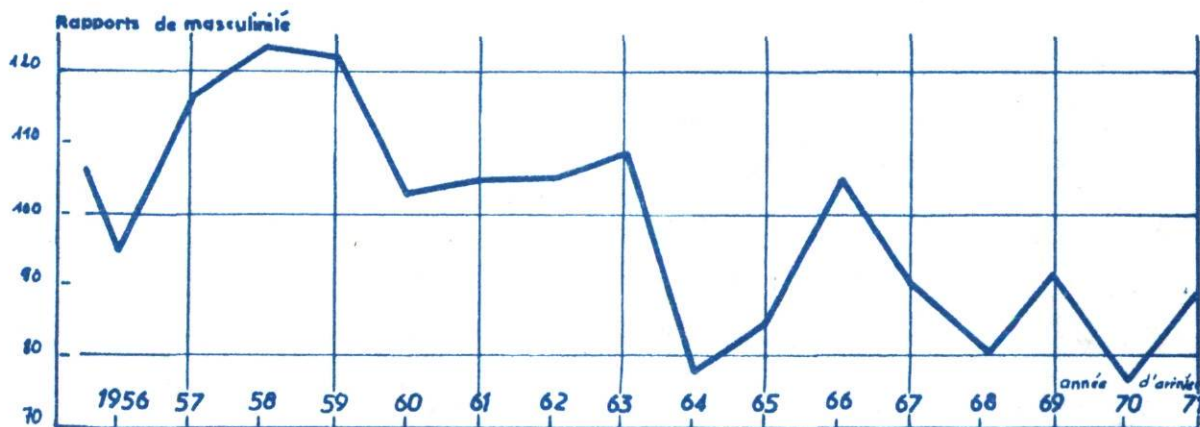
La variation de l'indice suivant le sexe montre avec évidence la baisse de l'importance des hommes (graphique 4) dans l'émigration vers l'AT. L'indice descend au-dessous de 100 dès 1966. Alors que l'indice pour le sexe féminin reste supérieur à la base avec des pointes considérables en 1965 et 1968.

n/ Alors que parmi les migrants anciens on compte près de 55 % d'hommes, on/en compte plus que 46 % parmi les migrants des cinq dernières années. Soit une baisse considérable de près de 9 points. Cette évolution est progressive si l'on en juge le tableau ci-dessous et c'est un fait à souligner, elle touche l'ensemble des régions avec des intensités diverses. Elle est particulièrement marquée dans les régions proches de Tunis, dans le Haut Tell et pour le milieu urbain.

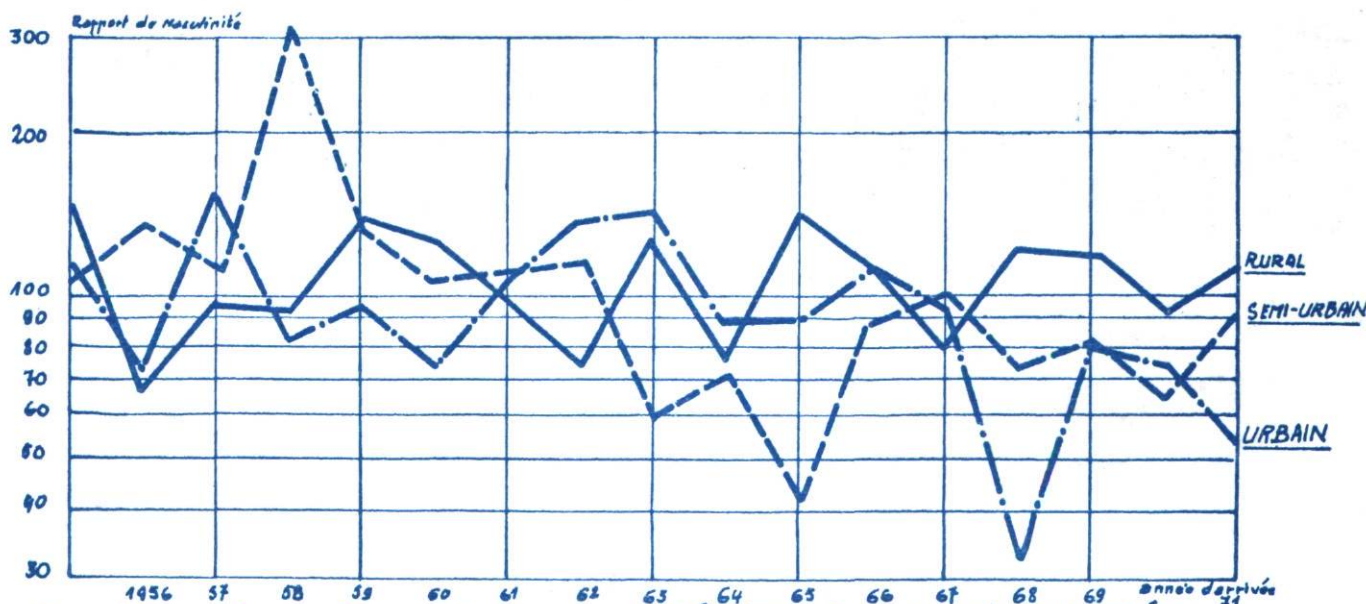
.../...



Graphique: 5 Variation suivant l'année d'arrivée des migrants résident dans l'A.T. au moment de l'enquête (indice base 100 = moyenne des années 1957-58-59)



Graphique: 6 Evolution du rapport de masculinité des émigrants selon l'année d'arrivée



Graphique: 7 Rapports de masculinité des migrants suivant l'année d'arrivée par milieu d'origine

PROPORTION D'HOMMES DANS L'EMIGRATION VERS L'AGGLOMERATION DE TUNIS

ANNEE D'ARRIVEE	REGION D'ORIGINE					MILIEU D'ORIG.			ENSEM- BLE
	Nord	HautT	Centr	Sahel	Sud	Urb.	S.Urb	Rural	
avant 1957	51,4	52,0	51,9	59,4	60,3	52,1	52,2	58,8	54,7
1957 - 61	48,5	55,1	62,7	55,9	48,6	49,3	58,0	52,4	52,8
1962 - 66	49,5	40,6	52,6	51,7	55,4	52,9	42,8	50,6	48,9
1966 - 71	45,5	42,3	39,5	56,5	50,8	40,2	45,0	51,1	46,1

Ainsi le rapport de masculinité des émigrants originaires du milieu urbain passe pour le Nord de 110 avant 1957 à 54 pour la période 1967-71. Pour le Haut Tell qui reste la région qui envoie le plus d'émigrants, notamment du milieu rural, le rapport passe de 142 à 86, en milieu urbain de 97 à 38 (voir tableau ci-dessous).

RAPPORTS DE MASCULINITE DES EMIGRANTS PAR MILIEU ET PAR REGION

Milieu d'origine	Année d'arrivée	Nord	Haut Tell	Centre	Sahel	Sud	Ensem.
URBAIN	Avt. 1957	110	97	111	100	129	107
	57 - 61	97	76	133	120	96	97
	62 - 66	77	65	175	113	138	110
	67 - 71	54	38	70	120	100	68
SEMI URBAIN	Avt. 1957	100	85	96	190	146	107
	57 - 61	128	136	275	140	143	138
	62 - 66	91	47	55	100	110	75
	67 - 71	69	86	55	150	150	82
RURAL	Avt. 1957	107	142	126	214	171	142
	57 - 61	68	136	133	200	84	110
	62 - 66	115	90	110	100	120	102
	67 - 71	123	86	71	133	129	104
ENSEMBLE	Avt. 1957	105	108	108	146	152	119
	57 - 61	94	123	168	127	95	112
	62 - 66	98	68	111	107	124	95
	67 - 71	84	62	65	130	103	85

La lecture de ce tableau permet de faire quelques remarques :

- La mobilité féminine s'est accrue considérablement au cours de la dernière décennie (1962 - 1971) (graphique 6).
- Cet accroissement est plus rapide en milieu urbain qu'en milieu rural (ce qui revient à montrer) que ce phénomène est lié au mouvement de promotion de la femme tunisienne (scolarisation, emploi...)(graphique 7).
- Ce sont les régions qui ont l'intensité migratoire la plus forte qui semble être marquées par une évolution rapide.
- L'accroissement de la mobilité en 1962 maintient semble-t-il les rapports de masculinité à un niveau plus élevé que la tendance à la croissance de la mobilité féminine ne l'aurait laisser supposer.
- Enfin le départ d'hommes vers l'étranger aurait tendance à toucher plus les migrants récents que les migrants anciens. Ce qui paraît normal puisque cette émigration touche plus les jeunes hommes de 20 - 29 ans dont la proportion est forte parmi les migrants récents. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de ralentissement de l'émigration masculine mais un changement de direction au profit de l'étranger.

*

* * *

En résumé on constate :

- 1°) Une baisse de l'attraction de Tunis en raison :
 - D'un retour à la normale après une période exceptionnelle.
 - De la concurrence de l'émigration internationale qui pousse les candidats à l'émigration à partir plutôt vers l'étranger que vers Tunis.
 - De l'accroissement des sorties de l'AT, (retours en raison des bonnes récoltes depuis 1969 et départ vers l'étranger, Tunis jouant ici le rôle de relais) qui fait baisser le solde net des mouvements.
- 2°) Un accroissement en terme relatif de la mobilité féminine en provenance du milieu urbain principalement.

2. Modalités du déplacement des migrants.

- Origine du ménage auquel appartiennent les migrants. 1962-71 (III)

L'origine du ménage est le lieu où le ménage s'est formé, et a résidé au moins six mois. On ne tient pas compte de l'origine individuelle de ceux qui le composent.

51,7 % des migrants récents appartiennent à des ménages d'origine communal ; 26,5 % à des ménages d'origine rurale ; le reste appartient à des ménages qui se sont formés dans l'AT.

Il est intéressant de remarquer que les migrants qui appartiennent à des ménages formés dans l'AT. sont originaires principalement, du Nord et du Haut Tell (64 % de cette catégorie de migrants). Par contre dans les autres régions les ménages se sont formés dans le milieu d'origine.

Il apparaît déjà que pour tout ce qui concerne l'émigration vers Tunis, il y a une dichotomie réelle entre le Nord (région du Nord^{est} et Haut.Tell) et le reste du Pays. On constatera au fil de l'analyse que les mécanismes, les comportements... sont différents.

- REPARTITION DES EMIGRANTS 1962 - 71 SUIVANT L'ORIGINE DU MENAGE AUQUEL ILS APPARTIENNENT

Origine du Ménage	S E X E			Région d'origine du migrant				
	SM	SF	ENS	Nord- Est	Haut.T	Centre	Sahel	Sud
AT. Sedentaire	13,9	22,7	18,5	25,5	18,0	25,0	14,4	13,8
Migrant	3,0	3,3	3,2	8,5	2,6	-	2,5	1,0
Communal	54,1	49,4	51,7	37,8	39,5	55,0	73,7	66,3
Rural	29,0	24,3	26,5	27,8	39,7	20,0	9,4	18,9
Etranger	-	0,3	0,1	0,4	0,2	-	-	-
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

- Modalités du déplacement (1962 - 71) (III).

80 % des individus se sont déplacés en groupe, soit avec le conjoint (25,5 %) soit avec toute la famille (50,5 %), soit dans un groupe non familial (5,1 %).

Le pourcentage de femmes s'étant déplacées seules est évidemment faible, de l'ordre de 6,5 %. La différence avec les hommes est très nette, puisque plus de 30 % des hommes migrant seuls. Ceci explique en partie les différences régionales dans la mesure où l'intensité de la mobilité féminine est très variable suivant les régions.

Ainsi il n'est pas étonnant, de trouver une forte proportion d'émigrants individuels dans le Sahel et le Sud, régions de faible mobilité féminine. Par contre dans le Haut.Tell ou la situation est inverse (forte mobilité féminine) le nombre de migrant individuel est faible (12,8 %)

REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA MODALITE DU DEPLACEMENT

Modalité du Déplacement	S E X E			REGION D'ORIGINE				
	SM	SF	ENS	Nord- Est	Haut.T	Centre	Sahel	Sud
Seul	31,3	6,5	18,3	17,4	12,8	18,0	26,2	21,8
Avec conj.	14,4	35,3	25,3	25,1	26,0	30,0	24,4	23,7
Famille	50,2	50,8	50,5	52,9	53,7	45,0	46,9	48,7
Autres	3,3	6,7	5,1	4,2	6,1	6,0	2,5	5,2
Total groupe	67,9	92,8	80,8	82,2	85,8	81,0	73,8	77,6
N.D	0,8	0,7	0,8	0,4	1,4	1,0	-	0,6
TOTAL...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

- Modalité du déplacement et origine du ménage pour les migrants récent (1962 - 71).

C'est dans les ménages formés dans l'AT. que l'on trouve naturellement une forte proportion de personnes ayant migré seule 30,3 %.

De même la plupart des femmes qui ont migré seules sont également dans les ménages qui se sont formés dans l'AT. (70 %). Se sont le plus souvent des femmes qui ont contracté mariage avec un conjoint déjà installé dans la capitale. Il est fréquent que les émigrants célibataires installés dans la capitale recherchent comme épouse une femme originaire de la même région qu'eux.

Il est difficile d'aller très loin dans l'analyse dans la mesure où la structure des ménages intervient sur les indices que l'on pourrait calculer. Aussi est-on amené à distinguer parmi l'ensemble des migrants ceux qui ont effectué une migration volontaire.

- Importance de la migration volontaire.

Le tableau III 4 permet de calculer la proportion de migrants volontaires dans la population originaire (voir tableau suivant). Cette proportion dépend à la fois de l'intensité de la migration, de l'importance de l'émigration individuelle et de la taille des ménages migrants.

On peut constater en effet que l'influence de la structure d'âge fait baisser la proportion d'émigrants volontaires parmi les migrants récents puisqu'on compte parmi eux, plus d'enfants.

C'est dans le Nord et les zones limotrophes de la région de Tunis que cette proportion est la plus faible, non en raison d'une intensité plus faible, mais en raison de la forte participation de ménages entiers à la migration. Remarquons que cette tendance est assez constante dans le temps.

Une forte intensité de la migration ménage va de pair, avec un proportion de la migration féminine volontaire plus forte que la moyenne. Pour le Nord et le Haut.Tell elle atteint 12,5 % et 11,3 %, dans le Sahel et le Sud 8,0 % et 3,4 %. En raison notamment du plus grand nombre de femmes chef de ménages.

Cette plus forte intensité de la migration volontaire féminine ne compense pas cependant la faiblesse relative de la migration volontaire des hommes. Celle-ci est forte dans les régions où la proportion d'hommes migrant individuellement est élevée (Sahel 61,2 % et Sud 38,1 %).

PROPORTION DE MIGRANTS "VOLONTAIRES" SUIVANT LA REGION D'ORIGINE, LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE

SEXE MASCULIN

Année d'Arrivée	Nord	Ht.Tell	Centre	Sahel	Sud	Ens.
Av. 1957	57,5	59,8	74,5	64,9	68,4	63,4
1957 - 61	58,5	43,9	74,1	60,6	66,7	55,5
Av. 1962	57,8	53,8	74,4	63,3	67,8	60,6
1962 - 66	41,0	51,6	46,7	52,5	54,4	50,3
1967 - 71	50,0	48,7	41,2	80,8	64,0	55,8
1962 - 71	45,5	50,3	44,7	61,2	58,1	52,6

SEXE FEMININ

Av. 1957	12,1	13,7	11,7	10,2	9,6	12,1
1957 - 61	5,8	5,3	6,2	-	5,5	5,0
Av. 1962	9,6	10,8	10,4	6,1	8,2	9,5
1962 - 66	6,4	7,2	11,1	9,1	3,6	6,8
1967 - 71	17,6	16,5	19,2	5,0	3,2	13,4
1962 - 71	12,5	11,3	15,1	8,0	3,4	9,7

ENSEMBLE

Av. 1957	35,4	37,7	44,3	42,7	45,0	40,0
1957 - 61	31,3	26,5	48,8	33,9	35,2	31,7
Av. 1962	33,9	33,6	45,6	39,3	41,6	37,0
1962 - 66	23,6	25,2	29,8	31,6	31,7	28,0
1967 - 71	32,3	30,1	27,9	47,8	34,1	33,0
1962 - 71	28,2	27,4	29,0	36,2	32,7	30,1

D'une manière générale on peut retenir que la migration volontaire est surtout le fait des hommes. Mais que la migration volontaire chez les femmes progresse depuis quelques années assez rapidement dans plusieurs régions (Nord, Haut.Tell, Centre).

Importance de la migration individuelle dans la migration volontaire.

La migration individuelle suit une tendance assez nette vers l'accroissement (notamment au cours des dernières années) en raison principalement du nombre croissant de femmes qui migrent seule. Cette tendance semble se développer dès 1962, mais c'est vers 1965 qu'elle s'affirme nettement.

Au niveau des régions, notons la très nette différence entre la migration du Haut.Tell où la tendance est à l'accroissement de la migration ménage et celle des autres régions où la primauté de la migration individuelle s'accroît - Centre, Sahel Sud.

On note une tendance identique pour le Nord, baisse sensible de la migration individuelle masculine mais compensée par une forte croissance de la migration individuelle féminine.

IMPORTANCE DE LA MIGRATION INDIVIDUELLE DANS LA MIGRATION VOLONTAIRE - PAR REGION D'ORIGINE ET SEXE

SEXE MASCULIN

Année d'Arrivée	Nord	Ht.Tell	Centre	Sahel	Sud	Ens.
Av. 1957	63,1	66,4	53,6	73,0	65,7	64,9
1957 - 61	63,1	55,7	85,0	55,0	54,3	60,0
Av. 1962	63,1	63,1	63,9	63,9	62,3	63,3
1962 - 66	56,0	30,6	71,4	58,0	67,9	54,7
1967 - 71	58,1	51,3	57,1	90,5	68,3	64,5
1962 - 71	57,1	39,8	66,7	71,1	68,0	59,0

SEXE FEMININ

Av. 1957	68,6	34,4	50,0	-	50,0	38,1
1957 - 61	38,4	33,3	-	-	25,0	33,3
Av. 1962	50,0	34,2	42,8	-	42,8	37,2
1962 - 66	41,2	60,0	66,7	80,0	33,3	56,0
1967 - 71	92,3	72,2	40,0	100,0	50,0	74,4
1962 - 71	76,5	67,8	50,0	83,3	40,0	67,2

E N S E M B L E

Av. 1957	58,9	60,6	53,2	65,8	64,4	61,2
1957 - 61	61,9	53,7	80,9	55,0	52,0	58,0
Av. 1962	60,0	58,8	61,8	62,3	60,7	60,2
1962 - 66	51,7	35,6	70,6	61,1	66,1	54,9
1967 - 71	68,2	57,9	50,0	90,9	67,4	66,7
1962 - 71	61,6	46,5	62,1	72,4	66,7	60,4

3. Rang du déplacement des migrants volontaires MI 4 et MI 5

La personne qui est venue directement de son milieu d'origine dans l'AT a fait une migration de rang 1, celle qui a transité pendant un certain temps dans un autre lieu avant de venir dans l'AT (à condition que la durée de ce séjour ait excédé 6 mois) a fait une migration de rang 2 vers l'AT...

Il est évident que plus la personne est âgée, plus elle a de chance d'avoir effectuée (n) migrations et plus sa mémoire fait défaut si la migration est ancienne. De plus l'importance qu'a pu avoir un déplacement transitoire, même de plusieurs années peut disparaître en face de l'événement qu'est l'installation définitive dans la capitale. De sorte qu'il ne sera pas étonnant de trouver une très forte proportion de gens qui déclareront être venus directement à Tunis parmi les migrants anciens (avant 1957 - 86,0 %).

Par ailleurs si l'on tient compte de l'ensemble des migrants de la dernière décennie, on constate que 80 % des migrants sont venus directement. En fait ce chiffre n'a pas une grande signification car il inclut les déplacements des enfants qui ont suivi la migration des parents. Or le rang du déplacement de ses enfants est généralement inférieur à celui des parents. Ne serait ce que parce que la naissance peut avoir lieu dans une résidence intermédiaire. De sorte que la proportion de personnes venues directement dépend de la taille des ménages, du lieu de naissance des enfants du nombre de résidence intermédiaire des parents avant l'installation dans l'AT etc... Cette raison a conduit à n'étudier l'influence du rang sur les mécanismes de formation de flux que pour les migrants volontaires.

Il apparaît ainsi que parmi les migrants récents 62,7 % sont venus directement soit 37,3 % des migrants volontaires qui ont quitté la région d'origine pour un autre lieu que l'AT. Le chiffre est encore plus important si l'on ne tient compte que des hommes (43,3 %). Importance, donc de la population non originaire installée à Tunis venue en plusieurs étapes.

- Proportion de migrants volontaire de rang 1 par sexe, année d'arrivée et région.

Le faible nombre des immigrants de sexe féminin rend difficile une interprétation fine des proportions les concernant. Notons que pour l'ensemble des régions et quelque soit la période envisagée, elles sont presque toutes proches de 100. En majorité les femmes viennent directement à Tunis.

PROPORTION DE MIGRANTS VOLONTAIRES DE RANG 1. PAR SEXE, ANNEE D'ARRIVEE ET REGION

SEXE MASCULIN

Année d'Arrivée	Nord E.T	Ht. Tell	Centre	Sahel	Sud	T.E
Av. 1957	92,3	90,5	82,9	81,1	80,5	86,3
1957 - 61						
S. Total	89,3	89,3	77,0	73,7	77,9	83,4
1962 - 66	52,0	77,5	64,3	61,3	53,6	62,3
1967 - 71	48,4	66,6	57,1	28,6	51,2	51,8
S. total	50,0	72,7	61,9	48,0	52,5	56,6

SEXE FEMININ

Av. 1957	92,3	79,3	66,7	100,0	90,0	83,9
1957 - 61	75,0	83,3	-	-	100,0	80,0
S. Total	88,2	80,0	57,1	100,0	94,0	82,0
1962 - 66	100,0	90,0	100,0	60,0	66,7	84,0
1967 - 71	76,9	94,4	100,0	100,0	100,0	89,7
S. Total	82,3	92,8	100,0	66,7	80,0	87,5

ENSEMBLE

Av. 1957	92,3	88,5	80,8	82,9	81,3	86,0
1957 - 61	83,3	86,5	61,9	60,0	74,0	77,5
S. Total	89,2	87,9	75,0	75,4	79,2	83,4
1962 - 66	58,6	79,5	70,6	61,1	54,2	65,0
1967 - 71	56,8	75,4	75,0	31,8	53,5	59,4
S. Total	57,5	77,6	72,4	50,0	53,9	62,7

En ce qui concerne le sexe masculin, on constate pour l'ensemble des régions une diminution de la migration directe vers Tunis. Cette baisse est particulièrement nette dans le Nord, le Sahel et le Sud, moins forte pour le Haut Tell et le Centre. Plus la migration est ancienne plus la probabilité qu'un individu à de faire plusieurs étapes diminue. Peut t-on trouver une explication à cette évolution, autre l'effet de l'âge des migrants signalé au début de ce paragraphe. *que*

En fait parmi les migrants récents la tendance se manifeste également et pour toutes les régions avec plus ou moins d'intensité. Cela pourrait correspondre à un accroissement général de la mobilité liée à un certain nombre de facteurs socio-économiques dont le développement des moyens de transports rapides et le service militaire obligatoire, ne seraient pas parmi les moindres. On pourrait aussi penser que le développement de certains centres régionaux permet de cristalliser une partie de la mobilité.

On peut noter également que cette baisse de la migration directe intervient au moment où l'intensité de l'émigration vers l'AT. se réduit.

Au niveau des régions la tendance est peu marquée dans le Haut-Tell où seulement 27,3 % des émigrants viennent par étapes alors que dans le Sahel de Sousse la proportion dépasse 50 % atteignant (71,4 %) pour la période 1957 - 71.

On trouve des proportions de l'ordre de 50 % dans le Nord et le Sud. Constatons qu'il s'agit dans tous les cas de régions ayant une large façade sur la mer. Ce sont des régions très peuplées et urbanisées. Il semble que les échanges entre villages voisins, entre villes ou campagne-ville se soient intensifiés après l'Indépendance. C'est accroissement de la mobilité entraînerait une baisse du déplacement direct vers un pôle déterminé, que se soit la grande ville proche, l'AT. ou l'étranger. Par contre dans le Centre et le Haut-Tell il n'y a souvent rien entre la campagne et la capitale. Les possibilités d'étapes sont réduites à quelque centres régionaux, qui sont éloignés des grands circuits migratoires. L'Attraction de ces centres régionaux est limitée aux populations environnantes de sorte que l'on comprend que la migration directe en provenance de ces régions soit constamment supérieure à 70 %.

- Modalités du déplacement et Rang du déplacement.

D'une façon générale, les ménages ont une tendance plus marquée à venir directement que les individus. Cela se comprend aisément, un individu seul est plus libre de ces mouvements et cela d'autant plus qu'il garde souvent un point d'attache auquel il peut retourner s'il le désire.

PROPORTION DE MIGRANTS VOLONTAIRES DE RANG 1 SUIVANT LA MODALITE DU DEPLACEMENT PAR SEXE, ANNEE D'ARRIVEE ET REGION D'ORIGINE.

SEXE MASCULIN

Année d'arrivée	Nord	Ht. Tell	Centre	Sahel	Sud	T.E
Ind Av. 1962	87,7	88,3	74,3	68,4	80,2	82,6
1962 - 71	50,0	62,8	64,3	43,2	53,0	53,3
Men Av. 1962	92,1	90,4	81,8	84,2	74,1	84,8
1962 - 71	50,0	79,2	57,1	60,0	51,6	63,8
Tot Av. 1962	89,3	89,3	77,0	73,7	77,9	83,4
1962 - 71	50,0	72,7	61,9	48,0	52,5	56,6

SEXE FEMININ

Ind Av. 1962	85,7	83,3	///	-	100,0	79,3
1962 - 71	76,9	94,7	100,0	60,0	///	83,7
Men Av. 1962	90,0	78,2	75,0	100,0	87,5	83,6
1962 - 71	100,0	88,8	100,0	///	100,0	95,2
Tot Av. 1962	88,2	80,0	57,1	100,0	-	82,0
1962 - 71	82,3	92,8	100,0	66,7	80,0	87,5

ENSEMBLE (Suite du tableau de la page précédente).

Ind	Av. 1962	87,5	88,3	71,4	68,4	61,4	82,6
	1962 - 71	57,8	74,0	72,2	45,2	52,9	59,0
Men	Av. 1962	91,7	87,5	80,7	86,9	75,7	84,5
	1962 - 71	57,1	80,6	72,7	62,5	55,9	68,2
Tot	Av. 1962	89,2	87,9	75,0	75,4	79,2	83,4
	1962 - 71	57,5	77,6	72,4	50,0	53,9	62,7

Ind = Migration individuelle
Men = Migration ménage.

On peut constater que la forte proportion de migrants récents venu en plusieurs étapes du Sahel tient au nombre des migrants individuels qui ont effectué le déplacement au plusieurs étapes (56,8 %). Il y a dans cette région une grande différence entre le comportement des ménages (40 %, seulement venus en plusieurs étapes) et le comportement individuel. En fait l'origine sahelienne recouvre deux aspects : les ménages viennent plutôt de la partie du Sahel des Sebkas, tandis que les individus viennent plutôt des villages.

C'est dans le Haut.Tell que l'on trouve la plus forte proportion de ménage venus directement (80 %).

- Importance de la migration individuelle dans la migration volontaire et rang du déplacement.

IMPORTANCE DE LA MIGRATION INDIVIDUELLE DANS LA MIGRATION VOLONTAIRE SUIVANT LE RANG DE DEPLACEMENT LE SEXE, LA REGION D'ORIGINE ET L'ANNEE

Année d'Arrivée	Nord		Ht.Tell		Centre		Sahel		Sud		T.E	
	Rang	Ens	Rang	Ens	Rang	Ens	Rang	Ens	Rang	Ens	Rang	Ens
	1		1		1		1		1		1	
SM Av. 1962	61,9	63,1	62,9	63,1	61,7	63,9	61,9	66,7	64,2	62,3	62,7	63,3
	57,1	57,1	34,3	39,8	69,2	56,7	64,0	71,1	68,6	68,0	54,1	59,0
SF Av. 1962	35,3	50,0	35,7	34,2	25,0	42,8	-	-	46,1	42,8	35,9	37,2
	71,4	76,5	69,2	67,2	50,0	50,0	75,0	83,3	50,0	40,0	64,3	74,4
ENS Av. 1962	58,9	60,0	59,0	58,8	58,8	61,8	56,5	62,3	67,4	60,7	59,6	60,2
	61,9	61,6	44,4	46,5	61,9	62,1	65,5	72,4	65,4	66,7	56,5	60,4

- D'une façon générale, la migration ménage est plus forte chez les migrants qui viennent directement.
- Notons dans le Sud la tendance inverse : la migration individuelle est plus forte pour les migrants de rang 1. Ce qui signifie que les ménages originaires du Sud ont d'une façon relative fait plus d'étapes pour venir dans l'AT. que les ménages des autres régions.

- Itinéraires des migrants de rang 2 et Plus.

C'est un point délicat car les effectifs étant très petits nous avons été amené à systématiser les itinéraires et par la même à les schématiser à l'extrême sans qu'il soit possible de faire apparaître par exemple un point relais d'une façon précise.

Nous avons retenu les schémas suivants:

A - Origine → ville proche → AT
 Origine → petite commune → ville → AT

B - Origine → cheikhat → AT
 Origine → cheikhat → ville → AT

C - Origine → autres villes → AT

D - Origine → Etranger → AT

E - Origine → AT → Etranger → AT
 Origine → AT → Ville → AT

X - Plus de trois étapes.

REPARTITION DES MIGRANTS VOLONTAIRES 1972 - 71 DE RANG 2 SUIVANT L'ITINERAIRE

MILIEU

MILIEU	A	B	C	D	E	X	ENS
Urbain	6,4	10,6	25,5	6,4	36,2	14,9	100,0
Semi Urbain	21,6	27,0	13,5	2,7	16,3	18,9	100,0
Rural	17,3	25,0	28,8	-	13,5	15,4	100,0
Ensemble	14,7	20,6	23,5	2,9	22,1	16,2	100,0

REGION

Nord	17,3	24,1	6,9	-	24,1	27,6	100,0
Ht.Tell	12,5	12,5	45,8	-	20,8	8,4	100,0
Centre	12,5	12,5	37,5	-	25,0	12,0	100,0
Sahel	20,7	10,3	24,1	3,5	27,6	13,8	100,0
Sud	10,9	30,4	19,6	6,5	17,4	15,2	100,0
Ensemble	14,7	20,6	23,5	2,9	22,1	16,2	100,0

On peut constater que les émigrants suivant qu'ils sont originaires de tel milieu, ou de telle région ne privilégient pas le même itinéraire. Parmi ceux qui sont originaires des grandes villes de l'intérieur nombreux sont ceux qui ont déjà résidé dans l'AT. Il s'agit ici des relations de complémentarité qui existent entre les grands centres urbains. Notons ainsi l'influence de la mobilité professionnelle (enseignants, service publics, entreprises semi publiques...) qui amène de nombreuses personnes à changer de ville.

Pour les migrants originaires du milieu semi-urbain les étapes intermédiaires ont surtout lieu dans la région d'origine, soit vers la ville proche, soit vers la petite commune. La proportion de ceux qui font plus de trois étapes est relativement importante (18,9 %).

Pour les migrants originaires du milieu rural, ce sont les itinéraires B et C qui sont surtout privilégiés. C'est à dire que parmi les étapes intermédiaires intervient en général une ville.

En ce qui concerne les régions, les différences sont également grandes. Quelques dominantes :

C'est dans le Haut.Tell et le Centre qu'une grande partie des émigrants transitent par des villes autres que celles du gouvernorat d'origine. Cela se comprend pour le Centre où il n'y a pas de grande ville mais moins pour le Haut.Tell, sauf pour les migrants de Jendouba qui transitent probablement par Béja - Mateur... Pour le Nord et le Sud l'étape se fait dans la région même (itinéraires A et B). Enfin pour le Sahel les étapes se font soit dans les villes ou communes de la région soit vers les autres villes du littoral (27,6 %). L'itinéraire B est peu privilégié, par contre la ville proche (SOUSSE, TUNIS) le sont plus.

En définitive il semble que l'attraction de la ville proche soit sensible dans le Nord (Bizerte - Nabeul) et dans le Sahel (Sousse). Pour la Tunisie continentale, la ville proche n'a pas d'attraction très forte, ce sont plutôt les autres villes qui forment l'étape (par exemple, les villes de Sousse et du Kef pour la région du Centre ou les villes de Bizerte, Béja, Mateur pour la région du Haut.Tell). Enfin il semble que dans le Sud, la ville proche ait peu d'influence dans le processus migratoire vers l'AT. (Sfax, Gabes, Gafsa jouent très peu le rôle de relais vers l'AT). Les émigrants choisissent directement soit l'AT, soit le Centre régional. Ce choix est probablement lié au faisceau de relations entretenues par les communautés d'émigrés avec leur lieu d'origine.

Il ressort de tout ceci qu'il est très difficile, devant la multitude des cas, l'enchevêtrement des itinéraires, de faire ressortir le rôle complexe d'un relais. Une observation permanente devrait être mise en place dans les points présumés de façon à enregistrer les passages, la durée du séjour. Cette observation n'a de valeur que si elle est effectuée sur une longue durée. Le petit nombre de cas observés dans cette enquête situe les limites de ce type d'opération basée sur l'observation retrospective. Nous pouvons néanmoins faire plusieurs conclusions.

- Une grande partie de l'émigration vers Tunis ne se fait pas directement puisque plus de 40 % des émigrants "volontaires" de la dernière décennie ont effectué le déplacement en plusieurs étapes.
- Suivant la région ou le milieu d'origine, des itinéraires sont privilégiés, ce qui tendrait à prouver l'existence de centres relais. Ceci est particulièrement vrai pour la ville de Sousse, dans une moindre mesure pour Béja Bizerte, Mateur...).
- Il semble qu'il y ait une tendance à la baisse de l'émigration directe vers Tunis, cela pourrait indiquer le rôle récent que commence à jouer certain centres régionaux corollairement à un accroissement général de la mobilité de l'ensemble de la population tunisienne.
- Le développement de l'émigration internationale dont Tunis est l'un des principaux foyers forment enfin un autre élément d'explication de cette baisse de l'émigration directe. En fait cette baisse ne serait qu'apparente. Le mécanisme serait celui-ci : de nombreuses personnes viennent à Tunis directement, non pour y trouver du travail ou s'y installer mais pour pouvoir partir plus facilement à l'étranger, de sorte, que Tunis serait un centre relais vers l'étranger. Le résultat fait que le nombre de personnes venus directement est plus largement entamé que les personnes qui ont effectué des étapes. Le solde de l'ensemble de ces mouvements entraîne une baisse de l'émigration nette directe, qu'on ne peut comparer à l'évolution de l'émigration brute directe.

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET D'INSTRUCTION DE
LA POPULATION NON ORIGINAIRE

4. Age au moment de l'enquête

Mi 2, Mi 6 et Mi 7.

- Remarques préliminaires

1. En dehors des conditions de structure, la répartition par âge de la population migrante dépend de deux variables, l'intensité suivant l'âge de la migration et l'année d'arrivée. Si l'on raisonne en termes de générations, on peut supposer que l'intensité de la migration suivant l'âge répond à un schéma théorique constant dans le temps et qu'à chaque période la génération subit l'intensité de l'âge où elle se trouve. De sorte que l'importance des migrants dans un groupe d'âge donné dépend de l'intensité du phénomène aux âges où l'intensité est maximum (entre 20 et 30 ans) et de l'histoire migratoire passée.

AGE au moment de l'enquête	Effectifs			%		
	Av. 1962	62-66	67-71	Av. 1962	62-66	67-71
0 - 14	66	163	138	3.7	22.7	25.4
15 - 49	1,247	474	378	70.6	65.9	69.5
50 et +	453	82	28	25.7	11.4	5.1
ENSEMBLE	1,766	719	544	100.0	100.0	100.0

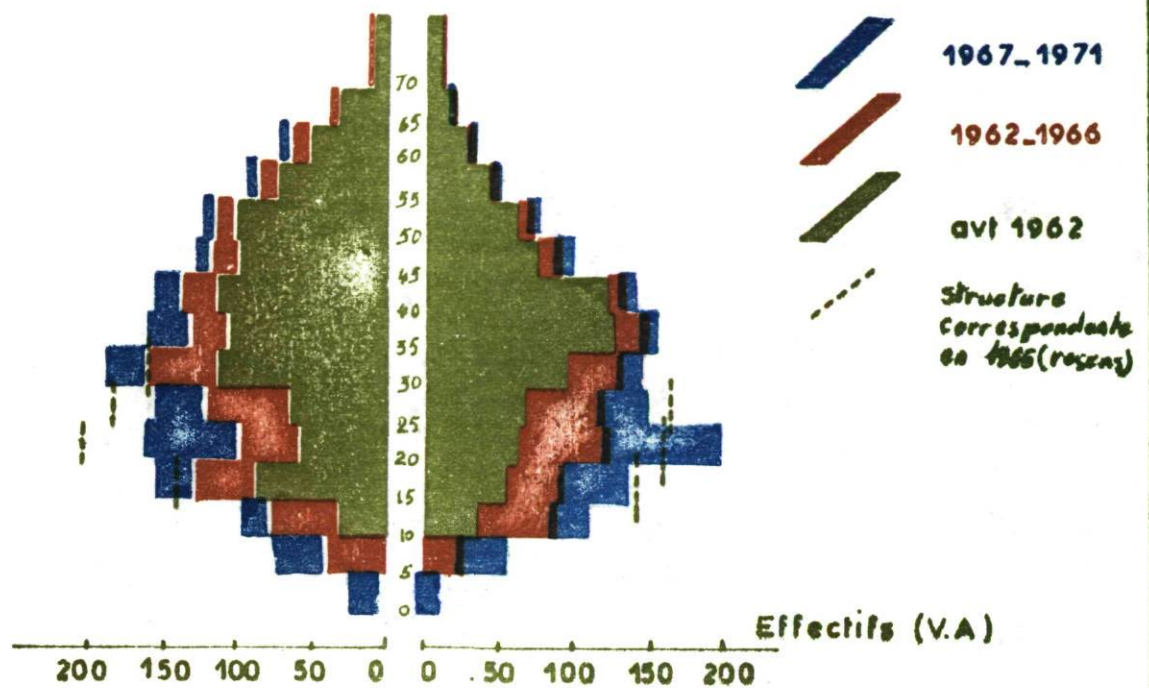
2. S'agissant d'effectifs nets la remarque 1 peut s'appliquer à la fois pour les entrées et pour les départs. Le résultat final dépendra de l'intensité de chacun de ses mouvements et des périodes à laquelle elles ont touché les générations. On peut cependant remarquer que l'émigration internationale n'a vraiment pris de l'ampleur qu'à partir de 1966. L'influence de cette émigration s'exerce donc directement sur la répartition par âge actuelle. Si l'intensité de cette migration est forte entre 20 - 24 ans, le groupe d'âge 20 - 24 ans observé à l'enquête sera plus entamé que les autres...

On conçoit ainsi que pour un groupe d'âge donné le réseau de facteurs qui jouent sur des effectifs soit complexe.

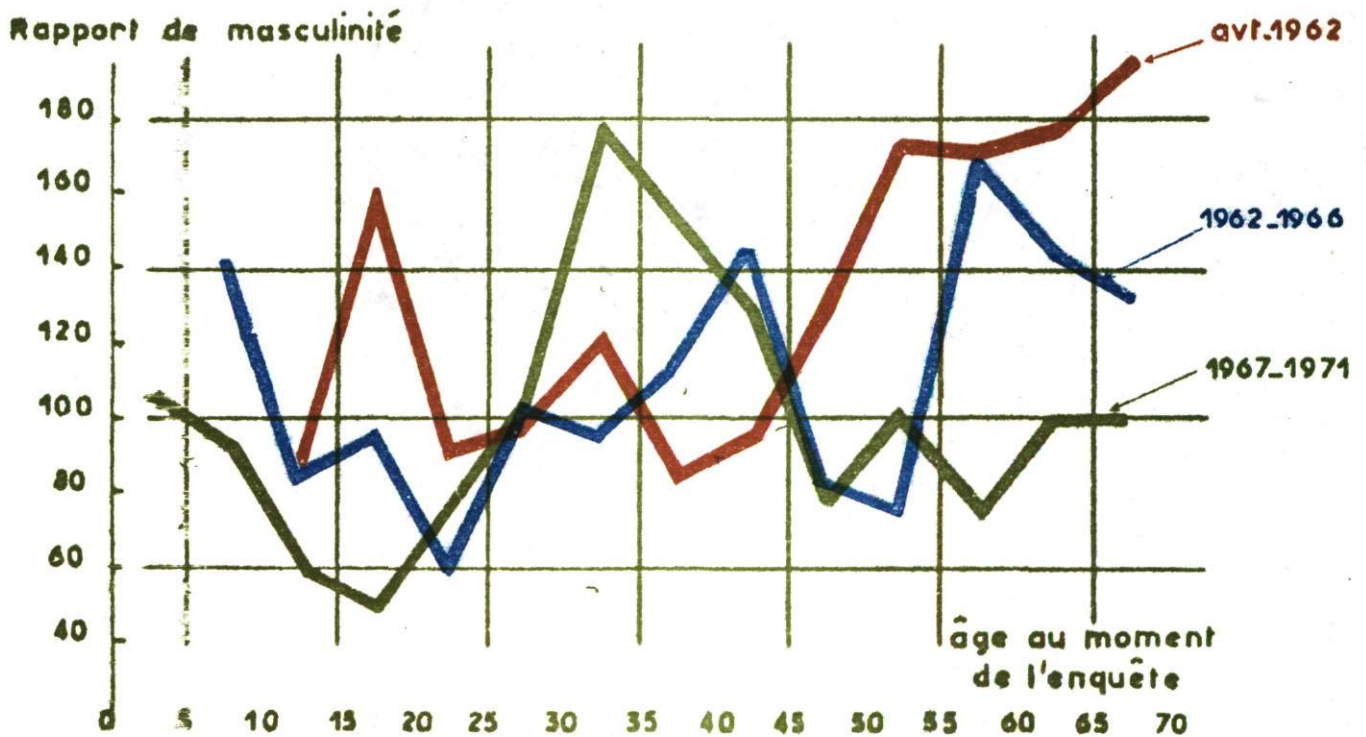
- Age et année d'arrivée

Prenons pour illustrer cette complexité le groupe d'âge 20 - 24 ans où l'intensité migratoire est généralement maximum. Dans ce groupe d'âge 33,5 % des migrants sont venus avant 1962, ils avaient à cette époque entre 10 et 14 ans ; 27,4 % sont venus entre 1962 et 1966, ils avaient à ce moment-là entre 15 et 19 ans et 39,1 % sont venus entre 1967 - 1971. Le groupe a été soumis à une forte poussée de l'émigration internationale. Cette poussée est d'autant plus compensée que le mouvement interne est récent, puisque l'intensité porte sur le même groupe d'âge mais en sens inverse.

./...



G.8 Pyramide d'âge de la population non originaire



G. 9. Rapports de masculinité suivant la période d'arrivée

De sorte que si l'on examine la pyramide d'âge (graphique n° 8 planche 4) on constate que pour le groupe d'âge 20-24 du sexe masculin, il existe par rapport aux autres groupes d'âges un creux important pour les migrants venus s'installer avant 1962. Pour ceux arrivés au cours de la dernière période, on observe un ralentissement de l'intensité des mouvements internes par rapport à la poussée de l'émigration vers l'étranger, néanmoins le déficit est nettement moins apparent dans la mesure où l'ampleur de l'immigration compense largement les départs.

Le même phénomène joue pour l'ensemble des groupes d'âges ; plus l'on monte en âge, plus les effets de l'émigration internationale sont diffus. De sorte que la pyramide garde l'empreinte des forts courants d'émigration vers l'AT, notamment pour le groupe 30-40 ans (poussée observée après l'indépendance).

Notons que la pyramide pour le sexe féminin est très peu perturbée à l'exception de la pointe pour les femmes âgées de 20-24 ans correspondant à la poussée très récente de l'émigration féminine.

Avant d'analyser la structure par âge de la population non originaire selon ces caractéristiques, il importe donc de garder à l'esprit qu'elle est le résultat d'un ensemble complexe de facteurs dont les principaux sont :

- l'intensité passée du phénomène d'émigration nette vers l'AT (mouvements internes),
- le développement de l'émigration internationale depuis 1966.

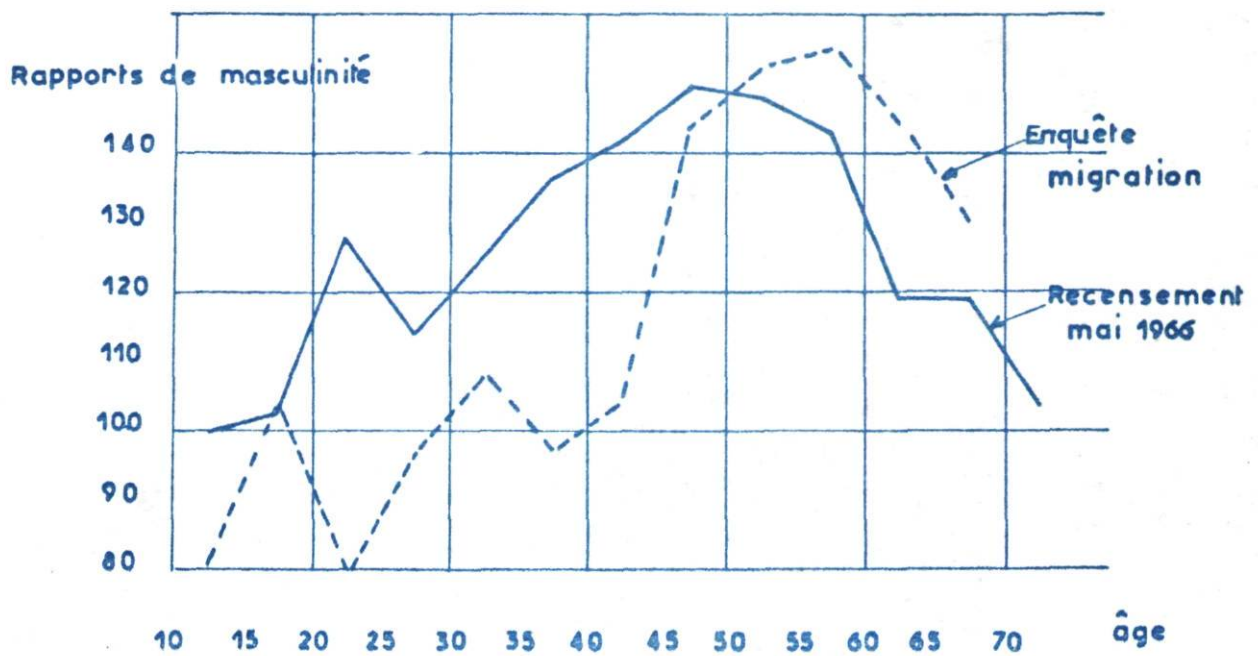
Ce dernier facteur a eu pour principale conséquence de perturber considérablement la structure par âge de cette population, notamment entre 15 et 35 ans. Une comparaison avec les niveaux observés par le recensement de Mai 1966 pour la population non originaire montre que le groupe 20-30 ans du SM est particulièrement entamé. Cette même comparaison pour le SF montre au contraire l'accroissement de l'émigration féminine vers TUNIS (pointe à 20 - 24 ans).

- Rapport de masculinité suivant l'âge

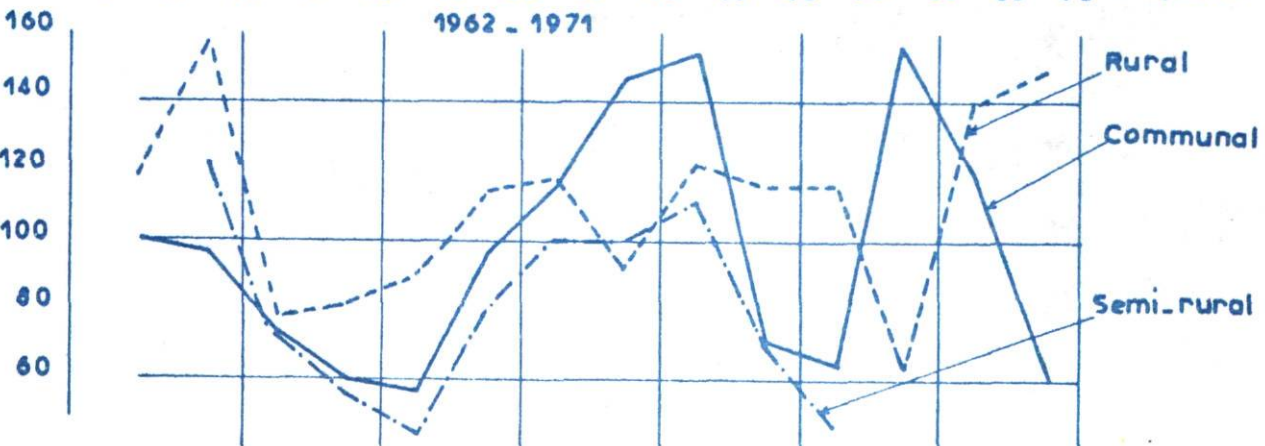
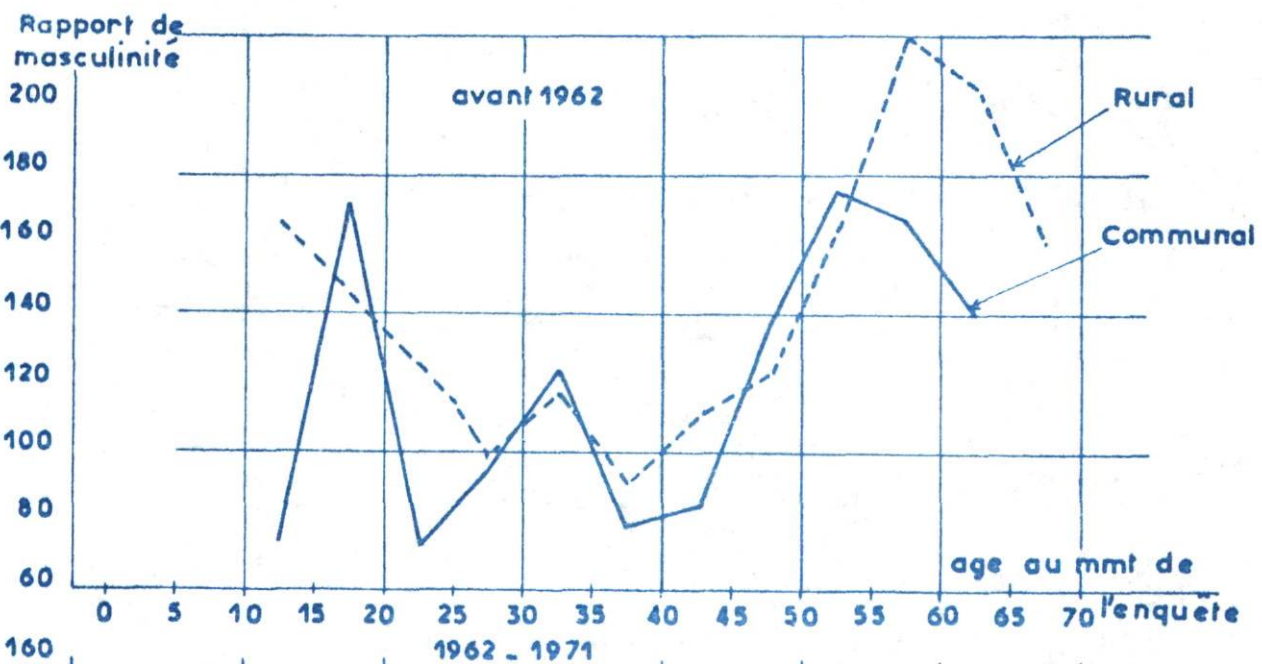
L'évolution du rapport de masculinité illustre bien ces tendances (tableau 5 graphique 9 et tableau ci-dessous). La comparaison avec le recensement de 1966 (graphique 10) montre la forte perturbation qui touche les émigrants entre 20 et 40 ans.

- RAPPORTS DE MASCULINITE DE LA POPULATION NON ORIGINNAIRE DE L'AT AU RECENSEMENT DE MAI 1966 ET A L'ENQUETE MIGRATION D'AVRIL 1972

A G E	REC. 1966	ENQ. 1972
0 - 4	105	105
5 - 9	101	113
10 - 14	100	81
15 - 19	103	104
20 - 24	128	80
25 - 29	114	97
30 - 34	127	108
35 - 39	136	97
40 - 44	142	105
45 - 49	149	144
50 - 54	148	153
55 - 59	142	158
60 - 64	119	144
65 - 69	119	130
70 et +	104	-
Tous âges	121	105



G.10.-Rapports de masculinité de la population non migratoire suivant l'âge au recensement de mai 1966 et à l'enquête migration 1972



G.11.-Rapports de masculinité suivant l'âge, migrants récents et migrants anciens par milieu d'origine

Le rapport pour l'ensemble tombe de 121 à 105, lorsqu'on sait qu'il y a environ 2 hommes qui partent à l'étranger pour 1 femme (le rapport de masculinité des émigrants vers l'étranger est de 216, entre 20 - 30 ans, on comprend que le déséquilibre entre les sexes soit particulièrement marqué à ces âges.

- Age suivant l'origine du ménage (Tableau EM2)

- REPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'AGES DES MIGRANTS RECENTS (1962-1971) SUIVANT L'ORIGINE DU MENAGE

1962-1971

Sexe et Origine du Ménage	S.M.			S.F.			ENSEMBLE		
	AT	Com.	Rural	AT	Com.	Rural	AT	Com.	Rural
0 - 14	14.7	26.9	24.5	15.7	26.4	26.2	15.3	26.6	25.3
15 - 49	81.3	64.5	62.3	77.9	65.6	62.5	79.2	65.1	62.4
50 et +	4.0	8.6	13.2	6.4	8.0	11.3	5.5	8.5	12.2
Tous âges	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

La distribution par âge des migrants appartenant à des ménages formés dans l'AT est très différente de celles des autres migrants dont le ménage est originaire d'une commune ou d'un chaikhat. Nous avons déjà constaté (fascicule 2 p. 139) que la structure par âge des migrants suivant l'origine du ménage dépendait autant de l'histoire migratoire passée de chaque catégorie que du contexte socio-économique que l'on peut attacher au concept ménage. Ainsi le ménage originaire de l'AT est souvent réduit à la famille biologique, de plus, on constate une proportion relativement élevée de jeunes couples ; il en découle une faiblesse relative des moins de 14 ans et des personnes âgées.

Le rapport de masculinité calculé pour les âges où l'émigration internationale est forte montre que c'est parmi les personnes appartenant à des ménages formés dans l'AT que les effets des départs sont les plus sensibles (rapports de masculinité très bas - tableau ci-dessus). Il semblerait que dans les ménages originaires du rural le mouvement soit faible.

- RAPPORTS DE MASCULINITE DES MIGRANTS SUIVANT L'ORIGINE DU MENAGE

âge	Origine du ménage		
	AT	Com.	Rural
15 - 19	36	82	88
20 - 24	24	84	126
25 - 29	75	115	118
30 - 34	100	124	127

- Age moyen des migrants "1962-71" selon la région et le milieu d'origine

L'âge moyen de la population migrante est supérieur à l'âge moyen de l'ensemble de la population de l'agglomération, pour le sexe masculin 27 ans contre 22 ans, pour le sexe féminin 26 ans contre 22 ans.

./...

- AGE MOYEN DES MIGRANTS "1962-71" SELON LA REGION ET LE MILIEU D'ORIGINE

MASCULIN

Milieu d'origine	NORD	H.T.	CENT.	SAHEL	SUD	T.E.
Urbain	25.3	27.8	29.0	27.8	26.6	27.2
Semi-Urbain	24.4	29.3	22.5	29.2	25.0	26.7
Rural	25.1	26.6	29.8	24.1	31.0	27.0
ENS.	25.1	27.6	27.9	27.2	27.4	27.0

FEMININ

Urbain	20.1	24.8	28.0	29.3	21.7	24.7
Semi-Urbain	26.9	25.7	27.9	27.8	26.0	26.4
Rural	25.8	25.3	31.3	27.3	27.7	26.4
ENS.	24.7	25.6	29.0	28.5	24.8	25.9

ENSEMBLE

Urbain	22.1	26.7	28.5	28.5	24.4	25.9
Semi-Urbain	26.9	25.7	27.9	27.8	26.0	26.4
Rural	25.8	25.3	31.3	27.3	27.7	26.4
ENS	24.9	26.4	28.5	27.8	26.2	26.4

Remarquons que l'âge moyen des émigrants des régions situées au Nord (Nord-est e Haut Tell) est plus faible que celui des émigrants des régions du Sud et des Steppes surtout lorsqu'ils sont originaires de la campagne. C'est dans les régions où la migration individuelle est dominante que l'âge moyen est évidemment plus élevé (Sahel et Sud).

- Age, Milieu et région d'origine des migrants récents (1962-71)

La forte migration "ménage" observée dans le Nord et le Haut Tell a pour conséquence un nombre plus élevé d'enfants parmi la population émigrante. Le Sud et le Sahel sont moins marqués par ce phénomène et l'on observe une structure plus favorable à la classe d'âge intermédiaire 15-49 ans. Par contre, le Centre se distingue de ces deux groupes de régions par une faible proportion de la population âgée de moins de 14 ans (15 % contre plus de 25 %) et l'importance des classes d'âge adulte (tableau page 35).

Cette dichotomie entre les régions Nord et les régions Centre-Sud continue d'exister lorsqu'on distingue le milieu de chacune des régions mais avec des nuances tenant à la structure de l'urbanisation de chaque région et les caractéristiques de la mobilité qu'elle implique. Ainsi on constatera que pour le milieu semi-urbain du Sahel comprenant l'ensemble des communes moyennes, la structure par âge est différente des autres régions et qu'elle se différencie notamment de celle des régions Sud et Centre dont elle se rapproche pour les autres milieux. C'est dans ce milieu que l'on trouve les plus fortes proportions d'adultes de 15-45 parmi les populations non originaires (qu'il s'agisse d'ailleurs des femmes ou des hommes). Il y a là l'indice que les communes moyennes du Sahel de Sousse dont on connaît l'importance quantitative, sont des points de migration intense pour la population en âge d'activité. (faible participation des ménages avec enfant et des vieilles personnes).

On notera que si les différences de structure entre les régions Nord et les régions Sud s'accroissent considérablement pour le milieu semi-urbain, elles sont relativement semblables lorsqu'il s'agit du milieu rural (à l'exception du Centre). Ce qui donne à penser que les caractéristiques de migration des campagnes sont plus homogènes que celles des villes plus sensibles au particularisme régional.

On constatera enfin que c'est **parmi** les originaires du milieu rural que l'on trouve pour presque toutes les régions (excepté le Sahel) le plus de vieilles personnes. Ceci est particulièrement net pour la Tunisie continentale.

RAPPORTS DE MASCULINITE SUIVANT LA REGION ET LE MILIEU D'ORIGINE

Milieu \ Région	Région					
	Nord	H.T.	Centre	Sahel	Sud	Ens
Urbain	63	51	117	115	124	91
Semi-Urbain	80	61	56	113	100	78
Rural	119	88	94	110	124	103
ENS	90	70	87	113	115	91
20 - 24	77	40	47	108	96	68

Si l'on compare les rapports de masculinité suivant le milieu et la région, on met en évidence l'influence du milieu à la fois sur l'intensité de la migration des femmes et l'impact de l'émigration internationale sur la population non originaire. On peut constater que les différences de niveau du groupe 20 - 24 sont identiques aux différences de niveau pour l'ensemble des âges. Ceci montre bien que pour le Nord et le Haut Tell il y a cumul de deux phénomènes :

- accroissement de la mobilité des femmes vers TUNIS ;
- accroissement de l'émigration des hommes résidant dans l'AT vers l'étranger (le milieu rural résiste mieux à cette évolution).

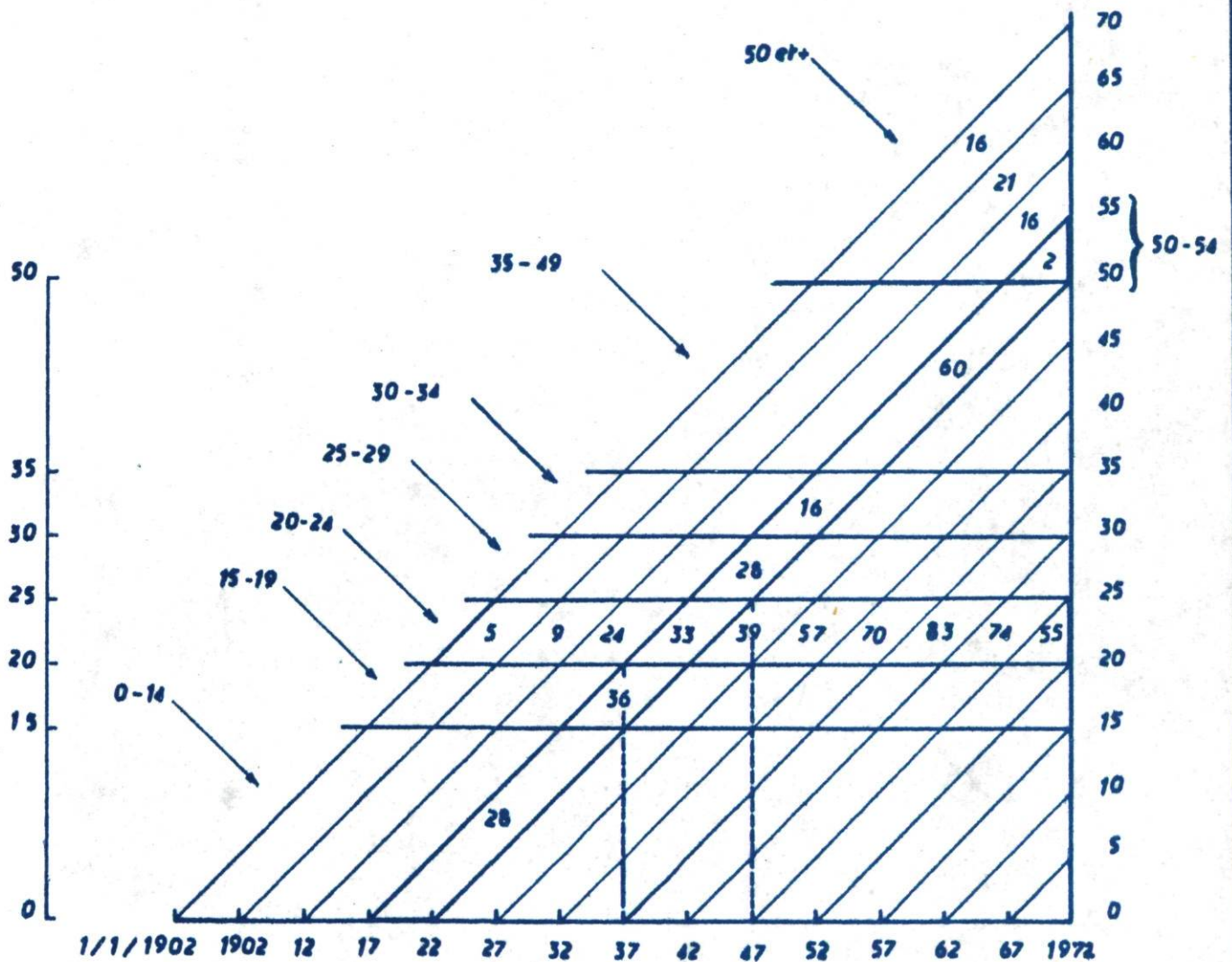
5. Age au moment de l'enquête et âge au 1er déplacement (Tableau MI7)

Pour illustrer clairement la relation entre l'âge au moment de l'enquête qui définit pour chaque individu l'appartenance à une génération déterminée et l'âge au moment du 1er déplacement, c'est-à-dire l'âge auquel on a quitté définitivement son pays d'origine, on a porté sur un diagramme de LEXIS (planche 6) les effectifs du groupe de génération 1917 - 1922 âgées de 50 - 54 ans au moment de l'enquête (1) suivant l'âge au 1er déplacement et les effectifs de migrants qui se sont déplacés à l'âge 20 - 24 ans pour l'ensemble des générations concernées.

(1) L'âge exact au moment de l'enquête est en fait (50 ans et 4 mois - 54 ans et 4 mois)

Age au 1^{er} déplacement

Age au moment de l'enquête



Schema : 2

Diagramme de lexis illustrant la relation entre l'âge au 1^{er} déplacement, l'âge au moment de l'enquête et le calendrier.

Le schéma montre quelles précautions il faut prendre pour lire le tableau MI7 et interpréter les calculs qui en ont été tirés (notamment en raison des groupements d'âge qui ont été utilisés). Ainsi si le 1er déplacement a eu lieu après 50 ans, pour les générations ayant 50 - 54 ans au moment de l'enquête, il s'agit de déplacement ayant eu lieu entre 1967-1972 ; pour celles qui ont 55 - 59 ans, le déplacement a eu lieu entre 1962 - 1972 ; pour celles qui ont 60 - 64 ans entre 1957 et 1972... On voit que les chiffres pour un même groupe d'âge au 1er déplacement ne sont pas comparables lorsque l'intervalle du temps est différent.

Ceci dit, on peut retracer à travers ces chiffres l'histoire migratoire de chaque groupe de générations. S'agissant d'effectifs nets, il n'est pas toujours possible de voir les choses très clairement. On peut cependant faire les constatations suivantes à l'aide du graphique 13 (planches 8 et 9) ou a été tracée la répartition par âge au 1er déplacement pour chaque groupe de génération suivant l'origine rurale ou communale.

- Importance de la population ayant effectué le 1er déplacement avant 15 ans

42 % de l'ensemble des générations de migrants ont effectué leur 1er déplacement avant 15 ans. Moins élevée pour les générations les plus anciennes, elle demeure cependant forte par rapport aux autres groupes d'âges. Elle est également plus élevée pour les hommes que pour les femmes 43,1 % contre 40,9 %, cette différence s'accroissant pour les originaires du milieu rural.

PROPORTION DE PERSONNES AYANT LE 1er DEPLACEMENT AVANT 15 ANS

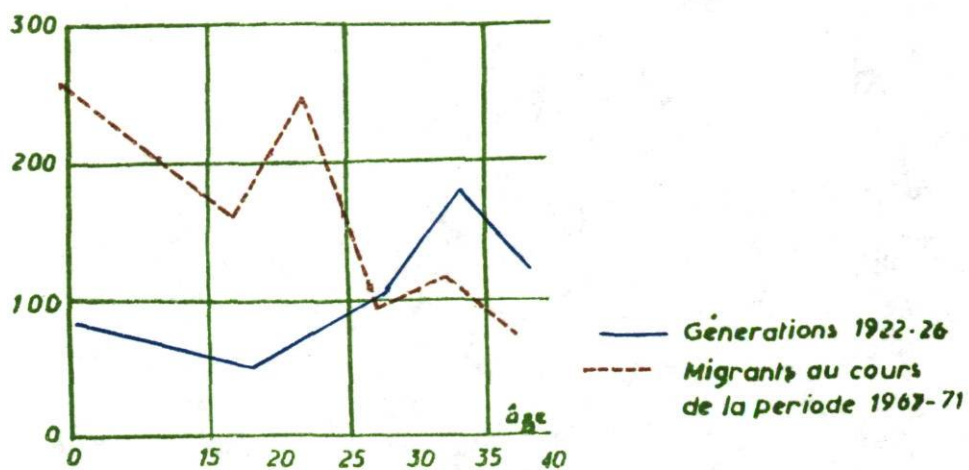
Sexe	Comm.	Rural	Ens.
S.M.	43.5	42.5	43.1
S.F.	42.6	37.8	40.9
ENS.	43.1	40.4	42.0

Cela peut signifier plusieurs choses - soit que la migration "ménage" a toujours été forte (beaucoup de personnes installées dans l'AT sont donc venus avec leurs parents) - soit que les personnes qui sont venues dans leur jeune âge ont une probabilité plus grande de s'installer définitivement dans la capitale que ceux qui viennent à l'âge adulte et qui retournent plus fréquemment dans leur pays d'origine. N'oublions pas encore une fois qu'il s'agit d'effectifs nets et que les mouvements de sortie ont autant d'importance que les mouvements d'entrée. Pour une génération donnée, ceux qui ont migré dans leur jeune âge auront tendance à considérer la capitale comme leur ville natale, et les attaches avec le milieu d'origine s'affaiblissent. Par contre, l'adulte qui émigre garde naturellement la nostalgie de sa région d'origine, qui l'amènera plus naturellement à y revenir.

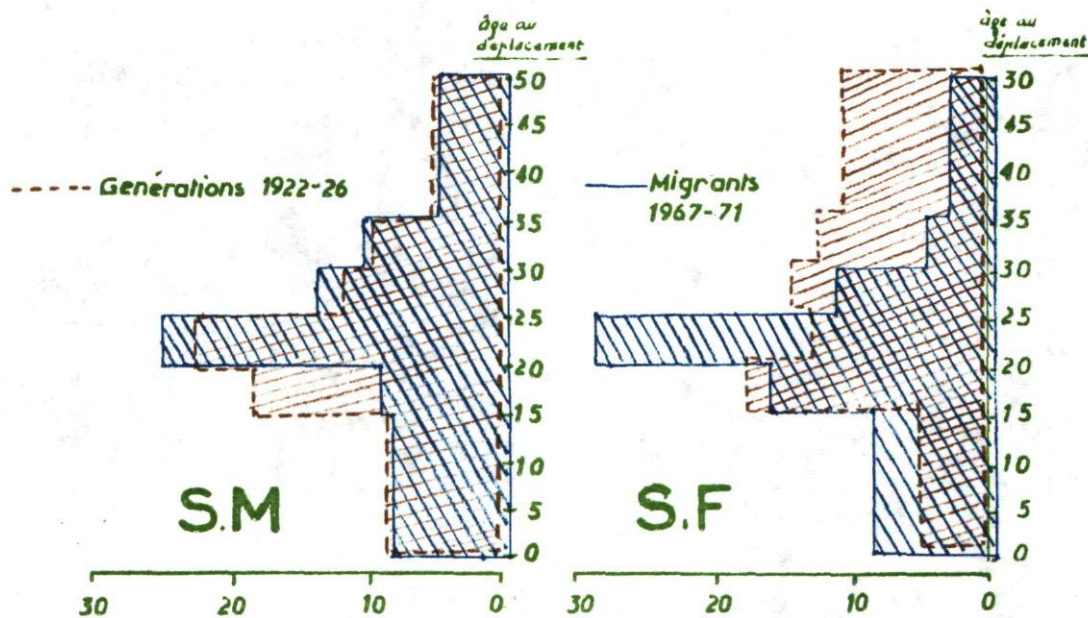
- Mobilité passée et mobilité du moment

On peut en avoir une idée en comparant la mobilité d'un groupe de générations dont la mobilité est quasi nulle au moment de l'enquête, (c'est-à-dire que tous les déplacements que cette génération pouvait accomplir, l'ont été) et la mobilité du moment (c'est-à-dire la mobilité de l'ensemble des générations au moment de l'enquête).

RAPPORTS DE MASCULINITE



STRUCTURE PAR AGE



Graphique : 12

MOBILITE PASSEE - MOBILITE DU MOMENT

Pour représenter la mobilité passée on a pris la mobilité des générations 1922 - 1927 âgées au moment de l'enquête de 45 - 49 ans et pour la mobilité du moment, la mobilité sur la période 1967 - 1971. Pour que la comparaison soit valable en toute rigueur, il eu fallu disposer pour les générations considérées des effectifs de migrants correspondant aux anniversaires, c'est-à-dire à des périodes de 5 ans et non de dix ans (voir schéma planche 6).

La comparaison pour le sexe masculin montre une similitude assez marquée sauf pour le déplacement entre 15-19 ans ; Peut-être faut-il voir là l'effet de la scolarisation qui bloque une partie de la migration des jeunes hommes, (leurs aînés, n'ayant pas l'obligation ou la possibilité d'aller au lycée, pouvaient émigrer plus jeunes). Ou effet contraire, la scolarisation favorise l'émigration vers l'étranger où le bagage intellectuel si faible soit-il peut être plus rapidement rentabilisé.

Pour le sexe féminin, la structure de la mobilité du moment apparaît complètement différente de celle de la mobilité passée, se rapprochant plus de la structure de la mobilité des hommes (à l'exception de l'intensité migratoire plus forte des femmes entre 15-19 ans, liée au mariage).

Ce qui voudrait dire que les femmes ont une mobilité actuellement proche de celle des hommes; voilà qui suppose une véritable évolution des comportements dans ce domaine. Cette situation est accentuée par l'émigration internationale des hommes qui fait apparaître la migration féminine interne plus intense. Ceci est bien résumé par la variation du rapport de masculinité suivant l'âge au déplacement (voir tableau ci-dessous).

RAPPORTS DE MASCULINITE SUIVANT L'AGE

AGE au déplacement	S. M.		S. F.		Rapports de masculinité	
	Moment	Passée	Moment	Passée	Moment	Passée
0 - 14	26.3	25.8	27.1	14.7	84	252
15 - 19	9.2	17.5	16.6	16.7	47	151
20 - 24	25.1	21.7	28.9	12.7	75	242
25 - 29	13.8	10.8	11.5	13.7	103	89
30 - 34	10.5	9.2	5.1	11.8	178	111
35 - 43	15.1	15.0	10.8	30.4	120	70
0 - 49	100.0	100.0	100.0	100.0	86	131

Ceci montre également que les générations 1922 - 1927 le pôle d'attraction principal était l'AT, ce qui ne semble pas être le cas actuellement, l'étranger exerçant sur la population intérieure une attraction supérieure à celle de la capitale.

- Age au 1er déplacement par génération suivant le milieu d'origine

Sur le graphique 13, on a porté la distribution suivant l'âge au 1er déplacement pour chaque groupe de génération suivant le milieu d'origine et pour chaque sexe.

./...

On peut constater que :

Les pyramides en milieu communal sont à la fois plus régulières et plus étalées. Pour la plupart des générations c'est à 20-24 ans que la mobilité a été la plus intense. Pour le milieu rural, les fluctuations sont plus importantes avec une concentration plus marquée à certains âges. En dehors des fluctuations aléatoires, il semblerait que la mobilité des campagnes soit plus conjonctuelle, peut-être liée aux cycles des années de bonnes ou mauvaises récoltes.

Le milieu rural à travers la mobilité des générations qui en sont originaires, semble participer de plus en plus à l'émigration vers Tunis. Cela tient probablement, comme nous l'avons montré, au phénomène de l'accroissement général de la mobilité sur tout le territoire qui touche les campagnes les plus reculées et au fait que le milieu rural privilégie encore la capitale comme point d'accueil, alors que les personnes originaires des villes, en particulier des petites villes, s'orientent plus vers l'étranger.

DISTRIBUTION PAR AGE AU 1er DEPLACEMENT DES MIGRANTS RECENTS (1962 - 1971) SELON LE MILIEU.

AGE au 1er déplacement	S.M.				S.F.			
	Urbain	Second.	Petites Comm.	Rural	Urbain	Second.	Petites Comm.	Rural
0 - 14	36.2	41.7	41.4	43.6	45.4	42.0	32.4	38.6
15 - 19	20.1	25.2	19.8	19.5	20.0	17.5	28.7	24.5
20 - 24	22.8	13.6	16.2	13.7	15.8	13.5	18.4	13.7
25 - 29	8.1	1.9	9.0	5.8	5.5	7.1	5.1	4.7
30 - 34	4.7	4.9	2.7	4.1	3.0	2.4	4.4	3.4
35 - 49	5.4	7.8	5.5	7.9	9.1	11.9	7.3	9.5
50 et +	2.7	4.9	9.4	9.4	1.2	3.6	3.7	5.6
Tous âges	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Pour les migrants récents, il apparaît que, passé 30 ans, peu de personnes songent à quitter leur pays d'origine. La décision de partir semble se faire entre 15 et 30 ans, si l'on admet que les moins de 15 ans suivent ou rejoignent des parents (ce n'est pas tout à fait le cas dans certaines régions comme Jendouba et Nabeul où l'on constate une intensité élevée de la migration féminine en raison de la forte demande de personnel de maison).

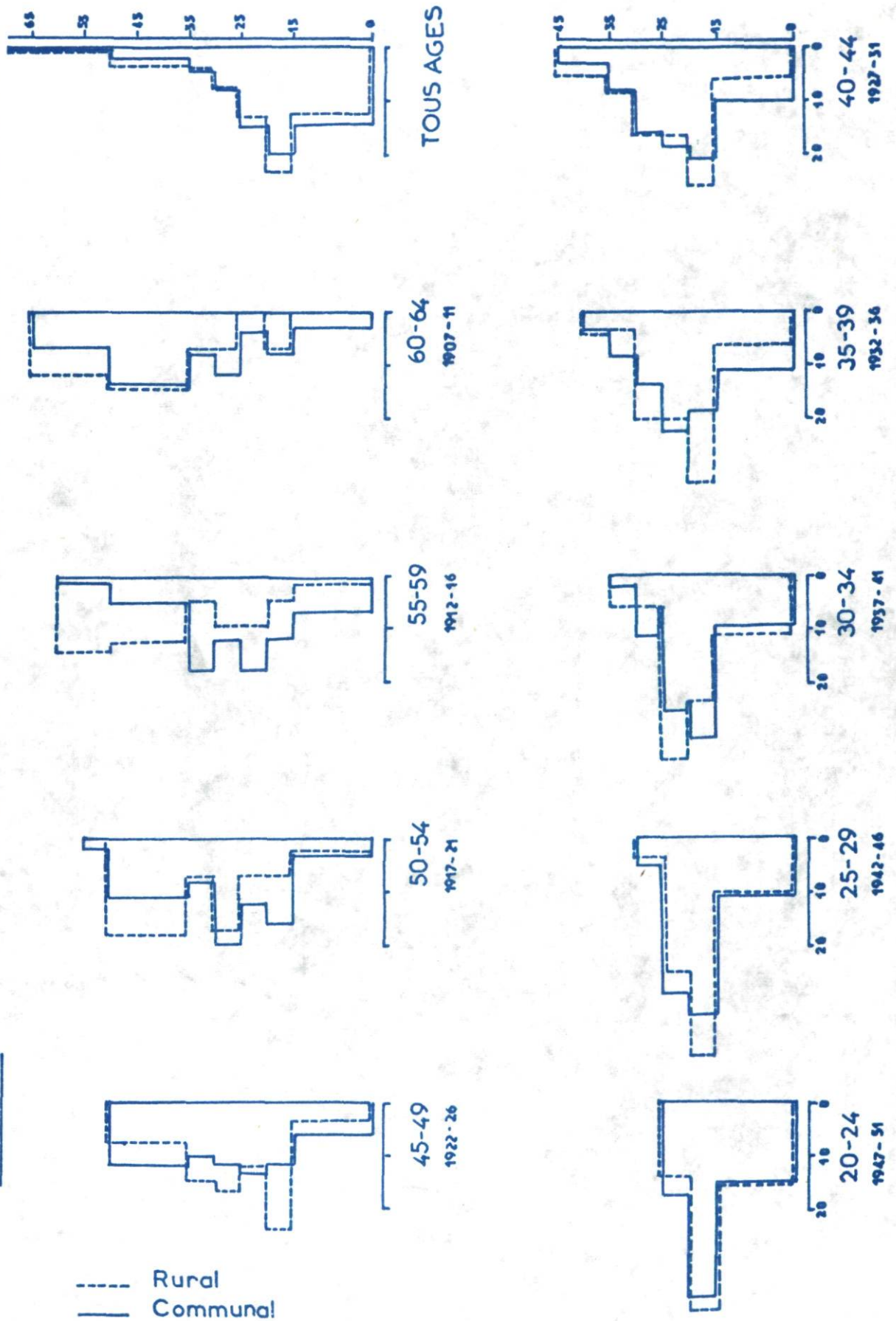
DISTRIBUTION PAR AGE DES MIGRANTS RECENTS SELON LA REGION

AGE au 1er déplacement	Nord ÉAD	H.T.	Centre	Sahel	Sud
0 - 14	42.9	43.5	32.0	32.5	41.0
15 - 19	20.8	19.8	30.0	25.6	19.9
20 - 24	19.7	10.4	18.0	16.9	18.6
25 - 29	5.4	6.4	4.0	8.1	5.1
30 - 34	1.5	5.8	3.0	3.8	3.2
35 - 49	5.8	8.7	9.0	8.1	9.0
50 et +	3.9	5.4	4.0	5.0	3.2
Tous âges	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

SEXE FEMININ

Repartition suivant l'âge au 1^{er} déplacement par chaque groupe de generation

Tableau : 13



On peut constater que ceci est d'autant plus valable que le milieu est plus urbanisé et qu'il s'agit d'hommes (52,6 % pour le Sahel).

En effet, la proportion de femmes effectuant leur 1er déplacement après 30 ans est plus importante que celle des hommes et ceci quel que soit le milieu considéré. Cette forte mobilité intervient le plus souvent après 40 ans (faible fécondité et surtout visites aux enfants devenus adultes).

6. Age, sexe et état matrimonial (M19)

Parmi les migrants les plus récemment installés dans la capitale on trouve davantage de célibataires que dans l'ensemble de la population de l'agglomération.

La population non originaire a par contre dans son ensemble une intensité du célibat plus faible. Ceci est particulièrement marqué pour les femmes, puisque pour celles installées dans l'AT depuis 1962 cette fréquence est de 22,8 % alors que pour les originaires de l'AT elle est supérieure à 30 %.

Si l'on fait intervenir le milieu, c'est parmi les personnes originaires du rural que l'on trouve le plus de célibataires.

	MASCULIN					FEMININ					ENSEMBLE				
	C	M	V	D	TOT.	C	M	V	D	TOT.	C	M	V	D	TOT.
URB.	40.5	58.9	-	0.6	100.0	22.7	67.3	9.3	0.7	100.0	31.5	63.1	4.7	0.7	100.0
S.U.	40.5	57.9	-	1.6	100.0	21.8	68.4	8.6	1.2	100.0	29.7	64.0	5.0	1.3	100.0
RUR.	48.0	49.7	1.6	0.5	100.0	23.7	67.4	7.2	1.7	100.0	36.0	58.5	4.4	1.1	100.0
62-71	43.5	54.9	0.7	0.9	100.0	22.8	67.7	8.3	1.2	100.0	32.7	61.6	4.7	1.0	100.0
62-66	37.9	61.0	0.4	0.7	100.0	25.1	65.2	8.7	1.0	100.0	31.3	63.1	4.7	0.9	100.0
67-71	51.6	46.3	1.1	1.0	100.0	19.7	71.1	7.8	1.4	100.0	34.5	59.6	4.7	1.2	100.0
AT	42.2	55.7	1.2	0.9	100.0	30.9	57.8	9.9	1.4	100.0	36.5	56.8	5.6	1.1	100.0

Les données par âge montrent également que si avant 25 ans la proportion de célibataires parmi les migrants est sensiblement supérieure à celle de l'ensemble, au-delà l'intensité des célibataires est plus faible. Elle remonte assez nettement aux âges élevés.

La migration intervient donc assez peu sur le calendrier des mariages. Les jeunes qui étaient célibataires au moment de la migration ne le restent pas longtemps et se marient suivant un calendrier qui est plus proche de celui de leur pays d'origine que de celui du pays d'accueil. Ceci explique que l'on trouve une forte proportion de célibataires parmi les migrants les plus récents. Après quelques années d'installation cette intensité baisse rapidement.

Corollairement, parmi les migrantes récentes, il y a peu de célibataires 19.7 %, alors que 71,1 % sont mariées et souvent depuis peu.

Le processus est le suivant ; le jeune homme vient dans l'AT chercher du travail, il est célibataire, après quelques années au cours desquelles il accumule des économies, il a la possibilité de retourner au pays, de se marier puis de revenir à Tunis avec son épouse.

La conclusion que l'on peut tirer de ces données, c'est que la population non originaire a finalement une nuptialité plus intense et un calendrier plus précoce que la population originaire, ce qui compense largement le plus grand nombre des célibataires que l'on compte parmi les migrants récents.

PROPORTION DE CELIBATAIRES SUIVANT L'AGE PARMIS LA POPULATION MIGRANTE RECENTE (1962 - 1971)

SEXE	Age et milieu	15 - 19	20 - 24	25 - 29	15 et +
S.M.	Urbain	100.0	93.7	39.3	40.5
	Semi-Urbain	100.0	91.7	50.0	40.4
	Rural	100.0	90.0	48.4	48.1
	ENS. MIG.	100.0	91.6	46.0	43.5
	A.T.	99.7	91.9	56.2	42.2
S.F.	Urbain	86.9	22.9	8.7	22.6
	Semi-Urbain	76.0	28.0	8.6	21.8
	Rural	76.3	27.3	7.4	23.7
	ENS. MIG.	79.1	26.0	8.2	22.8
	A.T.	93.3	56.7	19.0	30.9
S.M.	1962 - 1966	100.0	91.7	44.4	37.9
	1967 - 1971	100.0	91.6	48.5	51.6
S.F.	1962 - 1966	97.5	40.3	11.3	25.1
	1967 - 1971	63.0	15.0	3.1	19.7

7. Degré d'instruction de la population migrante (M1 9)

- Suivant l'année d'arrivée et le milieu d'origine

Il existe une très grande différence entre les migrants récents et les migrants anciens dans la mesure où les distributions par âge sont elles-mêmes différentes (effectifs plus nombreux de gens âgés sous-scolarisés parmi les migrants anciens). La situation en matière d'instruction de la population migrante avant 1962 correspond en gros à la situation existant avant l'Indépendance avec un fort pourcentage de personnes sans instruction (36.1 %) ou ayant seulement fréquenté le kouttab (17.4 %).

Pour les émigrants récents, l'influence du milieu est déterminante. La presque totalité des migrants venant du milieu urbain sont scolarisés, 50 % d'entre eux ont suivi des études secondaires, soit le double de la proportion calculée pour l'AT.

Il semble que la migration privilégie les extrêmes ; soit les personnes "sans instruction" soit au contraire les plus instruites. On peut également noter le phénomène pour le sexe féminin.

Pour le sexe féminin la différence entre la population originaire de l'AT et la population migrante est nettement plus marquée que celle constatée pour le sexe masculin et ceci, quelque soit l'année d'arrivée ou le milieu. Le pourcentage de femmes sans instruction est beaucoup plus fort chez les migrants que dans la population de l'AT. On se rend compte ici d'une différence fondamentale entre les grandes villes où l'évolution de la société est telle que la femme s'intègre de plus en plus à la vie sociale, économique... et le reste du pays où cette évolution marque le pas par la sous-scolarisation des filles.

- DEGRE D' INSTRUCTION SUIVANT LA PERIODE D'ANNEE, LE MILIEU D'ORIGINE et SEXE

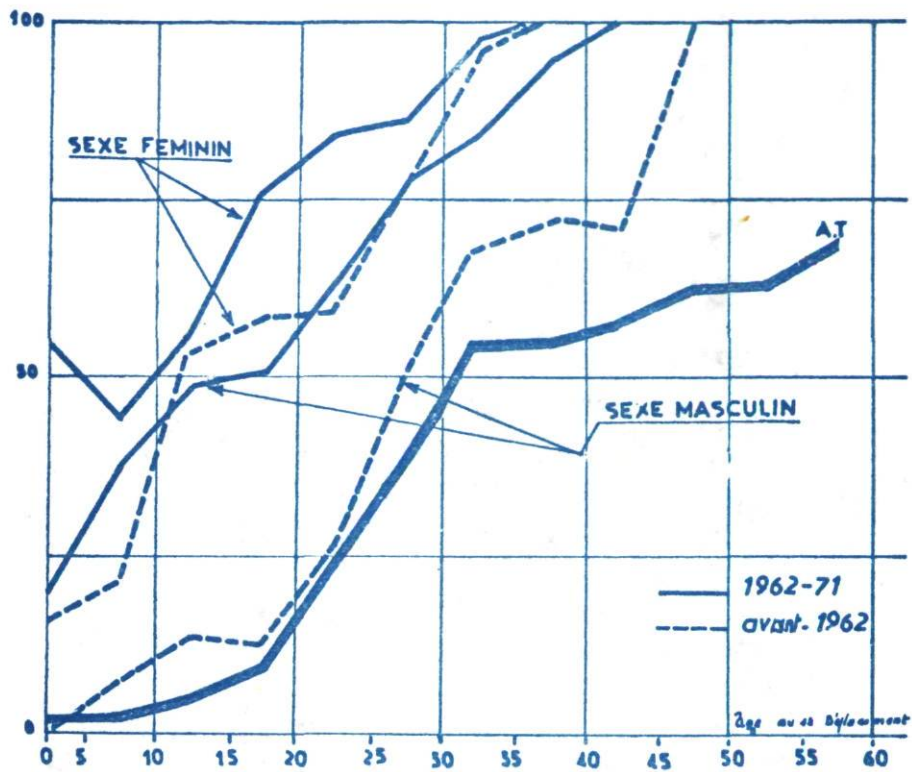
MILIEU ET ANNEE		DEGRE D'INSTRUCTION					
		S.I.	KDUT-TAB	PRI-MAIRE	MOYEN	SEC. SUP.	TOTAL
62-71	Urbain	7.1	3.3	34.4	4.4	50.8	100.0
	Semi-Urbain et Rural	19.0	12.8	37.2	5.1	25.9	100.0
	TOTAL	15.2	9.8	36.3	4.9	33.8	100.0
Avant 1962		36.1	17.4	23.4	2.4	20.7	100.0
ENS. MIGR.		28.2	14.6	28.2	3.3	25.7	100.0
A. T.		15.9	7.8	49.0	2.7	24.6	100.0

S.F.

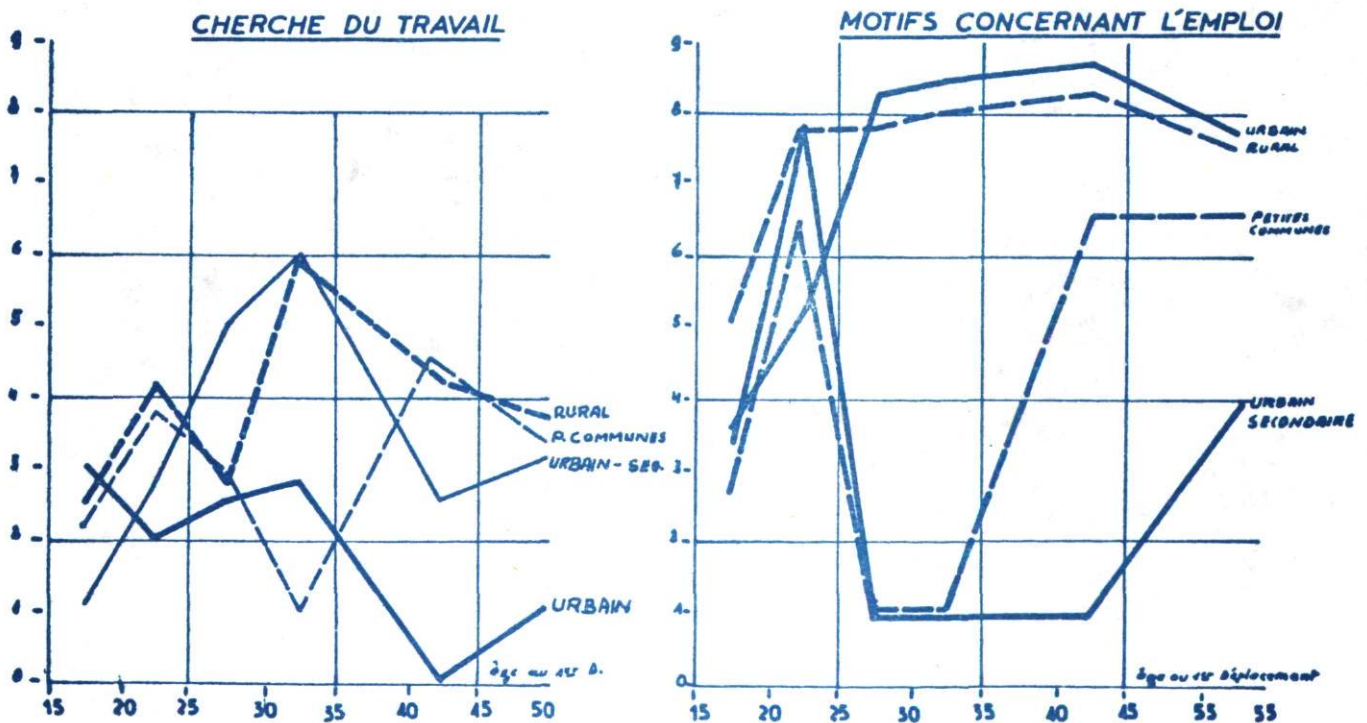
62-71	Urbain	42.3	-	39.7	2.6	15.4	100.0
	Semi-Urbain et Rural	62.5	0.9	27.7	0.2	8.7	100.0
	TOTAL	56.3	0.6	31.4	1.0	10.7	100.0
Avant 1962		76.3	1.1	14.7	1.0	6.9	100.0
ENS. MIGR.		67.5	0.9	22.0	1.0	8.6	100.0
A. T.		39.8	0.8	43.2	2.0	14.2	100.0

ENSEMBLE

62-71	Urbain	25.2	1.6	37.1	3.5	32.6	100.0
	Semi-Urbain et Rural	42.1	6.5	32.2	2.5	16.7	100.0
	TOTAL	36.8	5.0	33.7	2.8	21.7	100.0
Avant 1962		54.5	9.9	19.4	1.8	14.4	100.0
ENS. MIGR.		47.3	7.9	25.2	2.2	17.4	100.0
A. T.		27.8	4.3	46.1	2.4	19.4	100.0



Graphique : 14 Taux de S.I. et koutteb suivant l'âge au déplacement (pour A.T., âge au moment de l'enquête)



Graphique : 15 Raisons du premier déplacement des hommes suivant l'âge au déplacement et le milieu d'origine (pour migrants - 1962-71)

- Degré d'instruction suivant l'âge au 1er déplacement

PROPORTION DE "SANS INSTRUCTION" ET "KOUTTAB" SUIVANT L'AGE AU 1er DEPLACEMENT

AGE au 1er déplacement	SEXE MASCULIN			
	1962-71	Avant 62	1962-71	Avant 62
0 - 4	-	19.4	15.5	54.7
5 - 9	6.7	37.6	21.4	44.1
10 - 14	13.5	48.6	53.4	56.2
15 - 19	12.2	50.0	58.7	76.3
20 - 24	26.2	62.9	59.4	84.7
25 - 29	52.6	77.9	77.1	86.2
30 - 39	68.7	84.1	95.9	97.5
40 - 49	72.2	95.2	100.0	100.0
50 - 59	70.8	100.0	100.0	100.0
60 - 69	100.0	100.0	100.0	100.0
70 et +	100.0	100.0	100.0	100.0
Tous âges	24.9	53.4	54.7	76.8

L'âge au premier déplacement peut avoir une grande importance sur le niveau d'instruction atteint. La raison de ce premier déplacement est souvent la poursuite d'études dans la mesure où il n'y a pas dans le lieu d'origine les établissements scolaires nécessaires à une formation plus poussée.

Par ailleurs, l'ancienneté du déplacement intervient également. On peut constater ainsi que pour les migrants s'étant déplacés entre 10-14 ans le taux de S.I. est 13,5 % pour les migrants récents et 48,6 % pour les anciens. Ceci est en relation avec la situation de la scolarisation au moment du déplacement.

Le tableau ci-dessus et le graphique 14 (planche 10) permettent de montrer que le taux de S.I. est proportionnel à l'âge du déplacement. On peut constater que les courbes sont relativement parallèles et qu'elles se différencient par le taux des personnes ayant migré au plus jeune âge.

Cela signifierait qu'une relation étroite existe entre l'instruction et l'âge à la migration. Plus l'âge augmente plus le pourcentage de S.I. augmente pour atteindre l'unité après 50 ans.

Tout se passe comme si l'instruction apparaissait comme un facteur d'incitation à la migration jusqu'à 24 ans environ, puis l'incitation diminue très rapidement. Les gens instruits sont, si l'on peut parler ainsi, "sédentarisés" très vite et ne bougent plus, passé un certain âge situé vers 40 ans. La migration aux grands âges n'est alors le fait que de ceux qui sont sans instruction ce qui donne une idée de la situation sociale de ces personnes. Il y a toujours beaucoup de danger à schématiser à l'extrême et nous ne saurions trop insister pour dire que ce sont des tendances que l'enquête migration exprime.

8. Raisons du premier déplacement M18

- Raisons du 1er déplacement et sexe

Les raisons évoquées sont fondamentalement différentes suivant qu'il

./...

s'agit d'hommes ou de femmes. Les premiers donnent l'emploi comme raison principale (63 %), les femmes des raisons familiales (90,4 %). Nous avons donc opéré à partir de la liste commune des motifs, un regroupement pour chacun des sexes de façon à faire ressortir d'une façon plus claire les motifs privilégiés per les hommes ou par les femmes (voir le tableau M18 pour la ventilation complète).

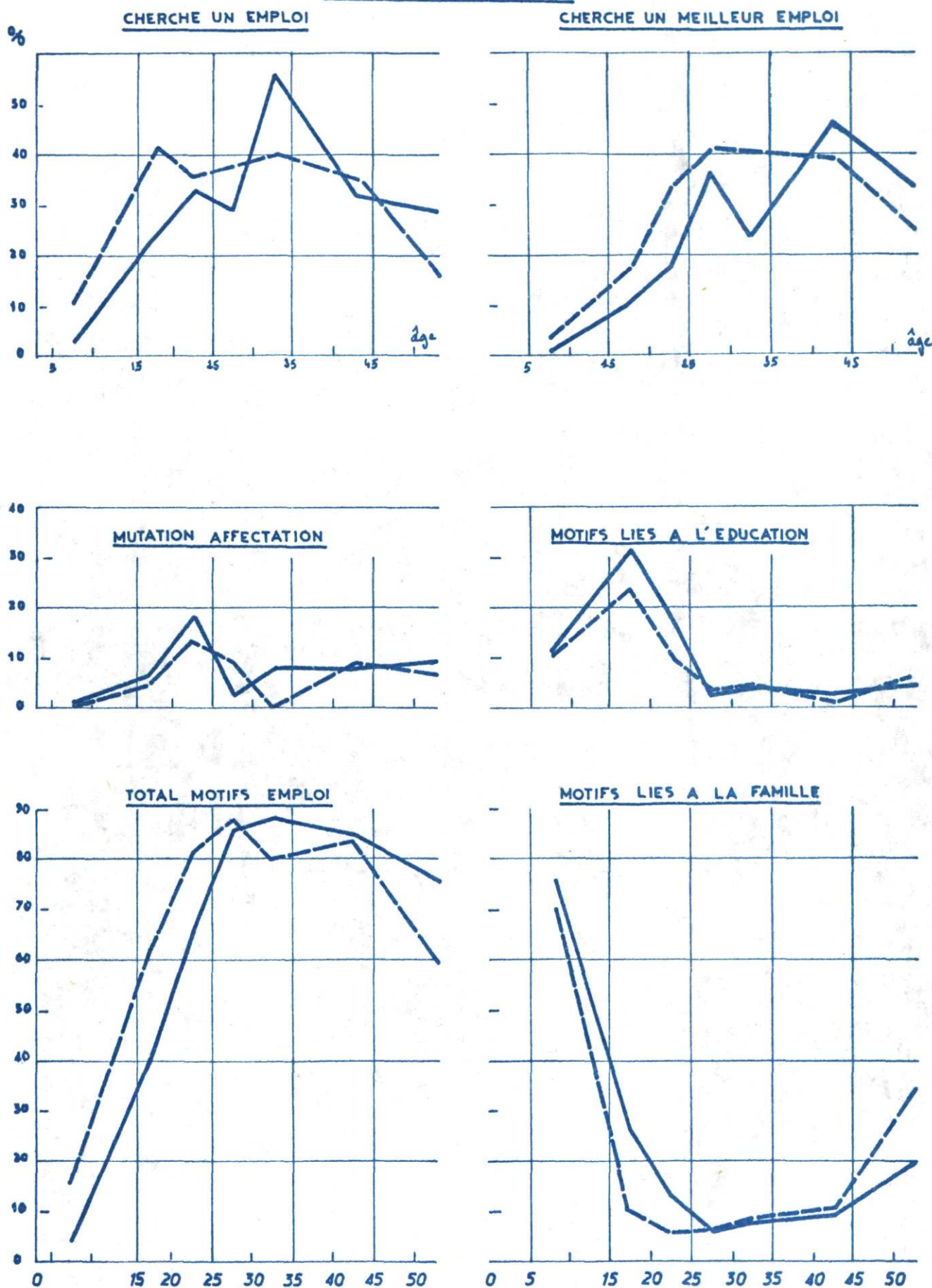
RAISONS PRINCIPALES RETENUES POUR LE SEXE MASCULIN	V.A.				%			
	Avant 62		1962-1971		Avant 62		1962-1971	
	ENS.	15&+	ENS.	15&+	ENS.	15&+	ENS.	15&+
Raisons du 1er déplacement								
-n'a pas d'emploi, s'est déplacé en pendant qu'il allait trouver du travail = cherche du travail	247	241	113	107	25.8	42.1	18.7	30.0
-recherche un emploi meilleur	181	165	77	75	19.0	28.8	12.7	21.4
-mutation, affectation... = forcée	49	44	44	43	5.1	7.7	7.3	11.8
Total emploi	477	450	234	225	49.9	78.6	38.7	63.2
- raisons familiales	350	50	251	62	36.6	8.7	41.6	17.4
- raisons d'éducation	103	60	89	62	10.8	10.3	14.7	17.4
- autres raisons	26	12	30	7	2.7	2.1	5.0	2.0
TOTAL	956	572	604	356	100.0	100.0	100.0	100.0

RAISONS PRINCIPALES RETENUES POUR LE SEXE FEMININ	V.A.				%			
	Avant 62		1962-1971		Avant 62		1962-1971	
	ENS.	15&+	ENS.	15&+	ENS.	15&+	ENS.	15&+
Raisons du 1er déplacement								
- Emploi	11	8	35	20	1.4	1.7	5.3	5.0
- Mariage	34	30	42	37	4.2	6.3	6.4	9.3
- nécessité de rejoindre la famille	320	101	196	66	39.4	21.1	29.7	16.6
- a suivi le chef	391	307	317	239	48.2	64.1	48.0	60.0
- autres raisons familiales	31	16	26	18	3.8	3.3	3.9	4.5
Total raisons familiales	776	454	587	360	95.6	94.8	88.0	90.4
Education	4	3	21	13	0.5	0.6	3.2	3.3
Autres raisons	21	14	23	5	2.5	2.9	3.5	1.3
Total	812	479	660	398	100.0	100.0	100.0	100.0

On peut constater par ailleurs que les migrants des deux sexes ayant effectué le déplacement avant l'âge de 15 ans sont à plus de 90 % concentrés dans les deux postes "nécessité de rejoindre la famille" ou "a suivi le chef". Compte tenu de cette information, il paraît plus judicieux d'analyser les raisons invoquées par la population ayant 15 ans et plus au moment du déplacement.

./...

SEXE MASCULIN



Graphique : 16

Raisons du 1^{er} déplacement de population masculine suivant et suivant la période d'arrivée dans l'A.T

LEGENDE

—— Migrants recents (1962-72) - - - - Migrants anciens (avant 1962)

- Raisons du 1er déplacement et période d'arrivée

En ce qui concerne le sexe masculin, la baisse relative des raisons d'emploi tient principalement au développement des raisons d'éducation (poursuite d'études personnelles). Notons aussi parmi les raisons d'emploi le développement des déplacements tenant à des mutations, affectations..., en raison de l'accroissement depuis l'Indépendance des emplois de ce type (fonction publique, éducation nationale...).

Pour les femmes, on assiste chez les migrantes récentes à une baisse sensible des raisons familiales, les motifs professionnels passent de 1,7 % à 5,0 %. L'éducation de 0,6 % à 3,3 %. Cette progression si lente soit-elle dénote néanmoins que la structure de la mobilité féminine est en voie de mutation. L'accroissement général de la mobilité se traduit par exemple par des échanges matrimoniaux plus intenses entre les régions et notamment entre la capitale et le reste du pays.

- Motifs du 1er déplacement évoqués par des hommes 15 ans & +

	MASCULIN				
	URBAIN	SECOND.	PET.COM.	RURAL	ENS.
- Cherche un emploi	23.1	25.0	33.8	35.3	30.0
- Emploi meilleur	13.7	26.7	18.5	25.7	27.4
- Forcé	20.0	11.7	7.7	8.1	11.8
Total emploi	56.8	63.4	60.0	69.1	63.2
Famille	15.8	15.0	29.2	14.0	17.4
Education	27.4	21.6	9.2	12.5	17.4
Autres	-	-	1.6	4.4	2.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Le motif du déplacement est différent suivant le milieu. Ainsi pour les migrants récents plus le milieu est urbanisé, plus le pourcentage de ceux qui cherchent un emploi est faible (23,1 % en urbain contre 35,3 % pour le rural) et plus le pourcentage des déplacements de mutations ou affectations augmente (20,0 % contre 8,2 % en milieu rural). De même le déplacement pour étude est surtout le fait des émigrants originaires des grandes villes moyennes. Il est assez significatif que parmi les originaires du milieu urbain le pourcentage de ceux qui donnent comme motif la poursuite des études soit supérieur à celui de ceux qui cherchent un emploi. Alors que pour les petites communes proches du rural et la campagne, la différence est inverse et très importante (voir tableau ci-après).

Si l'on introduit l'âge (graphique 15 et tableau ci-dessous) on remarque que si l'urbain (grandes villes) et le rural ont une évolution identique au niveau de l'ensemble des raisons professionnelles; il n'en est pas de même lorsqu'on isole la raison "cherche du travail" qui a tendance à augmenter avec l'âge pour le milieu rural mais reste stationnaire ou en diminution pour les milieux plus urbanisés. Ceci s'explique

aisément dans la mesure où l'éventail des professions en milieu urbain est très large et que les raisons de recherche d'un meilleur emploi ou de mutation l'emportent rapidement sur la raison de chômeur à la recherche du travail. En milieu rural, ceux qui sont partis étaient des gens pour la plupart sans emploi ou l'ayant perdu et ceci quel que soit leur âge.

PROPORTION DE MIGRANTS RECENTS AYANT EVOQUE DES RAISONS D'EMPLOI ET D'EDUCATION PAR MILIEU D'ORIGINE

GROUPE D'AGE	URBAIN			URBAIN SECOND.			PETITES COM.			RURAL		
	Cher- che emp.	Tot. emp.	Edu- cat.	Cher- che emp.	Tot. Emp.	Edu- cat.	Cher- che emp.	Tot. Emp.	Edu- cat.	Cher- che emp.	Tot. Emp.	Edu- cat.
0 - 14	-	0.01	0.03	-	0.04	0.13	0.04	0.04	0.13	0.03	0.03	0.12
15 - 19	0.30	0.36	0.36	0.11	0.34	0.03	0.22	0.27	0.18	0.25	0.51	0.29
20 - 24	0.20	0.52	0.38	0.28	0.78	0.07	0.38	0.66	0.05	0.42	0.78	0.09
25 - 29	0.25	0.38	0.08	0.50	0.10	-	0.30	0.10	-	0.28	0.78	-
30 - 34	0.28	0.85	0.14	0.60	0.10	-	0.10	0.10	-	0.60	0.80	-
35 - 39	-	0.87	-	0.25	0.10	-	0.50	0.66	0.16	0.42	0.44	-
Plus	0.25	0.50	-	0.40	0.60	0.40	0.16	0.66	-	0.30	0.69	-
Moins	0.14	0.36	0.18	0.14	0.38	0.18	0.21	0.36	0.10	0.21	0.40	0.12

Les motifs d'éducation concernent presque exclusivement la poursuite d'études personnelles. Les personnes qui les ont évoqués ont presque toutes émigré entre 15-24 ans et sont originaires en grande partie du milieu urbain.

En distinguant migrants récents et migrants anciens (tableau ci-dessous, graphique 16), on met en relief la recherche plus vive de l'emploi parmi les migrants anciens et l'importance accrue des raisons d'éducation et des motifs familiaux parmi les migrants récents d'âge jeune, la scolarisation, la mobilité des jeunes couples à la recherche de meilleures conditions de vie, l'éducation des enfants, l'accroissement de la mobilité en général montrent que l'on ne migre plus aujourd'hui uniquement pour des raisons répulsives (sous-emploi, pression démographique...).

./...

RAISONS DU DEPLACEMENT SUIVANT LA PERIODE D'ARRIVEE

- Sexe Masculin

%

Motifs de mi-grat. Age	62-71								Avant 62							
	Cher- che em- ploi	Cher- che emp. meil.	Mut. for- cée	TOT. EM- PLOI	Mo- tif lié fam.	Mo- tif lié éc.	Au- tres mo- tifs	T.G.	Cher- che emp.	Cher- che emp. meil.	Mut. for- cée	TOT. EM- PLOI	Mo- tif lié fam.	Mo- tif lié édu.	Au- tres mo- tifs	T.G.
0 - 14	24	8	4	36	762	109	93	1000	109	40	9	158	708	101	33	1000
15 - 19	232	104	64	400	264	312	24	1000	419	175	50	644	106	238	12	1000
20 - 24	323	172	182	677	131	182	10	1000	359	331	138	828	62	103	7	1000
25 - 29	289	368	21	688	53	26	53	1000	379	410	95	884	63	32	21	1000
30 - 34	560	240	60	880	80	40	-	1000	400	400	-	800	89	44	67	1000
35 - 49	317	464	73	854	98	24	24	1000	354	393	89	836	114	12	38	1000
50 et +	286	250	107	643	286	71	-	1000	-	125	-	125	625	125	125	1000
TOTAL	187	127	73	387	416	147	50	1000	258	190	5.1	499	366	108	27	1000

- Motifs du 1er déplacement évoqués par les femmes

C'est parmi les femmes originaires des villes que des raisons d'emplois commencent à être données, illustrant une demande d'emploi de plus en plus vive (phénomène mis en évidence dans le fascicule 2 p. 33-36). L'effet de la scolarisation se fait également sentir dans les milieux les plus urbanisés.

Parmi l'ensemble des raisons familiales qu'évoquent la plupart des femmes migrantes, c'est le fait d'avoir suivi le chef de ménage dans son déplacement qui ressort le plus, en particulier pour les femmes originaires du milieu rural. La mobilité provoquée par les échanges matrimoniaux est relativement plus forte en milieu urbain et dans les petites communes que dans les autres milieux. Environ 10 % des femmes ont effectué leur 1er déplacement à l'occasion de leur mariage.

POPULATION FEMININE AGEE DE 15 ANS ET PLUS SUIVANT LE MOTIF DU 1er DEPLACEMENT

Milieu d'origine	Urbain	Urbain Second.	Petites Commun.	Rural	TOTAL
- Emploi	6.7	6.8	7.6	1.4	5.0
- Mariage	11.1	6.8	13.0	7.0	9.3
- Rejoint fam.	14.4	16.5	15.3	18.9	16.6
- Suivi le chef	55.6	58.9	57.6	65.0	60.0
- Autres	3.3	2.2	5.4	5.6	4.5
TOTAL FAMILLE	84.4	85.0	91.3	96.5	90.4
EDUCATION	6.7	6.8	1.1	0.7	3.3
AUTRES MOTIFS	2.2	1.4	-	1.4	1.3
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

CHAPITRE 3

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI EN RELATION AVEC LA MIGRATION

Il ne s'agit pas ici de reprendre ce qui a été déjà dit dans le fascicule 2 sur l'emploi, à savoir le niveau de l'activité de la population non originaire par rapport à la population originaire de l'AT, ou le niveau du revenu, ou encore le type d'activité particulier..., mais d'essayer de comprendre quelles sont les relations objectives entre la situation de départ d'un individu originaire de l'intérieur du pays et sa situation professionnelle actuelle dans la capitale.

Il est probable que les éléments qui interviennent sur ce niveau actuel sont nombreux et difficiles à saisir surtout si l'on considère la multiplicité des interrelations possibles. Dans la série de tableaux qui portent sur l'emploi (tableaux Mi 11 à Mi 17), on a essayé de croiser la variable emploi avec un certain nombre de caractéristiques qui semblent être déterminantes dans le processus migratoire. Il s'agit de la situation de l'emploi à l'origine, du milieu ou de la région d'origine, de l'âge au moment du 1er déplacement, du degré d'instruction atteint et de l'année d'installation dans l'AT. Comme autres éléments d'explication on a également retenu le revenu et l'âge au moment de l'enquête.

La variable emploi est dans tous les tableaux le résultat d'un code synthétique du type d'activité et de la profession tel qu'il est reproduit ici.

<u>Variable emploi</u>	- Population inactive
{	
{ Chômeurs	- Sans travail
{	- Sans travail pour la 1ère fois
{	
{	Catégorie 1 : Cadres administratifs, professeurs, employés de bureaux, professions libérales, Commerçants indépendants, services (assurances, banques, agences de voyages...)
{	
{	Catégorie 2 : Ouvriers de l'industrie, ouvriers dans les transports et communications, dockers, employés dans un commerce... travailleurs assimilés.
Popula-)	
tion (
activé	
{	
{	
{	- Agriculteurs
{	- Petits métiers :
{	Portefaix, cireur, frippiers, marchands de bonbons, marchands de légumes à la criée, domestiques.
{	
{	
{	- Aide familiale
{	- Non déclaré
{	

La démarche retenue a été d'observer et d'analyser les conditions de départ de l'émigrant, c'est-à-dire l'âge au moment du départ, la situation professionnelle et le milieu de départ, puis d'étudier le résultat du déplacement à travers la situation de l'emploi actuel, le revenu, la durée de séjour dans l'AT... illustrant ainsi le niveau d'intégration professionnelle du migrant dans la vie active de l'agglomération.

9. Les conditions spécifiques de l'emploi dans le lieu d'origine

- Activité et âge au moment du premier déplacement

Il y a finalement assez peu de différence lorsqu'on considère seulement le milieu (tableau ci-dessous). Tout juste peut-on noter un taux d'activité 15 - 19 ans plus important en milieu rural et semi-urbain que pour le milieu urbain, conséquence du plus grand nombre d'enfants de cet âge continuant leurs études et étant considérés de ce fait comme inactifs (14,6 % actifs contre 24.1 et 23.1 % respectivement pour le semi-urbain et le rural).

TAUX D'ACTIVITE AU MOMENT DU 1er DEPLACEMENT SUIVANT L'AGE DU 1er DEPLACEMENT ET PAR REGION ET MILIEU D'ORIGINE

AGE au 1er déplacement	REGION D'ORIGINE					MILIEU D'ORIGINE			ENS.
	Nord	H.T.	CENT.	SAHEL	SUD	URB.	S.URB.	RURAL	
0 - 14	2.7	4.3	3.1	1.9	0.8	3.2	2.4	2.6	2.7
15 - 19	20.3	31.0	13.3	14.6	17.7	14.6	24.1	23.1	19.8
20 - 24	35.3	36.4	50.0	37.0	32.8	35.1	39.7	35.4	36.5
25 - 29	50.0	55.6	100.0	46.2	37.5	50.0	50.0	56.0	52.1
30 - 34	75.0	37.5	100.0	50.0	80.0	52.9	58.3	55.6	55.3
35 - 39	57.1	35.3	-	55.6	50.0	45.4	43.7	47.8	46.0
40 - 49	25.0	45.0	12.5	25.0	41.7	29.4	29.4	44.4	34.6
50 - 59	28.6	71.4	-	60.0	75.0	66.7	71.4	52.2	60.5
TOTAL	20.1	24.6	23.0	21.9	20.5	20.7	22.4	22.8	22.0

- Taux de chômage⁽¹⁾ au moment du 1er déplacement

Cet indice n'est pas, comme le taux d'activité, perturbé par la structure des ménages où le type de déplacement (volontaire, individuelle) et illustre beaucoup mieux les variations régionales des conditions du départ.

Le taux de chômage est important dans les régions proches de l'agglomération (Nord 18.4 %, Sahel 23.5 %), plus faible dans le Sud et le Haut Tell.

(1) Taux de chômage = $\frac{\text{sans travail} + \text{sans travail pour la 1ère fois}}{\text{actifs}} \times 100$

./...

Le chômage au départ, est d'autant plus élevé qu'il s'agit d'une population rurale.

TAUX DE CHOMAGE SUIVANT L'AGE AU 1er DEPLACEMENT AU MOMENT DU 1er DEPLACEMENT DES MIGRANTS RECENTS

Milieu et Région	15 - 19	20 - 24	25 - 29	15 & +
Nord	27.3	27.8	14.3	18.4
Haut Tell	23.1	18.7	20.0	16.7
Centre	25.0	11.1	-	9.1
Sahel	33.3	30.0	16.7	23.5
Sud	27.3	31.6	-	17.5
Urbain	25.0	14.8	-	11.8
Semi-urbain	23.8	26.1	16.7	18.8
rural	29.2	24.8	21.4	20.4
ENS	26.3	24.6	13.2	17.4
REC. 1966	27.3	13.2	10.8	12.4

On peut constater qu'il n'en est pas de même si l'on considère des groupes d'âges particuliers. Ainsi pour les personnes ayant migré entre 15 et 19 ans les différences sont moins grandes et restent comparables au niveau du chômage national (Au recensement 1966, le taux de chômage 15-19 était de 27.3 %) à l'exception du Sahel où le taux est particulièrement fort et illustre l'intensité du chômage des jeunes scolarisés.

Pour ceux qui ont migré entre 20 - 24 ans, âge où l'intensité migratoire est forte, le niveau est nettement supérieur à la moyenne nationale (13.2) notamment dans le Sahel, le Sud et le Nord.

On peut donc considérer que dans une certaine mesure l'ampleur du chômage dans une région détermine pour une grande partie l'intensité de la migration, notamment aux âges d'entrée dans la vie active.

- Profession au moment du départ

DISTRIBUTION SUIVANT LA PROFESSION D'ORIGINE DE LA POPULATION MIGRANTE AGE DE 15 ANS ET PLUS (1962 - 1971)

Milieu et Région	Sans Trav.	Sans Trav. 1fois	Catg. 1	Catg. 2	Agri-cult.	Pet. Mét.	Aide Familiale	ND & S.O.	TOTAL
Nord	14.3	4.1	24.5	26.5	14.3	14.3	-	2.0	100.0
Haut Tell	13.5	3.2	5.2	19.8	24.0	25.0	2.0	7.3	100.0
Centre	4.5	4.6	27.2	18.2	18.2	9.1	9.1	9.1	100.0
Sahel	8.8	14.7	35.3	26.5	5.9	5.9	2.9	-	100.0
Sud	9.5	8.0	31.7	25.4	11.1	11.1	-	3.2	100.0
Urbain	9.2	2.6	34.2	29.0	10.5	9.2	1.3	4.0	100.0
Semi-urbain	10.6	8.2	17.7	24.7	18.8	13.0	3.5	3.5	100.0
Rural	13.6	6.8	13.6	19.4	18.4	23.3	1.0	3.9	100.0
ENS.	11.4	6.0	20.8	23.8	16.3	15.9	2.0	3.8	100.0

Les dominantes apparaissent très bien dans le tableau ci-dessus. Si l'on compare par exemple les trois régions (Haut Telle, Sahel et Sud) où l'intensité migratoire est la plus forte, on remarque que les populations du Haut Telle et du Sahel se distribuent selon la profession au moment du départ d'une manière totalement différente. Dans le Haut Telle, il y a prédominance d'agriculteurs et surtout des petits métiers qui recouvrent en fait des situations de sous-emploi, alors que dans le Sahel, il y a concentration dans la catégorie 1 (Cadres, enseignants, professions libérales et assimilées).

La situation dans le Sud et le Nord est intermédiaire entre ses deux extrêmes.

Notons également cette sorte de hiérarchie qui s'établit suivant le milieu notamment dans la distribution de la catégorie 1 (professions importantes) et la catégorie 2 "petits métiers" qui est au bas de l'échelle.

En résumé, les caractéristiques essentielles sont :

- Une forte proportion d'inactifs en raison notamment de l'importance de classes d'âges jeunes.
- Un niveau élevé du chômage dans la population active au moment de départ. Ce niveau est particulièrement important pour la classe d'âge 20 - 24 ans par rapport au niveau d'ensemble.
- Une différenciation très nette suivant le milieu d'origine : la situation est d'autant plus critique que le milieu considéré est rural. Le phénomène joue d'une façon à peu près identique pour toutes les personnes en âge d'activité au moment du départ.
- Au niveau des régions, la situation objective de l'emploi d'origine se répercute avec plus de déséquilibre sur la situation de l'emploi de ceux qui émigrent. Le Sahel et le Haut Telle donnent ainsi deux images qui correspondent à des réalités socio-professionnelles très distinctes.

Le problème est maintenant d'essayer de déterminer dans quelle mesure les schémas originelles ont subi des transformations après le déplacement.

10. Situation d'origine et situation actuelle de l'emploi de la population non originaire (Tableaux Mi 13 et Mi 14).

- Situation de l'emploi à l'origine et situation actuelle (Tableau Mi 13)

Dans ce tableau qui concerne la population migrante récente (1962-1971), on a croisé la situation d'origine avec la situation actuelle pour les individus actifs au moment de l'enquête.

Bien que l'effet d'âge soit réduit du fait que nous raisonnons sur des migrants récents, il demeure important car bon nombre d'individus qui ont migré par exemple entre 10-14 ans sont au moment de l'enquête à l'âge d'activité. De même le ST1 a pu, en devenant plus âgé, trouver un emploi etc... Il est donc normal que le nombre d'actifs soit au moment de l'enquête plus élevé qu'au moment du départ. On passe ainsi d'un taux d'activité de 22 % au départ à 38 % au moment de l'enquête.

./...

Si l'on considère 100 actifs appartenant à la population non originaire 41 étaient inactifs au moment du départ, 10 au chômage, soit un peu plus de la moitié qui n'exerçaient pas de profession au moment de quitter le pays d'origine. Pour 100 femmes actives, moins de 40 exerçaient une profession alors que pour 100 hommes actifs plus de 60 exerçaient déjà une profession (voir tableau ci-dessous) ceci exprime d'une certaine manière les plus grandes facilités que les femmes ont de trouver un emploi dans les grandes villes.

REPARTITION SUIVANT LA SITUATION DE L'EMPLOI D'ORIGINE DE 1000 ACTIFS NON ORIGINAIRES AU MOMENT DE L'ENQUETE

SEXE	Inac- tifs	Sans Trav.	Sans Trav. 1fois	Catg. 1	Catg. 2	Agri- cul- teur	Pet. mé- tiers	Autres	ENS
Masculin	360	70	41	132	166	96	101	34	1000
Féminin	608	10	41	93	-	10	83	155	1000
Ensemble	410	58	41	124	133	79	97	58	1000

Le tableau 11 (annexe statistique) donne cette répartition pour chaque catégorie d'activité au moment de l'enquête. On peut noter que plus de la moitié des actifs de la catégorie 1 (cadres - administrations) sont inactifs au moment du départ. Il est possible que la plupart des cadres, aient terminé leurs études supérieures hors de leur lieu d'origine. Ne serait-ce qu'en raison de la localisation des universités. Par contre, dans la catégorie "petits métiers", seuls 13% n'étaient pas encore entrés dans la vie active au moment de départ.

Le tableau 12 (annexe statistique) permet de voir comment telle activité de départ s'est répartie suivant l'ensemble des activités au moment de l'enquête. Par exemple pour le sexe masculin et pour 1000 personnes "agriculteurs au moment du départ" seuls 13,5 % le sont encore au moment de l'enquête, 37,9 % exercent une activité mal définie regroupée sous le terme de "petits métiers" ; 10 % seulement dans la catégorie 1 et 29,7 % dans la catégorie "ouvriers", enfin 8,1 % sont sans travail (% pour le SM).

Le changement de catégorie peut exprimer soit une amélioration, soit une régression. On peut constater ainsi que 14,7 % des ouvriers, 8,1 % des agriculteurs se retrouvent au moment de l'enquête parmi les sans travail. Par contre, près de 90 % de ceux qui étaient sans travail se placent dans la catégorie de pleine activité et plus de 80 % pour les "sans travail pour la 1ère fois".

Un certain nombre de personnes n'ont pas changé de catégorie. Cela ne signifie pas que leur situation professionnelle ne s'est pas transformée car à l'intérieur de chaque catégorie, nécessairement très globale, il peut y avoir des changements importants. Mais on peut considérer que le passage d'une catégorie à l'autre reflète dans une certaine mesure un phénomène d'intégration à la vie urbaine (à condition que ce passage soit positif). Le statu quo exprimerait dans ce cas une adaptation de l'emploi à la vie économique de la ville. Pour le SM la proportion de personnes n'ayant pas changé de catégorie est la suivante pour chaque situation de départ.

./...

SITUATION DE DEPART	SM	
- Inactif	2.2	Les changements interviennent très peu dans les catégories où la profession est bien définie et par la même bien établie, (catg. 1 : cadres supérieurs et moyens et catg. 2 : ouvriers de l'industrie, de bâtiments).
- S.T.	11.1	
- S.T. 1 fois	18.7	
- Catg. 1	94.1	
- Catg. 2	82.8	
- Agriculteurs	13.5	Pour les agriculteurs, le changement est évidemment radical.
- Petits métiers	74.3	
- Autres	53.8	

- Situation de l'emploi à l'origine, à l'arrivée et actuelle

Le tableau Mi 14 permet pour l'ensemble de la population migrante active de comparer la situation de l'emploi à trois moments : celui du départ, au moment de l'arrivée dans l'AT et enfin au moment de l'enquête. Bien entendu plus la période d'arrivée est récente plus la situation actuelle et la situation à l'arrivée sont identiques.

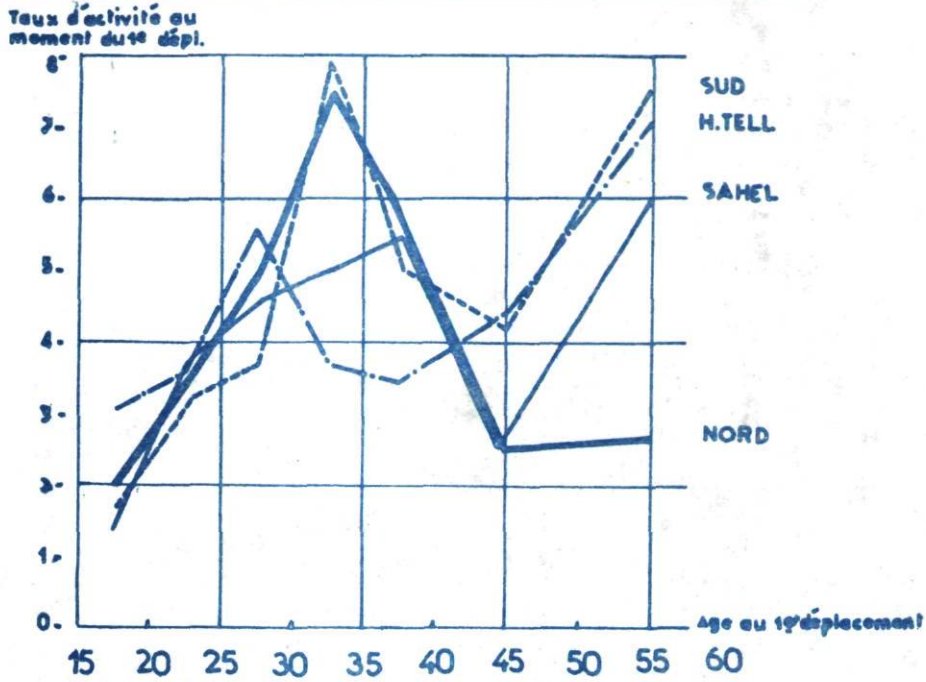
On a vu que la situation actuelle tient en particulier à la façon dont se répartissent les inactifs, la population sans travail, les agriculteurs et dans une moindre mesure les petits métiers et autres. La catégorie 1 est la principale bénéficiaire de cette nouvelle répartition pour les migrants récents. Alors que pour les migrants anciens, c'est la catégorie "ouvriers" qui était concernée. Ceci illustre l'évolution rapide depuis une décennie de la situation de l'emploi vers les professions du tertiaire (administrations, services...).

Le tableau 13 dont les graphiques 18 et 19 sont la représentation montre de quelle façon la population active non originaire s'est constituée depuis le départ du pays d'origine.

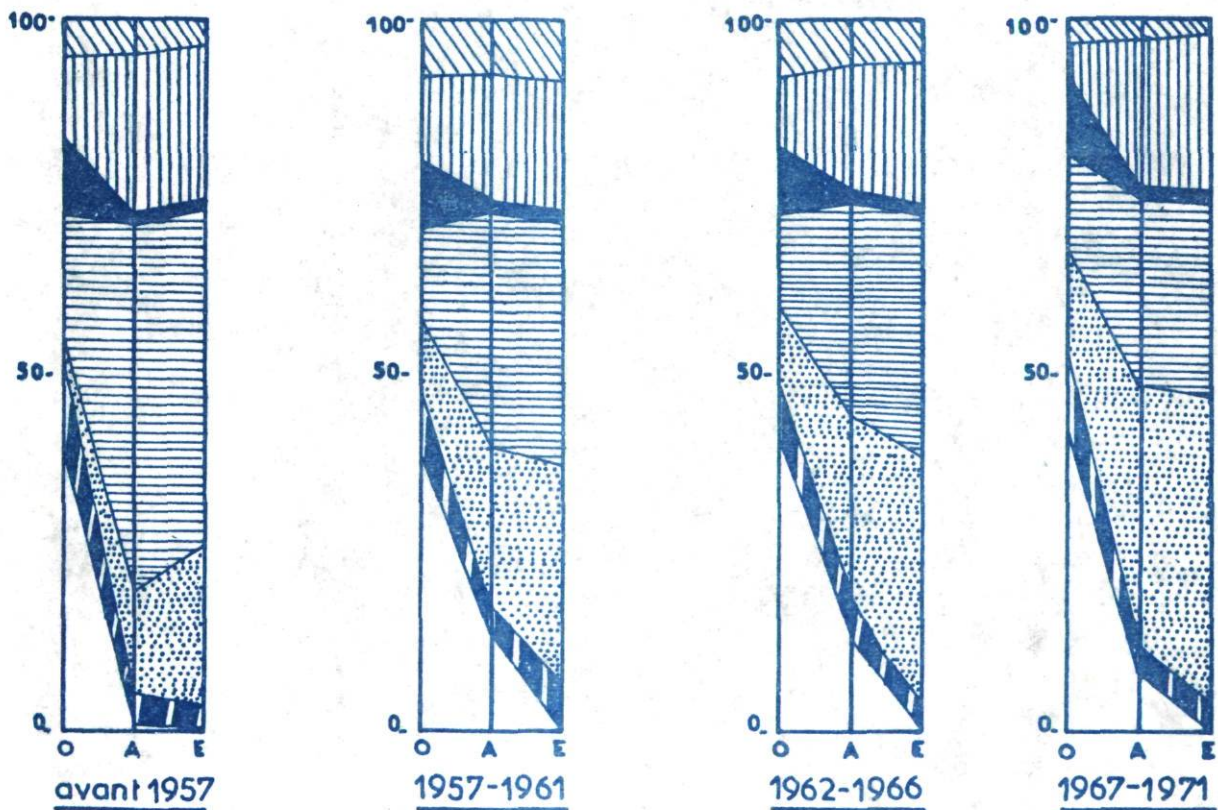
On peut déjà remarquer que la situation à l'arrivée est différente de la situation de départ et qu'elle illustre une situation intermédiaire. Ceci est particulièrement vrai lorsque l'intervalle entre l'arrivée dans l'AT et le moment de l'enquête n'est pas trop grand. Pour les migrants anciens (par exemple avant 1957 graphique 18), la situation à l'arrivée est moins favorable que la situation actuelle. Les catégories "petits métiers" et surtout "catégorie 2" (ouvriers manœuvres) passe de 15.8 % à l'origine à 48.7 % au moment de l'enquête : ce qui signifie qu'une bonne partie des inactifs n'ont pu trouver un emploi régulier dans l'AT.

Ainsi :

- Il y a une évolution très nette vers les professions supérieures (catégorie 1) dont la proportion passe de 21.6 % pour les migrants anciens (avant 1957) à 42.8 % pour les migrants récents (1967-71).
- Stabilité de l'importance des petits métiers et de la catégorie 2. La situation de l'arrivée ne change guère.
- Réduction considérable dès l'arrivée du taux de chômage. Ce qui signifie donc que les individus trouvent plus facilement du travail dans la capitale.
- Les migrants qui sont restés inactifs à l'arrivée dans l'AT passent en grande majorité dans la catégorie supérieure. Il est plausible qu'il s'agit là des bénéficiaires qui tirent ces personnes de l'environnement urbain (notamment par la possibilité de poursuivre des études et d'atteindre ainsi les niveaux supérieurs de qualification).



Graphique : 17. Relation entre le taux d'activité et l'âge au moment du 1^{er} déplacement .



Graphique: 18. Migrants actifs selon la situation de l'emploi au moment de l'enquête, à l'origine, à l'arrivée dans l'A.T. actuelle et par période d'arrivée dans l'A.T.

LEGENDE

- | | | |
|--------------|---------------------|------------|
| Inactif | Agriculteurs | O. origine |
| (ST+ ST) | Petits métiers | A. arrivée |
| Catégorie I | (A. familial + N.D) | E. enquête |
| Catégorie II | | |

- Distinction suivant le milieu (tableau 13 et graphique 19)

En milieu urbain, la forte proportion d'inactifs au moment du départ se regroupe dès l'arrivée dans la catégorie 1 (de 16.9 %, elle passe à l'arrivée à 42.8 % et au moment de l'enquête à 56 %. On est en présence d'une migration que l'on pourrait presque qualifier de cerveaux, puisqu'il s'agit de jeunes en fin d'études secondaires qui viennent travailler dans la capitale ou encore terminer leurs études. Ceci explique qu'entre le moment de l'arrivée et le moment de l'enquête, la catégorie 1 gagne encore plus de 13 points (de 42.8 à 56.0).

Pour le semi-urbain, l'importance à l'arrivée de la catégorie supérieure est encore bien marquée, mais en partie compensée par l'importance des professions du secondaire (ouvriers de l'industrie, bâtiment...)

Pour le rural, la grande majorité des agriculteurs et une partie des inactifs viennent gonfler la catégorie 2 et les "petits métiers" qui regroupent au moment de l'enquête plus de 65 % des actifs.

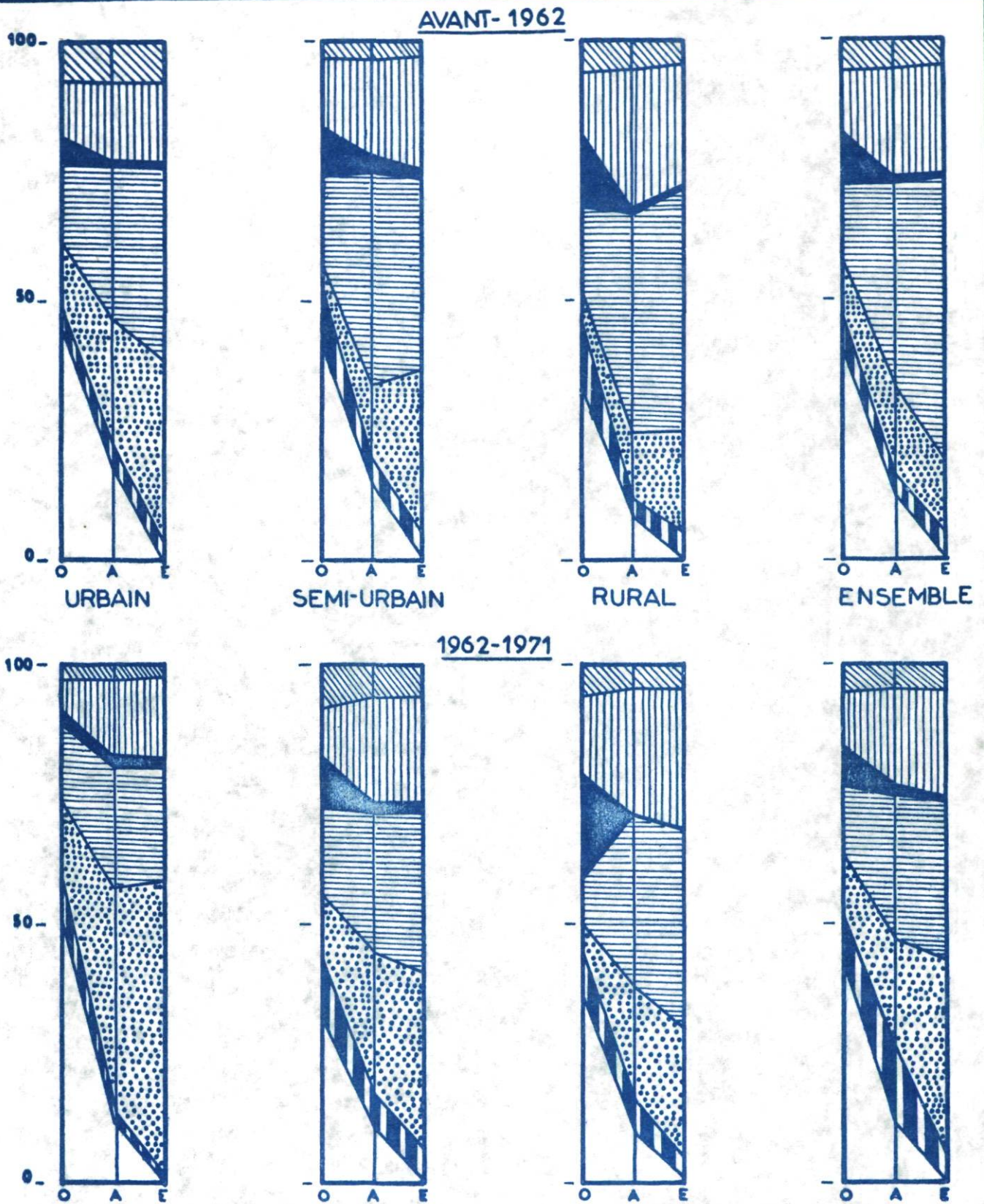
En résumé, le milieu semi-urbain illustre assez bien la situation d'ensemble entre deux extrêmes : le RURAL avec une prédominance nette des professions "secondaires" où l'on trouve pêle-mêle les petits métiers de services tel débardeur, plombier, cireur... , les petits métiers de commerce ; marchands de bonbons, de légumes, fripiers, ... et les ouvriers de l'industrie ou du bâtiment, dockers, manœuvres... et l'URBAIN avec une prédominance nette des professions du tertiaire : professions libérales, administrations, services, commerce, banque...

Par ailleurs, si l'on s'en tient aux proportions de personnes en chômage, la situation est nettement plus favorable au moment de l'arrivée par rapport à la situation d'origine, mais reste ensuite relativement stationnaire du moins pour les migrants récents. Parmi ceux-ci la situation de ceux qui viennent des petites et moyennes communes semblent se détériorer légèrement, mais restent néanmoins en deça du niveau des originaires du rural.

On constate (voir détail tableau 13) que bon nombre de migrants sont des jeunes ayant un bagage intellectuel qui viennent grossir soit les rangs des professions du tertiaire s'ils réussissent, soit les rangs des sans travail 1 fois si leur recherche de travail est vaine. Cela va dans le sens des résultats du fascicule 2 sur la population active à la recherche du travail qui montre que 2 garçons sur 3 et 3 filles sur 4 ayant atteint le niveau du secondaire sont à la recherche d'un emploi (P. 35, fascicule 2 Série Emploi et Ménage).

La conclusion qui s'impose est que le déplacement offre des possibilités sérieuses d'amélioration de la situation professionnelle, même si pour certaines catégories la situation acquise dans l'agglomération cache en fait un état de sous-emploi.

./...



Graphique : 19

Migrants actifs selon la situation de l'emploi à l'origine, à l'arrivée dans l'A.T et au moment de l'enquête par milieu d'origine et période d'année.

LEGENDE

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <i>inactifs</i> <i>(ST+ST)</i> <i>categorie I</i> <i>categorie II</i> | <ul style="list-style-type: none"> <i>agriculteurs</i> <i>petits metiers</i> <i>(A. familial + ND)</i> | <ul style="list-style-type: none"> <i>O. origine</i> <i>A. arrivée</i> <i>E. enquête</i> |
|--|--|--|

PROPORTION DE CHOMEURS (correspond au taux de chômage de la population active migrante au moment de l'enquête).

AVANT 1957

	Origine	Arrivée	Actuel
Urbain	7.5	4.8	0.2
Semi-Urbain	12.7	6.5	2.0
Rural	11.7	3.1	3.5
ENS	11.1	4.4	1.8

1957 - 1961

	Origine	Arrivée	Actuel
Urbain	4.3	4.2	5.3
Semi-Urbain	8.6	2.4	4.8
Rural	11.2	4.7	9.1
ENS	8.1	3.9	6.7

1962 - 1966

	Origine	Arrivée	Actuel
Urbain	5.3	1.0	2.0
Semi-Urbain	6.8	9.6	8.1
Rural	12.9	6.5	3.2
ENS	8.5	5.3	4.2

1967 - 1971

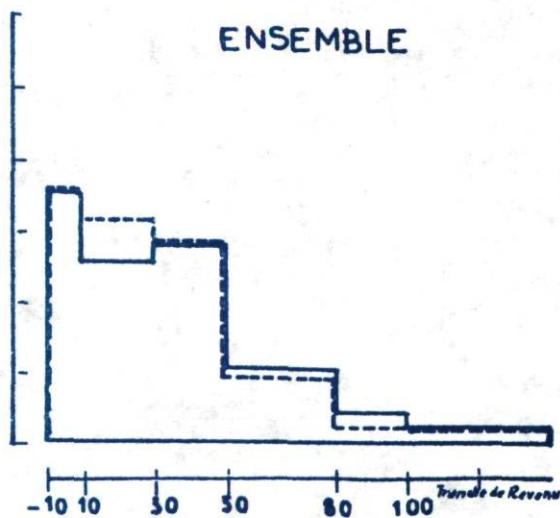
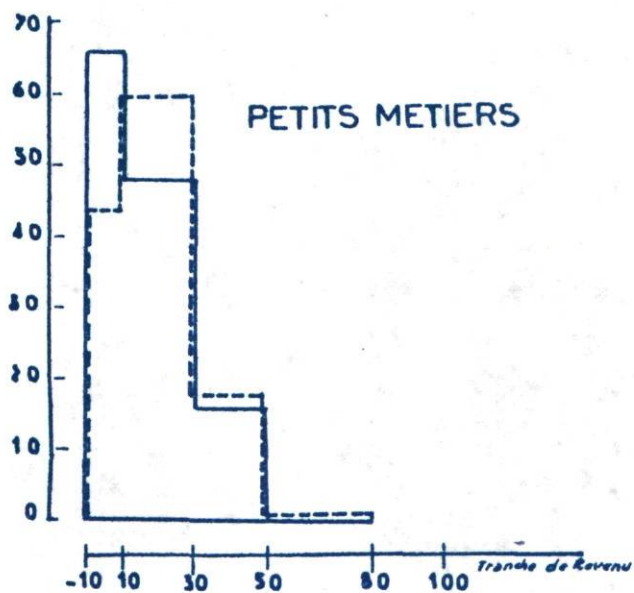
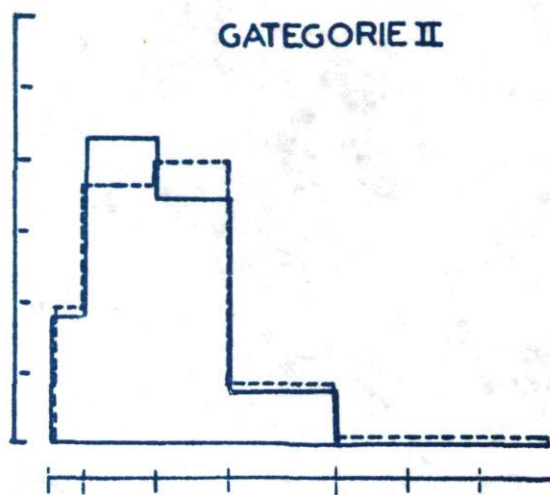
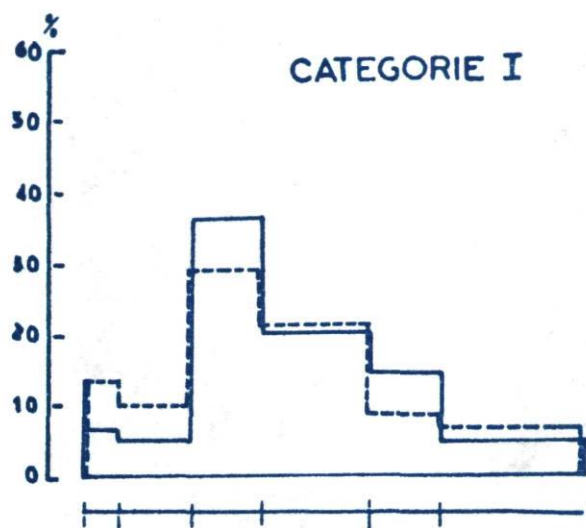
	Origine	Arrivée	Actuel
Urbain	7.0	1.4	1.4
Semi-Urbain	15.2	3.0	4.5
Rural	11.9	6.0	6.0
ENS	11.8	3.6	4.1

11. Revenu mensuel de la population active non originaire

- Revenu moyen

Il est intéressant de constater que le revenu suivant la profession est à peu près identique pour les migrants récents et les migrants anciens. Mais en raison de la plus grande concentration de professions du type I parmi les migrants récents (voir graphiques 18 et 19) ; le niveau global du revenu des migrants récents est plus élevé que celui des migrants anciens (40 d. environ contre 30 d.). Le revenu d'ensemble est de 37 d. par mois. Notons également (tableau ci-dessous) la hiérarchie des revenus qui s'établit suivant le milieu d'origine. Dans une même catégorie de profession, l'individu originaire du milieu urbain a le revenu le plus important et celui qui est originaire du milieu rural le plus bas.

./...



Graphique: 20 Migrants actifs selon la situation de l'emploi actuel, et le niveau de revenu

LEGENDE

— 62 - 71

- - - avant 62

REVENU MOYEN MENSUEL DE LA POPULATION ACTIVE NON ORIGINAIRES SUIVANT LA PROFESSION LE MILIEU D'ORIGINE

Type d'activité et profession actuelle	MILIEU ET ANNEE D'ARRIVEE D'ORIGINE				
	1962 - 1971				AVANT 1962
	Urbain	S/Urbain	Rural	ENS	
Catégorie 1	69,184	58,152	50,222	61,748	60,535
Catégorie 2	38,194	32,209	29,090	32,089	33,759
Petits Métiers	16,400	18,214	19,574	18,400	20,625
ENS.	53,024	36,000	29,770	39,554	30,705

- Distribution des revenus

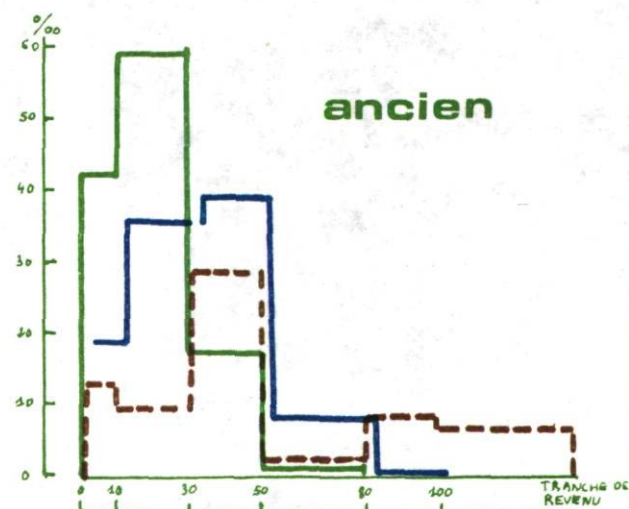
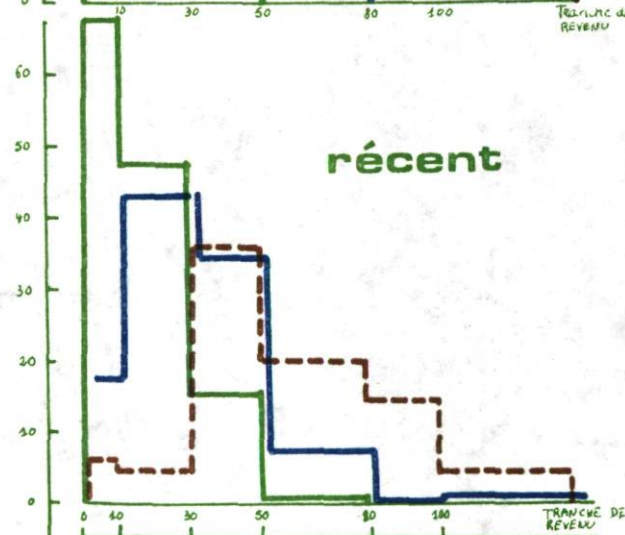
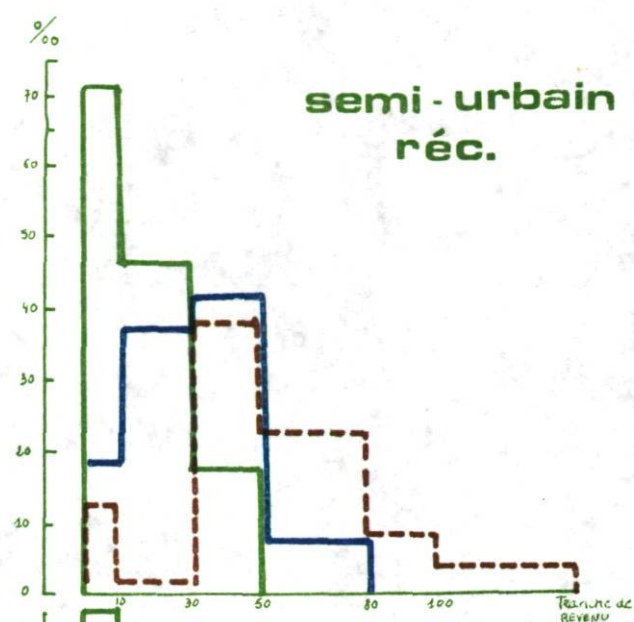
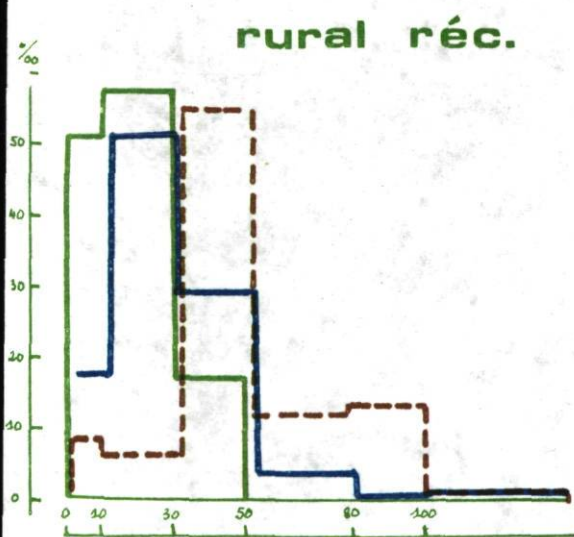
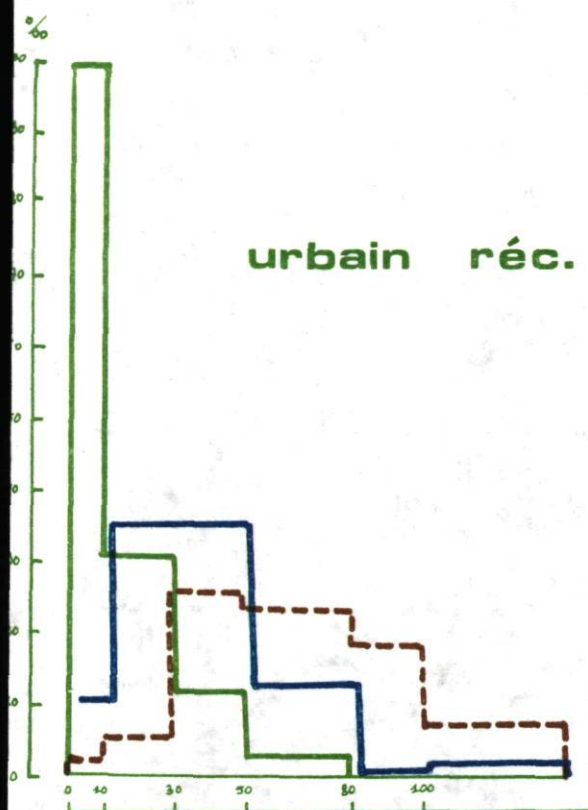
Il existe une distorsion très forte entre les différentes catégories de professions quelque soit le milieu d'origine ou la période d'arrivée. Elle apparait nettement plus accentuée parmi les migrants récents en particulier pour ceux qui sont originaires des villes. Ceci en raison des possibilités d'atteindre dans les villes à la fois les professions à plus haut revenu, mais également de subsister dans un état de sous-emploi permanent (activités occasionnelles, mendicité...).

La médiane de la distribution [Tableau Mi 15 (VA et %)] illustre bien ces différences (voir également les graphiques 20 et 21). Ainsi, on peut noter que pour les catégories 1 et 2 la médiane est décroissante suivant le milieu d'origine, pour les petits métiers c'est l'inverse

MEDIANE DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS DES ACTIFS NON ORIGINAIRES DE L'AT (50 % d'actifs ont moins de x dinars).

SITUATION DE L'EMPLOI ACTUEL	1962 - 1971				AVANT 1962
	URBAIN	S/URBAIN	RURAL	ENS	
Catégorie 1	52.9	42.4	37.6	44.7	43.5
Catégorie 2	25.4	21.7	17.0	19.4	22.2
Petits Métiers	5.0	9.6	11.4	9.8	12.1
ENS	38.0	20.0	17.0	24.6	20.4

Notons par ailleurs que les revenus des migrants anciens exerçant un "petit métier" sont à la fois supérieurs à ceux des migrants récents (20d,600 contre 18d,400) et sont également distribués d'une façon plus favorable (50 % ont moins de 12 dinars par mois, alors que parmi les récents 50 % ont moins de 10 dinars). C'est un point intéressant dans la mesure où l'on pourrait imputer ce plus haut niveau de revenu à un degré d'intégration plus élevé. En fait, il serait plus juste de parler de "débrouillardise" ou d'intégration plus poussée aux activités occasionnelles car il reste que ce niveau est très bas par rapport à celui des autres catégories.



- Petits métiers
- Catg. 2
- - - Catg. 1

Graphique n°21 - Migrants actifs selon la cat. d'emploi et le revenu

La conclusion que l'on pourrait tirer de ces comparaisons vont plutôt dans le sens d'une intégration que l'on pourrait qualifier de "sur-butée", c'est-à-dire que le migrant est très vite orienté dès son arrivée dans l'AT vers telle ou telle catégorie de la population active, suivant sa situation de départ (profession, milieu et région d'origine, niveau scolaire) et est condamné en quelque sorte à y rester. L'amélioration de sa situation ne se fera qu'à l'intérieur de la catégorie qu'il acquièrera à son arrivée à moins qu'il n'effectue un autre déplacement, par exemple, pour l'étranger, comme beaucoup de migrants venus s'installer auparavant dans la capitale.

C'est un point extrêmement important car il résume le processus de la migration à travers une succession de tentatives d'intégration au milieu d'accueil.

12. Proportion de migrants actifs ayant répondu OUI à la question :
"Un emploi vous attendait-il dans l'AT ?"

	MILIEU D'ORIGINE			
	Urbain	S/Urbain	Rural	ENS
Avant 1957	21.1	20.4	22.5	21.4
1957 - 1961	37.2	30.5	26.2	31.1
1962 - 1966	46.3	41.1	33.3	40.2
1967 - 1971	56.3	51.5	38.1	47.7
Avant 1962	27.4	23.0	23.6	24.4
1962 - 1971	50.6	46.0	35.6	43.7
ENS	36.8	30.0	27.5	31.0

CHAPITRE 4

RELATION DE LA MIGRATION VOLONTAIRE AVEC LE MILIEU
D'ORIGINE ET LE MILIEU D'ACCUEIL

Un certain nombre de questions ont été posés à l'ensemble des migrants concernant les liens maintenus avec le pays d'origine, les conditions d'installation dans l'agglomération de Tunis, puis les problèmes d'intégration à travers les logements occupés et les emplois successifs. L'ensemble de l'information recueillie a été groupé dans huit tableaux (Mi 18 à Mi 26).

Seule la migration volontaire a été prise au compte, c'est à dire les chefs des ménages migrants et les migrants individuels, de façon à éliminer le biais dû à la structure des ménages. On considère que le chef de ménage reflète l'avis du groupe des personnes qui constituent son ménage.

Pour tout ce qui suit le qualificatif "volontaire" est sous entendu lorsqu'on parlera de migrant.

13. Liens avec le pays d'origine

- Tableau Mi 18 - Q. 26 - Liens familiaux avec le pays d'origine

La presque totalité des migrants (85 %) ont encore des parents directs dans le pays d'origine. A la question "si OUI, avez-vous l'intention de les faire "venir à Tunis", la plupart ont répondu NON (98,5 %).

- Tableau Mi 19 - Q. 25 et 27 - Fréquence des visites au pays d'origine
et possession de biens fonciers ou
agricoles

FREQUENCE DES VISITES AU PAYS D'ORIGINE

FREQUENCE	Migrants anciens	Migrants récents	TOTAL	Migrants récents	
				Chef de ménage	Individuel
- Au moins tous les mois	2.8	9.1	5.1	5.3	11.6
- Plusieurs fois /année	36.4	57.3	44.1	52.0	60.8
- Rarement ou non	58.7	31.8	48.8	41.4	25.8
- Non déclaré	2.1	1.8	2.0	1.3	2.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

FREQUENCE	Migrants Anciens						Migrants Récents					
	Nord Est	Haut Tell	Centre	Sa-hel	Sud	TO-TAL	Nord Est	Haut Tell	Centre	Sa-hel	Sud	TO-TAL
- au moins tous les mois	10.8	1.3	-	3.3	-	2.8	17.8	5.2	6.9	17.2	2.9	9.1
- plusieurs fois dans l'année	35.9	30.9	39.7	60.6	35.1	36.4	53.4	50.0	65.5	65.6	60.8	57.3
- rarement ou non	50.8	66.1	58.8	32.8	63.1	58.7	23.3	43.1	27.5	17.2	35.3	31.8
- non déclaré	2.5	1.7	1.5	3.3	1.8	2.1	5.5	1.7	-	-	1.0	1.8
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

La fréquence des visites au pays d'origine est plus forte pour les migrants récents. Ce qui paraît normal, les liens familiaux avec la région d'origine s'émoissant avec le temps ne serait-ce que par le remplacement des générations. Parmi les migrants récents se sont les migrants individuels dont les visites sont les plus fréquentes, plus de 10 % retournent dans leur région au moins une fois par mois et plus de 60 % plusieurs fois dans l'année (le plus souvent au moment des fêtes religieuses).

Au niveau des régions, la différence entre la fréquence des visites des migrants récents et celles des migrants anciens reste très marquée, à l'exception du Sahel qui montre une fréquence de visite très élevée, que la migration soit ancienne ou récente. Notons par ailleurs la faiblesse relative du nombre des visites des migrants ordinaires du Haut Tell, qui confirme la particularité de l'émigration de cette région : importance de la migration ménage, caractère définitif du mouvement, rupture avec le milieu d'origine.

- Possession de biens fonciers ou agricoles

PROPORTION DE MIGRANTS POSSEDANT DES BIENS FONCIERS OU AGRICOLES(Q.25)

PAYS D'ORIGINE	Avant 62			1962-1971			Chef Ménage			Individuel		
	U	R + S/U	ENS	U	R + S/U	ENS	U	R + S/U	ENS	U	R + S/U	ENS
2. NORD	22.7	21.1	21.7	26.7	24.1	24.7	-	26.0	25.0	28.6	22.6	24.4
3. HAUT TELL	9.3	14.2	13.3	11.5	16.7	15.5	18.2	19.6	19.4	6.7	12.8	11.1
4. CENTRE	30.0	19.0	20.6	18.2	11.1	13.8	25.0	14.3	18.2	14.3	9.1	11.1
5. SAHEL	38.7	20.0	29.5	32.3	22.2	27.6	36.4	40.0	37.5	30.0	18.2	23.8
6. SUD	31.6	33.1	32.7	19.5	32.8	27.5	33.3	36.4	35.3	13.8	30.8	23.5
TOTAL	24.7	23.1	22.3	21.8	22.4	22.7	28.2	25.0	26.3	18.8	20.4	20.3

14. Conditions d'installation dans l'agglomération de Tunis

Q. 29 et 30 - Tableau Mi 20

Q. 29 - Aviez-vous des connaissances dans l'AT avant votre arrivée ?

PROPORTION DE MIGRANTS AVANT 1962 - 1971 N'AYANT AUCUNE CONNAISSANCE
DANS L'AT AU MOMENT DE LEUR ARRIVEE

REG. MIL. ORIG	URBAIN					RURAL + S.URBAIN					ENSEMBLE							
	Nord Est	Haut Tell	Cent tre	Sa- hel	Sud ENS	Nord Est	Cent Ht Tell	Sa- tre hel	Sud ENS	ENS	Nord Est	Ht Tell	Cent tre	Sa- hel	Sud ENS	ENS		
Q.29 Q.30																		
SM	36.4	33.3	62.5	32.1	23.1	31.7	22.2	24.7	23.1	25.0	27.6	24.9	25.0	26.1	38.1	28.8	25.8	26.9
SF	-	9.1	33.3	33.3	50.0	17.4	7.7	11.8	20.0	-	-	9.6	5.9	10.7	25.0	16.7	20.0	12.5
ENS	26.7	23.1	54.5	32.3	24.4	29.0	19.0	22.2	22.2	22.2	26.2	22.9	20.5	22.4	34.5	27.6	25.5	24.5
62- 66	50.0	27.3	40.0	33.3	25.0	31.3	13.0	22.9	25.0	13.3	22.9	20.3	20.7	23.7	29.4	25.0	23.7	24.0
67- 71	11.1	20.0	66.7	30.0	23.5	26.3	22.9	21.4	16.7	33.3	30.8	24.8	20.5	21.1	41.7	31.8	27.9	25.0

Près du quart des migrants ne connaissent personne au moment de l'arrivée de l'AT. On peut remarquer que la probabilité pour un migrant d'avoir des connaissances dépend beaucoup de l'intensité dans le temps de l'émigration vers l'AT. L'émigrant originaire du Centre a peu de chance d'avoir déjà des connaissances dans la mesure où l'intensité de l'émigration de cette région vers Tunis est faible. Par contre, la forte migration du Haut Tell vers Tunis suppose, pour l'émigrant de cette région, une chance plus grande de connaître quelqu'un de sa famille ou de son village déjà installé dans la capitale.

Notons également que l'émigrant originaire du milieu rural a plus de chances d'avoir des connaissances avant son arrivée que celui qui vient de la ville (22 % contre 29 %). Ceci en raison d'une plus forte cohésion sociale de la communauté de départ.

Enfin, très peu de femmes viennent s'installer dans l'AT sans qu'elles n'aient au préalable des connaissances et donc des conditions d'accueil acceptables.

Q. 30 - Les connaissances que vous aviez dans l'AT vous ont-elles aidé ?

PROPORTION DE MIGRANTS N'AYANT RECU AUCUNE AIDE DE LA PART DE LEURS CONNAISSANCES (AUTRE QUE LE CONJOINT)

REG MIL ORG	S.M.			S.F.			ENS			62-66			67-71		
	U	S/U + R	T	U	S/U + R	T	U	S/U + R	T	U	S/U + R	T	U	S/U + R	T
NORD EST	57.1	51.5	52.5	-	12.8	11.1	50.0	43.9	44.9	66.7	40.0	43.5	40.0	47.6	46.2
HAUT TELL	33.3	39.2	38.3	33.3	25.0	28.6	33.3	37.3	36.5	40.0	40.0	40.0	30.0	34.5	33.3
CEN- TRE	66.7	60.0	61.5	-	-	-	50.0	46.2	47.1	66.7	55.6	58.3	-	25.0	20.0
SA- HEL	56.2	35.3	45.5	-	50.0	25.0	50.0	36.8	43.2	45.5	50.0	47.8	57.1	14.3	35.7
SUD	39.3	47.5	44.1	-	100.0	100.0	39.3	48.8	44.9	44.4	48.0	46.5	30.0	50.0	42.3
TO- TAL	46.0	45.0	44.3	20.0	22.7	21.9	42.5	42.2	41.4	47.5	44.8	44.6	36.4	39.0	37.5

Le Haut Tell avec 36.5 %, le Centre avec 47.1 % occupent les positions extrêmes. Pour les autres régions environ 41 % des émigrants n'ont reçu aucune aide de la part de leurs connaissances. Si l'on tient compte des migrants n'ayant pas de connaissances dans l'AT et dont on peut supposer qu'ils n'ont reçu d'aide de quiconque, plus de la moitié (51 %) des émigrants n'ont bénéficié d'aucune aide particulière pour s'installer.

Suivant les régions, la solidarité est plus forte en milieu rural (Nord-Est, Centre, Sahel) ou en milieu urbain (Haut Tell, Sud). Les femmes ont reçu en général une aide de la part de leur connaissance (80 % environ).

- Proportion de migrants "dont le conjoint était déjà installé dans l'AT".

Cette proportion est évidemment très forte pour les femmes 31.2 % et faible pour les hommes 3.6 %. Plus la région est éloignée de Tunis, plus la proportion baisse. Ceci est à relier également avec l'intensité de la migration "ménage" suivant la région.

Région et Milieu d'origine	S.M.	S.F.	ENS	62-66	67-71
Nord-Est	1.8	29.4	8.2	-	13.6
Haut Tell	5.7	35.8	12.9	16.9	8.8
Centre	-	12.5	3.4	-	8.3
Sahel	5.8	16.7	6.9	11.1	-
Sud	1.0	6.0	3.9	1.6	6.9
TOTAL	3.6	31.2	7.8	7.3	8.3

Enfin, les migrants les plus récents (1967-1971) déclarent avoir eu des conditions d'accueil plus favorables soit en raison de la proximité de l'évènement, soit que l'aide continue d'être vécue au moment de l'enquête. En effet, l'aide qui a trait généralement au logement (près de 85 % de l'aide) se poursuit dans de nombreux cas pendant plusieurs années.

15. Conditions de logement des migrants (M1 21, M1 22, M1 23, M1 24)

- Localisation du logement d'arrivée dans l'Agglomération (Tableau M1 21)

LOCALISATION DU LOGEMENT D'ARRIVEE DANS L'AGGLOMERATION SUIVANT LA PERIODE D'ARRIVEE

Localisation du logement d'arrivée	1967-61	62-66	67-71
Médina	28.0	21.6	29.5
Quartier moderne	14.5	17.1	17.8
Périphérie aménagée	5.0	5.9	4.4
Périphérie non aménagée	32.0	29.9	20.0
TOTAL TUNIS-VILLE	79.5	74.5	71.7
Nord	3.0	3.9	6.7
Ouest	9.0	10.3	9.4
Sud	6.0	8.8	8.9
TOTAL BANLIEUE	18.0	23.0	25.0
ENS	100.0	100.0	100.0

Il y a un changement perceptible dans la localisation du logement d'arrivée en faveur de la banlieue qui passe de 18.0 % pour la période 1957-61 à 25.0 % pour la dernière période et qui se fait principalement par une baisse très sensible des logements dans la périphérie non aménagée (Mellassine, Jebel Lahmar, Jebel Jelloud, RasTabia ...).

Suivant les régions, il y a une certaine permanence dans le temps de la localisation du logement d'arrivée en raison de la concentration des migrants dans tel ou tel quartier suivant l'origine et la reconstitution des communautés de villages.

Il est à noter enfin que plus de 50 % des migrants sont concentrés dans la Médina et la périphérie non aménagée, zones où domine l'habitat traditionnel.

- Type du logement d'arrivée (tableau M1 22)

A la suite de ce que nous venons de constater sur la localisation, il n'est pas étonnant de trouver qu'une large fraction de migrants se logent dans des maisons de type "maison arabe" (59.0 % pour les migrants anciens et 45.1 % pour les migrants récents). Cette proportion est nettement plus élevée pour les "Chefs de ménage" (+ de 60 %).

Type de logement d'arrivée	AVANT 1962			1962 - 1971		
	Ind	Chef	Total	Ind	Chef	Total
Villa	4.0	5.3	4.6	6.9	5.2	6.2
Appartement	12.3	13.0	12.6	24.6	20.4	22.9
Oukala	7.1	3.8	5.7	6.0	2.6	4.7
Maison Arabe	54.2	66.4	59.0	35.3	60.0	45.1
Gourbi	3.8	6.9	5.0	2.2	6.6	3.9
C.N.D.H.	6.0	2.3	4.6	4.3	1.3	3.1
Autres	11.1	1.5	7.3	18.1	2.6	12.0
N. D.	1.5	0.8	1.2	2.6	1.3	2.1
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Notons la baisse relative des gourbis à 5.0 / 5 à 3.9 % et des logements non destinés à l'habitation de 4,6 / à 3,1 %

- Temps moyen d'occupation du logement d'arrivée

Selon le type de logement	Type de logement	Avant 62	62 - 71
		Villa	8.3
	Appartement	7.1	3.9
	Oukala	6.5	3.7
	Mais. arabe	8.4	5.2
	Gourbi	11.2	8.7
	C.N.D.H. (1)	7.6	2.7
	ENS	6.5	4.5

(1) Construction non destinée à l'habitation.

C'est dans les logements les plus modestes "maison arabe et gourbi" que le temps moyen d'occupation est le plus long, comme si la situation à l'arrivée restait figée. Cela confirme ce que nous avons noté pour l'emploi. A l'arrivée dans l'AT, les émigrants sont "classés" dans telle ou telle catégorie de personnes avec une chance assez faible d'en changer. Ce classement se fait naturellement à partir des données socio-économiques qui caractérisent chaque émigrant ou groupe d'émigrants.

- Temps moyen d'occupation selon le milieu et la nature du déplacement

ANNEE D'ARRIVEE		URBAIN	RURAL & SEMI-URBAIN	ENSEMBLE	
Avent 1962	I.N.D.	7.3	7.6	7.5	Les individus ont un temps moyen plus court que les chefs de ménage.
	C. H.	7.8	9.1	8.8	
	E.N.S.	7.5	8.2	8.0	
1962- 1971	I.N.D.	4.0	3.7	3.8	Il ne semble pas y avoir de grandes différences suivant le milieu d'origine.
	C.H.	5.6	5.6	5.6	
	E.N.S.	4.5	4.5	4.5	

- Changement du mode d'occupation du logement d'arrivée (tableau M1 23)

Il est intéressant de comparer la situation des migrants anciens à celle des migrants récents (tableau 14). Ainsi, parmi les migrants anciens 30 % ont eu le temps de devenir propriétaires d'un logement, alors que 5,7 % seulement des migrants récents ont pu également le devenir. Parmi ces derniers 56,8 % sont locataires, très peu propriétaires 8,6 %, les autres sont pensionnaires ou logés par la famille 26,6 %.

Cette proportion de migrants qui logent chez des parents ou sont pensionnaires est très forte évidemment parmi les migrants individuels (39,3 %) et faible pour les chefs de ménages (7,2 %). Les différences suivant le milieu sont assez peu marquées.

Région d'origine	% des personnes logées chez des parents à l'arrivée			% de migrants propriétaires	
	Urbain	Rural + Semi Urb.	ENS	Anciens	Récents
Nord	13	17	16	34	12
Haut Tell	11	8	9	46	18
Centre	27	16	20	47	20
Sahel	22	25	24	32	13
Sud	19	18	18	36	9
ENS	18	15	17	40	14

Suivant la région d'origine, la proportion de personnes logées à l'arrivée chez des parents est très variable, faible dans le Haut Tell (9 %), forte dans le Sahel (24 %). On retrouve encore une fois la dichotomie qui existe au niveau des comportements migratoires illustrant des réalités socio-économiques différentes de deux régions à forte intensité migratoire.

- Nombre de logements moyens occupés depuis l'installation dans l'AT

On peut constater une certaine stabilité du logement. En général, très peu changent plus de deux fois. Il semble pourtant que les migrants récents aient changé plus rapidement que les anciens (voir tableau ci-après). Notons que le logement de départ est aisé, plus la probabilité d'en changer est élevée. Il s'agirait ici de personnes acceptant au début ce qu'elles trouvent à des prix trop élevés et qui avec le temps ont la possibilité de se loger à un meilleur prix.

NB. Moyen de logements occupés depuis l'installation dans l'AT

Type de logement	Avant 1962	1962 - 1971	1962 - 1966	1967 - 1971
Villa	2.88	1.92	2.15	1.73
Appartement	2.93	2.47	2.54	2.38
Oukala	2.79	1.93	1.91	1.94
Maison arabe	2.31	1.90	1.96	1.84
Gourbi	1.40	1.00	1.00	1.00
C/ N/R	3.11	2.21	2.00	2.37
TOTAL	2.55	2.11	2.17	2.04

16. Intention de départ (M1 25 - M1 26)

L'intention de partir est une fonction décroissante de l'âge et cela d'autant plus que la migration est ancienne. Cette tendance semble plus marquée pour ceux qui sont originaires d'un milieu urbain.

On peut remarquer également que plus la migration est récente, plus les intentions de départ sont exprimées.

Avant 1962 11 %
1962 - 1966 28 %
1966 - 1971 40 %

DISTRIBUTION SUIVANT L'AGE DES MIGRANTS AYANT EXPRIME L'INTENTION DE QUITTER L'AT.

GROUPE D'AGES	Avant 1962			1962-1971			1962-1966			1967-1971		
	Urbain	Rur. +S.U	ENS	Urb.	Rur. +S.U	ENS	Urb.	Rur. + S.U	ENS	Urb.	Rur. +S.U	ENS
15 - 19	0.50	-	0.33	0.33	0.60	0.50	1.00	-	1.00	0.20	0.60	0.46
20 - 29	0.30	0.20	0.22	0.45	0.35	0.38	0.25	0.35	0.32	0.56	0.35	0.42
30 - 39	0.21	0.13	0.15	0.38	0.26	0.31	0.35	0.28	0.32	0.45	0.25	0.31
40 - 49	0.18	0.10	0.12	0.35	0.35	0.35	0.27	0.30	0.29	0.50	0.41	0.43
50 & +	0.04	0.07	0.06	0.25	0.15	0.17	0.22	0.11	0.13	0.33	0.33	0.33
TOTAL	0.15	0.28	0.11	0.39	0.31	0.33	0.30	0.26	0.28	0.49	0.35	0.40

Parmi les migrants qui désirent quitter un jour l'agglomération de Tunis, nombreux sont ceux qui pensent en fait retourner dans leur pays d'origine (les trois quarts des migrants anciens et 67 % des migrants récents). Ces chiffres sont importants et expriment la permanence des attaches avec le milieu d'origine.

PROPORTION DE MIGRANTS QUI ONT L'INTENTION DE RETOURNER AU PAYS D'ORIGINE PAR RAPPORT AUX MIGRANTS AYANT L'INTENTION DE QUITTER L'AT.

Année d'arrivée	Nord	H.Tell	Centre	Sahel	Sud	ENS	Urbain	Rural + S.Urb.
Avant 1962	72	67	80	84	76	75	71	76
1962 - 1971	70	62	60	66	80	67	72	65
1962 - 1966	70	64	80	50	84	70	68	73
1967 - 1971	71	70	60	43	59	65	74	57

Constatons la forte proportion des intentions de retours exprimés par les migrants originaires du Sud comparée aux faibles pourcentages dans le Haut Tell et le Centre.

C'est vers l'Etranger que comptent en général se diriger les autres migrants. Le Haut Tell et le Centre sont surtout concernés. Il est probable que Tunis joue pour ces populations un rôle d'étape pour des destinations plus lointaines (pays d'Europe)

- PROPORTION DE MIGRANTS QUI ONT L'INTENTION DE PARTIR A L'ETRANGER PAR RAPPORT AUX MIGRANTS AYANT L'INTENTION DE QUITTER L'AT.

ANNEE D'ARRIVEE	NORD	H.TELL	CENTRE	SAHEL	SUD	ENS	URBAIN	RURAL + SEMI-URBAIN
Avent 1962	17	24	-	7	5	13	25	8
1962 - 1971	23	27	-	11	12	16	18	20
1962 - 1966	30	18	-	10	16	18	10	20
1967 - 1971	20	33	-	12	9	15	7	20

Enfin, parmi les migrants qui ne souhaitent pas quitter l'Agglomération de Tunis, les raisons les plus souvent indiquées sont pour les migrants anciens (1 chiffre de la parenthèse) et les migrants récents (2 chiffres de la parenthèse) le manque de liens avec le pays d'origine (14.5 % et 20.5 %), les raisons de travail (16.8 % et 20.9 %) et surtout le fait d'être propriétaire de son logement, (33 % et 27.9 %). Ces tendances sont confirmées quelque soit le milieu ou la région d'origine (voir le détail tableau 15 - hors texte).

ANNEXE : 4

LISTE DES PLANCHES ET GRAPHIQUES DU FASCICULE

" MIGRANT "

-:§:-

CHAPITRE 1 -

Page -12-

Planche 1 -

Graphique 1 - Variation suivant l'année d'arrivée dans l'AT de l'indice d'évolution pour l'ensemble des émigrants.

Graphique 2 - Idem que 1 pour le milieu d'origine

-14-

Planche 2 -

Graphique 3 - Importance relative du milieu d'origine suivant l'année d'arrivée.

Graphique 4 - Variation des effectifs d'émigrants suivant la région d'origine et l'année d'arrivée.

-17-

Planche 3 -

Graphique 5 - Variation de l'indice d'évolution par sexe
Graphique 6 - Rapports de masculinité suivant l'année d'arrivée.

Graphique 7 - Rapports de masculinité suivant l'année d'arrivée par milieu d'origine.

CHAPITRE 2 -

-32-

Planche 4 -

Graphique 8 - Pyramide d'âge de la population non originaire a l'AT selon la période d'arrivée.

Graphique 9 - Rapports de masculinité suivant l'âge et la période d'arrivée (avt 1962, 1962-66, 1967-71).

-34-

Planche 5 -

Graphique 10 - Comparaison des rapports de masculinités de la population non originaire suivant l'âge du recensement de mai 1966 et à l'enquête migration 1972.

Graphique 11 - Rapports de masculinité suivant l'âge pour les migrants récents et migrants anciens par milieu d'origine.

-39-

Planche 6 -

Schéma 1. - Diagramme de lexis illustrant la relation entre l'âge au 1er déplacement, l'âge au moment de l'enquête et le calendrier.

-41-

Planche 7 -

Graphique 12 - Mobilité passée et mobilité du moment - Structure par âge et rapports de masculinité.

-44- & -45-

Planche 8 & 9 -

Graphique 13 - Distribution suivant l'âge au 1er déplacement pour chaque groupe de générations.

-49- Planche10 - Graphique14 - Taux de "sans instruction" et "Koutteb" suivant l'âge au 1er déplacement.
Graphique15 - Raisons du 1er déplacement des hommes suivant l'âge au 1er déplacement et le milieu d'origine.

-52- Planche11 - Graphique16 - Raisons du 1er déplacement des hommes suivant l'âge au 1er déplacement et la période d'arrivée dans l'AT.

CHAPITRE 3 -

-62- Planche12 - Graphique17 - Relation entre le taux d'activité et l'âge au 1er déplacement.
Graphique18 - Migrant actif selon la situation de l'emploi à l'origine, à l'arrivée dans l'AT et au moment de l'enquête par période d'arrivée.

-64- Planche13 - Graphique19 - Idem que 18, avec ventilation suivant le milieu pour les périodes avant 1962 et 1962 - 1971.

-66- Planche14 - Graphique20 - Distribution des Migrants actifs selon la situation de l'emploi actuel et le niveau de revenu.

-68- Planche15 - Graphique21 - Distribution des Migrants actifs selon le niveau du revenu par milieu et période d'arrivée.

ANNEXE : 2

CLASSIFICATION SUIVANT LE MILIEU DES VILLES ET COMMUNES

--:§:--

<u>PREMIERE CLASSIFICATION</u>	<u>SECONDE CLASSIFICATION</u>	<u>TROISIEME CLASSIFICATION</u>
Communal = B+C+D+E	Urbain = B + C	Urbain = B
	Semi urbain = D + E	Urbain Secondaire = C+D
		Petites Communes = E
Rural	Rural	Rural

A - Agglomération de Tunis

B - Villes Côtières et de l'intérieur :

<u>Nord</u>	(Bizerte, Mel. Bourguiba, Nabeul)
<u>Haut.Tell</u>	(Béjà, Jendouba, Kef)
<u>Centre</u>	(Kairouan, Kasserine)
<u>Sahel</u>	(Sousse)
<u>Sud</u>	(Sfax, Gabés, Gafsa).

C - Centres urbains Secondaires :

<u>Nord</u>	(Tébourba, Mateur, Mel. Temime, Kélibia)
<u>Sahel</u>	(Kalaa kébira, Misaken, Ksar Hellal, Hokenine, Jemmal, Méhdia)
<u>Sud</u>	(Djebeniana, Metlaoui, Redeyeff, Zarziz, Medenine).

D - Communes Moyennes :

<u>Nord</u>	(Zaghouan, Korba, Mel. Bou. Zelfa, Grombalia)
<u>Haut.Tell</u>	(Teboursouk, Bou-Salem, Tajerouine, Ebba-Ksour)
<u>Sahel</u>	(Ksour-Essef, El Jem)
<u>Sud</u>	(El Hamma, Douz, Tozeur, Nefta, Jerba).

E - Petites Communes :

<u>Nord</u>	(Fahs, Ras Jebel, Séjnane, Hedjez el Bab, Testour, Soliman)
<u>Haut.Tell</u>	(Amdoun, Nefsa, Gaafour, Bou-arada, Ghardimaou, Tabarka, Aïn Draham, Matteur, Siliana).
<u>Centre</u>	(Sbeitla, Talà, Gamouda, Feriana, Kasserine, Kairouan)
<u>Sahel</u>	(Enfidag)
<u>Sud</u>	(Mel. Chaker, El Guetar, Meknassy, Ben-Gardane, Tataouine, Ghomrassen, Kebili, Maharés).

Et autres petites communes non désignées.

ENQUETE MIGRATION ET EMPLOI

(Tunis 1972-75)

FEUILLE MIGRATION-A

NOM ET PRENOM

SEXE..... E.M.....

DATE DE NAISSANCE.....

.....

.....

RE		
RF		
	OUI	NON

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET CHANGEMENT DE RESIDENCE

- Dans quelles localités avez-vous successivement habité depuis votre naissance et quand avez-vous changé de résidence, à quel âge, pour quelle raison et quelle Profession exercez-vous à ce moment là ?

N° d'ordre de l'immigration	17		18	19	20	21
	localité		jusqu'à quel âge ou quelle année	type d'activité	Profession au moment du déplacement	raison du déplacement
	délégation	cheikhat ou commune				
N						
1						
2						
3						
4						
5						
6						

OÙ RESIDIEZ-VOUS AU MOMENT DE CES ÉVÉNEMENTS ?

(résidence de plus de six mois)(bien préciser qu'il s'agit du lieu de résidence et non du lieu de présence)

ÉVÉNEMENTS	22		23	24
	délégation	cheikhat ou commune	quel âge aviez-vous	Depuis combien de temps y résidiez-vous
Retour du Président bourguiba 1955				
bataille de bizerte 1961				
guerre des 6 jours				
inondations de 1969				

LIENS AVEC LE PAYS D'ORIGINE

25. Retournez-vous dans votre région d'origine ?

- au moins tous les mois
- plusieurs fois dans l'année
- une fois dans l'année
- rarement ou non

26. Avez-vous toujours dans votre région d'origine ?

- néant
- conjoint ou enfant
- Parents ou beaux parents
- autres parents

27. Si OUI avez-vous l'intention de les faire venir à Tunis

- Oui Non Peut-être

28. Avez-vous toujours dans votre région d'origine et qui vous appartient en propre ?

- une maison
- une propriété

INSTALLATION DANS L'AGGLOMERATION DE TUNIS

29. Lorsque vous êtes arrivé dans l'A.T., étiez-vous :

- seul
- avec le conjoint
- avec des parents
- autres

30. Avez-vous des connaissances dans l'A.T. avant votre arrivée ?

- conjoint
- parents
- amis
- autres

31. Vous ont-elles aidé ?

- non
- logement
- financement
- emploi
- autres

32. Au moment de votre arrivée, un emploi vous attendait-il dans l'A.T. ?

- oui non

1
● INTÉGRATION DANS LA VILLE ET MUTATION SOCIALE

32. Depuis votre arrivée à Tunis quels ont été vos logements successifs.

N° de logement	Type du logement	quartier	mode d'oc.	durée d'oc.
logement d'arriv.				
2				
3				
4				

33. Depuis votre arrivée à Tunis, quels ont été vos emplois successifs ?

	Profession	statut dans la Profes.	type d'activité	durée dans la Prof.
Prof. d'arriv.				
2				
3				
4				

● INTENTIONS D'AVENIR

34. Avez-vous l'intention de quitter un jour l'agglomération de Tunis ?

OUI NON

35. Si oui :

a. Raisons	b. A quel moment?	c. Où iriez-vous?
-----	- bientôt <input type="checkbox"/>	régions :
-----	- dans quelques années 1 <input type="checkbox"/>	- d'origine <input type="checkbox"/>
-----	- 2 <input type="checkbox"/>	- étranger <input type="checkbox"/>
-----	- plus <input type="checkbox"/>	- autres <input type="checkbox"/>
-----	- quand je serais vieux <input type="checkbox"/>	
-----	- ne sait pas <input type="checkbox"/>	

36. Si Non

a. Raisons	b. Aimerez-vous changer de logement?	c. si oui où iriez-vous?
-----	- Oui <input type="checkbox"/>	- même quartier <input type="checkbox"/>
-----	- peut-être <input type="checkbox"/>	- quartier dif ? <input type="checkbox"/>
-----	- Non <input type="checkbox"/>	- centre de A.T. <input type="checkbox"/>
-----	- ne sait pas <input type="checkbox"/>	- banlieue <input type="checkbox"/>
		(à Préciser) -----

● CONJOINT

37. Pour les Personnes mariées, veuves ou divorcées.

- a. Lieu de naissance du conjoint -----
- a. Date de naissance du conjoint -----
- Lieu du mariage -----
- Date du mariage -----
- a. Résidence du conjoint avant mariage -----
- a. Résidence actuelle du conjoint -----
- Date du veuvage ou du divorce -----

Délégation et cheikhat

Ces questions ne sont à poser que lorsque le conjoint est NON RÉSIDENT dans le ménage enquêté

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed list of items that should be tracked, such as inventory levels, employee salaries, and utility bills. It also outlines the proper procedures for recording these transactions, including the use of double-entry bookkeeping and the importance of regular reconciliations.

The second part of the document focuses on the analysis of the recorded data. It explains how to calculate key financial ratios and metrics, such as the gross profit margin and the current ratio. These calculations are essential for understanding the company's financial health and performance. The document also discusses the importance of comparing the company's results to industry benchmarks and historical data to identify trends and areas for improvement. It provides a step-by-step guide for performing these analyses and interpreting the results.

The final part of the document addresses the reporting requirements for the financial data. It outlines the format and content of the financial statements, including the balance sheet, income statement, and cash flow statement. It also discusses the importance of providing clear and concise explanations for any significant changes or anomalies in the data. The document concludes with a summary of the key points and a final reminder to maintain the highest standards of accuracy and transparency in all financial reporting.

